



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

L'INVARIABLE MILIEU,

OUVRAGE MORAL DE *TSEU-SSÉ.*

Chung Yang [Chines. - Mandch. (alt. - Thang.)]

L'INVARIABLE MILIEU,

OUVRAGE MORAL DE *TSEÛ-SSÉ*,

EN CHINOIS ET EN MANDCHOU,

Avec une Version littérale Latine, une Traduction Française,
et des Notes,

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR LES QUATRE LIVRES MORAUX COMMUNÉMENT
ATTRIBUÉS À CONFUCIUS,

PAR M. ABEL-RÉMUSAT.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1817.

26 832-C



AVERTISSEMENT.

LA Notice qu'on va lire, et la traduction dont elle offre un échantillon, étoient rédigées depuis plusieurs années. On a profité du long retard qui s'est écoulé pendant l'impression et qui a été mis à la publication, pour faire disparaître plusieurs erreurs, soit dans l'interprétation isolée de quelques caractères, soit dans l'explication de quelques phrases difficiles. Quand l'auteur entreprit la version littérale des Quatre Livres, il n'avoit à sa disposition qu'un très-petit nombre d'ouvrages Chinois, et il ne possédoit pas même un dictionnaire. Avec si peu de secours, il étoit difficile de ne pas commettre beaucoup de méprises. Les plus graves, celles qui altéroient le sens et pouvoient induire en erreur les étudiants, ont été soigneusement corrigées : on croit pouvoir assurer qu'il doit y en avoir peu dans les textes, ainsi que dans la prononciation et l'accentuation des caractères. On n'a jamais dérogé au sens donné à ces derniers par les meilleurs dictionnaires originaux, si ce n'est sur la foi des plus habiles commentateurs, qui sont cités, et dont le lecteur pourra peser l'autorité.

On n'eût pas été embarrassé pour ajouter de grands développemens à la partie de cette Notice qui a rapport à l'histoire littéraire : on eût pu recueillir beaucoup de faits bibliographiques dans les nombreux commentaires des Quatre Livres, que possède la Bibliothèque du Roi ; mais on a pensé que ces faits et ces développemens, intéressant moins le texte même des Livres moraux et leur état primitif, que les travaux multipliés dont ils ont été l'objet dans les siècles postérieurs, grossiroient inutilement cette Notice, déjà trop étendue, et seroient d'une utilité médiocre aux personnes qui se livreront à l'étude de la langue

de Confucius. Comme cette utilité étoit le principal objet qu'on avoit en vue, on a pensé qu'il y falloit tout sacrifier, et, dans cette intention, on a mieux aimé remplir le même espace par de courtes notes propres à conduire à la parfaite intelligence du texte, que par des recherches historiques ou littéraires, plus laborieuses sans doute, et peut-être plus intéressantes, mais étrangères au but qu'on s'étoit d'abord proposé.

Au reste, les personnes qui voudront approfondir davantage ce qui n'est qu'indiqué dans la Notice sur les Quatre Livres, trouveront de nombreux matériaux à exploiter dans les éditions de ces Livres, avec ou sans commentaires, qui sont indiquées dans le catalogue de Fourmont, sous les n.^{os} CXX, CXXI, CXXII, CXXIII, CXXIV, CXXVI et CXXXI, ainsi que dans les autres ouvrages du même genre qui font partie du fonds d'acquisitions nouvelles, dont il n'existe encore aucun catalogue. On trouvera encore des détails précieux dans le *Wen-hián thoúng khào* (livre 184 et suivans), et dans le Recueil de mémoires sur les sciences et la littérature, intitulé *Tsin tái p'í choú*. On croit pouvoir avertir aussi que beaucoup de renseignemens sur ces matières seront rassemblés dans la seconde section (sur les livres classiques du second ordre) du catalogue des livres Chinois de la Bibliothèque du Roi, dont le Ministre de l'intérieur a confié la rédaction à l'auteur de cette notice.

(a) 引小書四譯

NOTICE

*Sur les quatre Livres moraux attribués communément
à Confucius.*

APRÈS les cinq livres classiques que les philosophes Chinois regardent comme étant d'une autorité irréfutable, il n'en est pas de plus estimés que les quatre ouvrages moraux qu'ils ont coutume de désigner par le titre de 書四 *Ssé choû* [les Quatre livres] (1) : ce sont ces derniers que j'ai dessein de faire connoître plus particulièrement, soit par des extraits, soit par quelques faits qui peuvent servir à leur histoire littéraire.

Quoique les *Quatre livres* soient connus en Europe sous le nom de *Livres de Confucius*, aucun d'eux n'a été écrit immédiatement par ce philosophe, dont il ne nous reste guère que la Chronique du royaume de 魯 *Lou*, qui forme le cinquième 經 *King* (2), et des commentaires qui font partie intégrante des quatre autres. Les *Ssé choû* sont l'ouvrage de ses quatre principaux disciples, qui écrivirent les leçons qu'ils avoient reçues de lui, en s'appuyant presque continuellement des propres paroles de leur maître. Ainsi ils contiennent l'exposition de sa doctrine morale, rédigée

(a) *I ssé choû siào yèn*, Parva introductio in quatuor librorum versionem.

par les philosophes de son école, comme nous trouvons dans Platon et dans Xénophon le résumé des leçons de Socrate, leur maître commun.

Le premier des Quatre livres est intitulé **學大** *Tái hiö* (3) [la grande étude]. Il roule tout entier sur la nécessité de se régler soi-même, avant de chercher à éclairer les peuples et de vouloir gouverner les empires. Il est divisé en onze **章** *tcháng* ou chapitres, subdivisés chacun en un certain nombre de **節** *tsiëi* ou paragraphes. Le premier chapitre est en entier de Confucius, et par conséquent d'autorité irréfragable, au dire de **素朱** *Tchoü-hü* dans ses annotations. Les dix autres sont l'interprétation de ce premier chapitre, faite par **子會** *Thséng-tseü*, l'un des principaux disciples de Confucius (a). Ainsi le véritable *Tái hiö* est un morceau fort court (b), et le reste du livre n'en est que le commentaire. Le *Tái hiö* est d'une intelligence facile; mais il est fastidieux par la continuelle répétition des mêmes idées et des mêmes expressions: la fin en est un peu plus intéressante, à cause d'un assez grand nombre de passages du **經詩** *Ché k'ing* qui y sont cités ou appliqués. Ce livre occupe le premier rang dans toutes les éditions des *Ssé ch'ou*, et j'ignore pourquoi les auteurs du grand dictionnaire Chinois-Mandchou (c) l'ont mis au second.

Le second des quatre livres, ou le troisième dans l'ordre où il a plu aux lexicographes Mandchous de les disposer, est intitulé **庸中** *Tchoüng yoüng* [l'Invariable milieu], **思子** *Tseü-ssé*, petit-fils de Confucius (d), est l'auteur de ce livre, qui traite

(a) Voyez quelques détails sur la vie de ce philosophe, dans les Mémoires sur les Chinois, t. XIII, p. 8.

(b) Il contient 205 caractères.

(c) *Thsing wén kiän*, classe de la littérature, ordre des livres, art. 1, dept. 7.

(d) Voyez, sur la vie et les opinions de ce philosophe, les Mémoires des missionnaires, t. XIII, p. 10.

de différens sujets de morale , et en particulier du *milieu* , terme abstrait et de convention , par lequel les moralistes Chinois entendent la conduite vertueuse par excellence, et cette partie de la sagesse qui consiste à se préserver de tous les excès. Je ne saurois mieux faire connoître le *Tchoûng yoûng* qu'en transcrivant ici le jugement qu'en a porté *Tchoû-hi* :

Tseù-tchhng-tseù s'exprime de la manière suivante : Ce qui n'est pas dévié, s'appelle *tchoûng*; ce qui ne change pas, s'appelle *yoûng*. Le milieu est la droite voie de l'univers, l'invariabilité en est la raison fixe (4). Cet ouvrage contient la règle du cœur, telle que l'enseigne l'école de Confucius. *Tseù-ssé* craignant que par l'effet du temps elle ne vînt à se corrompre, l'écrivit et la transmit ainsi à *Méng-tseù*. Ce livre commence par un seul principe ; au milieu, il se répand sur mille objets différens ; à la fin, il se resserre pour revenir au même principe. Dans son extension, il remplit les six parties (l'univers) ; dans son resserrement, il revient sur ce qu'il y a dans la nature de plus subtil et de plus caché. Sa saveur est inépuisable : tout y est vérité et science. Ceux qui le liront bien, pourront , à force d'attention et de travail, parvenir à l'entendre ; mais quand ils passeroient leur vie à l'étudier, ils ne pourront jamais en épuiser le sens (a).

中庸之說。自孔子作春秋。而後世
君子。皆以中庸為法。然中庸之
道。不可不察也。中庸之義。曰
中。曰庸。中者。不偏不倚。無
過無不及。庸者。不變不遷。無
常無易。中庸之德。曰和。曰
平。和者。心平氣和。平者。物
平事平。中庸之術。曰敬。曰
慎。曰誠。曰信。曰仁。曰義。
中庸之樂。曰樂。曰禮。曰智。
中庸之信。曰忠。曰信。曰義。
中庸之義。曰廉。曰恥。曰勇。
中庸之勇。曰剛。曰毅。曰強。
中庸之強。曰健。曰壯。曰剛。
中庸之剛。曰直。曰剛。曰強。
中庸之直。曰正。曰直。曰剛。
中庸之正。曰和。曰平。曰和。
中庸之和。曰和。曰平。曰和。
中庸之和。曰和。曰平。曰和。
中庸之和。曰和。曰平。曰和。

子程子曰。不偏之謂中。不易之謂庸。中者天下之正道。庸者天下之定理。此篇乃孔門傳授心法。子思恐其久而差也。故筆之於書。以授孟子。其書始言一理。中散爲萬事。末復合爲一理。放之則彌六合。卷之則退藏於密。其味無窮。皆實學也。善讀者玩索而有得焉。則終身用之。有不能盡者矣。

Sans adopter entièrement ce jugement d'un lettré enthousiaste, on peut dire que le *Tchoúng yoúng* n'est pas indigne de Confucius, dont il contient la doctrine, et que s'il ne peut rien apprendre de nouveau aux Européens, qui ont bien d'autres traités de morale plus méthodiques et plus parfaits, il peut au moins assurer à *Tseù-ssé* une place à côté d'Epictète et de Marc-Aurèle, avec lesquels il est même assez curieux de le comparer. Suivant les auteurs du dictionnaire Chinois-mandchou, « le *Tchoúng yoúng* est un livre où *Tseù-ssé-tseù* a éclairci tout ce qui tient » au caractère et à la nature, pour en déduire ce qui concerne » la vertu et la morale (a). » Cette importante matière y est effectivement traitée avec profondeur, mais quelquefois avec obscurité, comme on pourra le voir plus bas.

Le troisième des Quatre livres, ou le premier dans l'ordre du dictionnaire Chinois-mandchou, se nomme 語論 *Lín-iù* [Discours], et ne contient effectivement que des discours moraux, des apophthegmes, et les entretiens philosophiques de Confucius et de quelques-uns de ses disciples. La matière en est agréable et variée, et la brièveté des phrases en rend la lecture facile. Les *Discours* sont divisés en deux parties principales; dont chacune contient dix chapitres, qu'on a coutume de désigner par les deux premiers caractères de la première phrase. Ces chapitres comprennent ensemble quatre cent quatre-vingt-dix-sept *tcháng* ou articles assez courts, subdivisés en paragraphes.

Le dernier des Quatre livres porte le nom de son auteur 子孟 *Méng-tseù*, le premier des philosophes Chinois après Confucius; il est plus long que les trois premiers ensemble, et se divise en deux parties: la première contient trois livres, et la seconde quatre, partagés chacun en deux sections. Le sujet du

(a) لا يتركها في وقتها ولا يتركها في وقتها ولا يتركها في وقتها
 ولا يتركها في وقتها ولا يتركها في وقتها ولا يتركها في وقتها

Méng-tseù est le même que celui des autres livres, c'est-à-dire qu'il offre des discussions morales entre le philosophe *Méng-tseù* et quelques personnages illustres de son temps. Le style en est plus vif, plus poétique, plus orné, mais moins profond, moins naturel et moins sublime : c'est, à mon avis, celui qui perdrait le moins à passer dans une langue étrangère.

Voilà les objets dont se composent les Quatre livres ; voilà les ouvrages moraux les plus estimés des Chinois, ceux que doit posséder à fond, et même savoir par cœur, tout homme qui se destine à la carrière des lettres et de l'administration. Je crois qu'on auroit tort de traiter de puérile une étude aussi approfondie des Quatre livres, avant de les avoir lus et examinés avec attention et impartialité. Non-seulement ils contiennent une foule de préceptes moraux excellens, mais on y trouve la substance de l'histoire, qui est à la Chine, plus qu'ailleurs, la leçon des gens en place, et, ce qui vaut mieux encore, des exemples admirables d'actions honnêtes et de vertus sans éclat, qui sont la leçon de tous les états.

Les éditions des *Quatre livres* sont, comme on peut le croire, extrêmement multipliées à la Chine : les unes contiennent des commentaires plus ou moins étendus ; les autres ne présentent que le texte avec quelques petites préfaces et des annotations du célèbre *Tchoù-hi*, l'un des plus estimés entre les interprètes des *K'ing*. Ces additions ont pour but d'éclaircir les endroits les plus difficiles, et de faire sentir l'ordre et l'enchaînement des idées, que l'obscurité du texte et sa concision dérobent souvent à un lecteur peu attentif. On trouve aussi dans un grand nombre d'éditions la vie de Confucius, extraite des *Mémoires historiques*. Ce morceau biographique, fort bien écrit, se place à la tête du *Lún-iú*. Les éditions destinées aux étudiants sont ordinairement enrichies de notules marginales, pour déterminer le sens des caractères ambigus, et le ton ou la prononciation de ceux qui peuvent se lire de plusieurs manières ; ces derniers y sont aussi marqués d'un signe dont j'ai fait connoître l'usage ailleurs. Ce n'est guère que dans ces éditions classiques qu'on trouve les

phrases ponctuées et distinguées par un ° . Au reste, toutes ces additions, qui peuvent faire varier l'étendue des *Ssé choû*, depuis quatre petits volumes jusqu'à trente, quarante, ou même un plus grand nombre, ne me paroissent pas assez importantes pour exiger une notice particulière de chaque édition ; le texte même est invariable dans toutes les éditions, et la différence n'est que dans les accessoires.

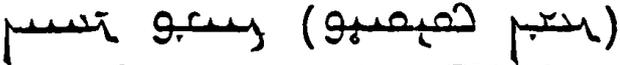
Il y a cependant une particularité qu'il n'est pas inutile d'observer pour retrouver plus facilement les passages cités des *Ssé choû*. Les écrivains Chinois, s'adressant à des lecteurs qui sont présumés les savoir par cœur, se contentent, en rapportant un passage, de désigner celui des *Quatre livres* auquel il appartient ; mais il est nécessaire pour des Européens de les citer d'une manière plus circonstanciée. J'ai dit que les livres moraux dont il s'agit étoient divisés en sections et en chapitres ou *tchâng* : ces divisions, qui se retrouvent aussi dans les *K'ing*, sont invariables, au moins dans les éditions modernes. Mais les chapitres sont eux-mêmes partagés en *tsiëi* ou paragraphes, dont le nombre est sujet à varier dans les différentes éditions. Ainsi, on ne doit pas prendre cette division pour base des citations, comme l'a fait Fourmont (5) ; il faut moins encore se servir du numéro des pages, parce qu'il est différent dans chaque édition, et qu'il recommence à toutes les grandes divisions. Mais on doit seulement marquer les sections et les *tchâng* : ces derniers ne sont jamais assez étendus pour qu'il puisse y avoir de l'embarras à retrouver les passages indiqués de cette manière.

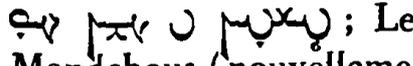
Si la conformité des éditions Chinoises des *Ssé choû* sur les points essentiels, rend inutile la description de chacune d'elles en particulier, quelques remarques sur les traductions qui en ont été faites me paroissent devoir trouver place dans une Notice comme celle-ci. Je commencerai par la version Mandchoue, celle de toutes qui doit être la plus fidèle, et qui mérite le plus de confiance.

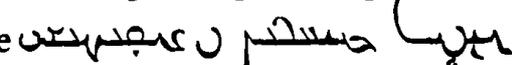
Cette version, exécutée par les ordres des empereurs Mandchous, a été imprimée, pour la première fois, antérieurement à l'année 1691, ainsi que le prouve le titre de l'édition qui

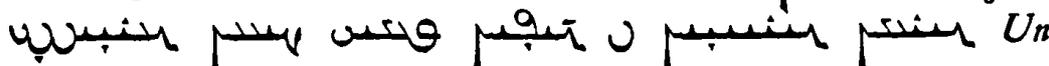
parut cette même année, en cinq volumes ; elle est intitulée

書四字漢滿(刻新) (Sîn khě) *mán hán*

tséu ssé chôu, ou bien 

 ; Les *Sse chou*, en caractères Chinois et Mandchous (nouvellement gravés). La petite préface placée en

tête du premier volume, est datée 

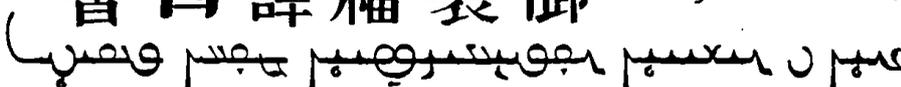
 Un jour heureux de la 7.^e lune intercalaire de la trentième année Khang-

hi [1691]. Dans cette édition, chaque page est partagée en deux parties, dont la supérieure contient la version Mandchoue,

et l'inférieure, le texte original Chinois. Mais comme les soins continuels que les princes Mandchous ont pris, depuis cette

époque, pour perfectionner leur langue, et revoir les anciennes traductions, ont fait faire à celle-ci quelques changemens essen-

tiels, je me suis servi de préférence de la nouvelle édition, qui est intitulée 書四譯繙製御 *Iú-tchi fân-í ssé chôu*,

ou bien 

c'est-à-dire, *les Quatre livres, traduits par (l'ordre de) l'Empereur*.

Elle a paru à Péking, en 1755, à s'en rapporter à la date de la préface, avec le texte Chinois disposé interlinéairement et dans

l'ordre Mandchou, c'est-à-dire, en lignes perpendiculaires qui se suivent de gauche à droite. Le texte est accompagné des pré-

faces de *Tchôu-hi*, et des annotations dont j'ai parlé plus haut, et précédé d'une préface de l'Empereur, où ce prince rend compte

des soins qu'il a pris pour que la version Mandchoue fût aussi exacte qu'il étoit possible (6). Je rapporterois ici cette préface en

entier, si, comme toutes celles que les Mandchous ont mises à la tête de leurs traductions d'ouvrages Chinois, elle ne contenoit

pas beaucoup plus de mots que de choses, et le détail de faits peu importans, rendu dans un style prolix et plein de verbiage. Il

suffira, pour la faire connoître, d'en extraire ce qui suit :

۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰
 ۱۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰۰

Aussitôt que notre dynastie eut commencé d'avoir des lettres et des livres, on traduisit les uns après les autres les six *Nomoun* (King), et les livres historiques. Comme les *Quatre livres* sont destinés à être étudiés à fond et appris par cœur, ils furent gravés et publiés des premiers; et dès que je fus assis sur le trône, je chargeai le grand conseiller *Ortaï* de revoir cette traduction et de lui donner une plus grande perfection. Il dut rectifier et corriger tout ce qu'il pouvoit y avoir d'inexact, examiner ce qui étoit conforme au texte, et ce qui s'en écartait, la manière superficielle ou profonde dont le sens étoit rendu, et le son grave ou léger des mots. Dans les momens de loisir que me laisse le soin des affaires, en faisant quelques recherches, je revis encore l'ancienne traduction, et comme on n'avoit pas mis dans un parfait accord le texte, le sens et le son des mots, je ne crus pas qu'on y dût renoncer. C'est pourquoi je donnai moi-même à quelques officiers de mon palais un plan pour la traduction des livres, en leur ordonnant de rechercher, d'examiner, de corriger avec la plus minutieuse attention, phrase par phrase et mot par mot, de distinguer avec clarté les différentes parties de l'ouvrage pour en former un tout régulier, et de ne cesser leurs efforts que quand ils seroient parvenus à ne pas laisser le moindre lieu à douter, ne fût-ce que de la valeur d'un cheveu.

La 20.^e année de la protection céleste, la 12.^e lune, le 14.^e jour.

Les instructions de l'empereur ont été suivies à la rigueur, et l'on a poussé dans cette version la fidélité jusqu'où elle pouvoit aller. La copie n'abandonne jamais l'original, et chaque phrase

Chinoise est invariablement rendue par une phrase Mandchoue. Cette méthode, favorable à l'interprétation isolée de chaque caractère en particulier, est souvent préjudiciable à la clarté de la traduction en général. De plus, l'obligation que se sont imposée les traducteurs, de rendre presque toujours un mot Chinois par un mot Mandchou, et le peu d'égard qu'ils ont eu à la constitution de cette dernière langue, en employant une phraséologie servilement calquée sur celle du chinois, font que la version n'est que d'une utilité médiocre dans les endroits difficiles. Presque tous les mots Chinois d'un sens vague, ou qui sont susceptibles de plusieurs acceptions, sont soigneusement exprimés en mandchou par des mots qui jouissent du même avantage, ou qui présentent le même inconvénient. Les traducteurs semblent avoir oublié que si la brièveté et la concision peuvent être le premier mérite d'un original, la clarté et l'exactitude doivent être préférées dans une traduction. Ce n'est pas traduire que de se borner à mettre les mots d'une langue à la place de ceux d'une autre ; ce qui étoit clair dans la langue originale, grâce à son génie particulier, peut et doit souvent devenir obscur dans l'autre, et les passages qui n'étoient que difficiles, deviennent par la même raison tout-à-fait inintelligibles. Je vais montrer par quelques exemples, que les auteurs de la version Mandchoue des Quatre livres n'ont su éviter aucun des écueils que je viens d'énumérer.

On lit dans le *Lún-iú* cette phrase un peu obscure, et qu'on pourroit même regarder comme tronquée : *Liv. X, tchang*
18.

集後而翔矣舉斯邑

Ces caractères, pris isolément, ont à-peu-près le sens suivant : *Apparentia — statim — surgere — (particulà finalis) — revolare — et — postea — sistere*. Il seroit peut-être difficile, par cette seule interprétation littérale, de deviner le sens tel que les commentateurs et les missionnaires l'exposent : *A la vue du chasseur,*

La particule 乎, placée ici après 乎, lie fort inutilement la question et la réponse, séparées dans l'original. Du reste les mots Chinois 行 *híng*, 服 *foŭ*, et 輅 *loú*, qui doivent, pour l'intelligence du passage, être un peu détournés de leur sens ordinaire (a), sont rendus par des termes Mandchous qui n'ont que ce dernier; de sorte qu'avec la version seule, il est impossible de rendre les phrases dont il s'agit autrement que par *agere tempus, induere coronam, insidere temonibus*. Le mot 國 [royaume, dynastie], répété six fois dans ce peu de lignes, rend le discours languissant; défaut grave dans le morceau dont il s'agit, parce que la concision et une sorte d'obscurité sententiveuse en font tout le mérite. Enfin l'on a voulu, mal-à-propos, développer ce qui n'avoit pas besoin de l'être, en rendant le nom de la musique de *Chín, Cháo-wóu*, par 國 [musique héréditaire]; car ce n'est pas là le sens du mot *cháo* (b), et d'ailleurs ce sens eût pu être plus convenablement et plus pleinement expliqué dans une note.

On lit dans le *Tái hió*:

寶。	以	仁	為	無	亡
	為	親	寶。	以	人

Moi, fugitif, je n'estime rien de précieux, si ce n'est la bienveillance et la piété filiale.

Dans cette phrase c'est le caractère *phào* qui exprime l'idée de précieux. Ce caractère a primitivement la signification de *sceau, cachet*; et parce que les sceaux se font ordinairement en or, en pierre de *iŭ*, ou autres matières précieuses, le mot *phào*

(a) *Híng*, agir, marcher; *foŭ*, se revêtir; *loú*, brancard.

(b) *Cháo*, harmonieux, beau, agréable.

s'est étendu à tout ce qui est précieux, d'abord au physique, et ensuite au moral. Par une sorte de paragoge qui leur est familière, les Mandchous ont fait de *phaò*, 珍, substantif qui ne signifie réellement que *sigillum*, car ils ont dans leur langue plusieurs adjectifs qui rendent l'idée de *précieux* et peuvent se joindre aux substantifs, ce que celui-ci ne peut pas faire. C'est donc bien improprement, à mon avis, que l'on s'est servi de ce mot dans la version du passage Chinois dont il s'agit:

珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物
 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物

珍 est pris ici dans un sens adjectif qu'il n'a pas ordinairement, pour correspondre plus exactement au caractère Chinois *phaò*. Je suis loin de blâmer une conformité de ce genre, qui se trouve entre plusieurs mots à double sens dans différentes langues, et qui n'a rien de fâcheux quand elle n'est due qu'au hasard : mais elle est générale dans la langue Mandchoue; il n'y a pas un caractère Chinois, à plusieurs acceptions, auquel les Mandchous n'aient créé un mot analogue qui lui correspond dans toutes ces acceptions; et en adoptant sans réserve ce procédé grammatical, leurs traducteurs semblent avoir, à dessein, rejeté l'un des moyens les plus simples de faciliter l'intelligence de leur texte.

Dans le passage qui nous occupe, il n'y aurait eu aucun inconvénient à se servir du mot 珍貴 [estimer, mettre une chose au-dessus d'une autre], que je trouve employé dans d'autres cas tout-à-fait analogues, et notamment dans ce passage du *Lain-ii* :

Liv. XIV, tch. 6.

珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物
 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物 珍貴之物

Des sages ! quel sage que cet homme ! et qu'il sait bien estimer la vertu !

Et si l'on vouloit être exact jusqu'à la minutie, on pouvoit dire :

Il ne sera pas inutile de faire connoître la manière froide et insipide dont sont rendus les morceaux les plus animés et les plus brillans ; et le passage suivant du livre des vers, rapporté dans le *Méng-tseu*, me paroît propre à servir d'exemple :

魚 躍。	鶴 鶴。 王 在 靈 沼。 於 物	攸 伏。 麇 鹿 濯 濯。 白 鳥	子 來。 王 在 靈 囿。 麇 鹿	成 之。 經 始 勿 亟。 庶 民	營 之。 庶 民 攻 之。 不 日	詩 云。 經 始 靈 臺。 經 之
---------	--	--	--	--	--	--

*Liv. I.^{er} sect. 1.^{re}
sch. 2.*

Il suffit d'une connoissance même superficielle des clefs, pour sentir la richesse des images qui brille dans ce morceau : à la vérité, ce genre de beautés n'est pas de nature à se conserver dans une traduction ; mais on conviendra, je crois, qu'il a trop complètement disparu dans la version Mandchoue suivante :

nombre. J'ai peut-être mal réussi à faire sentir les défauts de cette version Mandchoue; mais ceux qui savent les deux langues pourront en juger, et je ne crains pas d'être démenti en avançant que qui n'a lu que ces traductions, ne connoît pas les *King*. Dans une autre occasion (a), j'ai cherché à montrer, par l'analyse du système grammatical des Mandchous, les causes du vague et de l'obscurité qui règnent dans toutes leurs compositions. La seule chose qui me reste à dire pour achever de faire connoître l'édition de cette traduction, dont je me suis servi, c'est que, quoiqu'elle soit sortie des presses impériales, elle est fort incorrectement imprimée. Le mandchou sur-tout fourmille de fautes qui viennent principalement de la confusion des points, et qui altèrent les mots tellement qu'ils seroient souvent méconnoissables, s'ils n'étoient placés à côté du texte Chinois (8). J'ai corrigé, en les transcrivant, tous les passages que j'en ai extraits pour les insérer dans cette Notice.

Après avoir parlé en détail de la version Mandchoue des *Ssé choü*, je dois dire un mot des travaux des Européens sur ces livres. Le premier qui soit venu à ma connoissance est la traduction du *Tái hiö*, en latin, imprimée en 1662 avec le texte Chinois, à *Kián-tchhâng-fou*, dans la province de *Kiáng-sí*. Le P. Ignace de Costa, jésuite Portugais, est l'auteur de cette version, qui fut publiée par les soins du P. Prosper Intorcetta. Ce dernier donna quelque temps après le *Tchoüng yoüng*, en chinois et en latin. J'ignore la date précise et le lieu de la publication de cet ouvrage, mais je crois que c'est celui qui, suivant Bayer (b), fut imprimé en partie à Canton, et en partie à Goa. La première partie du *Lún-iú* est le troisième et dernier ouvrage Chinois publié en Chine par les missionnaires, avec le texte original et une paraphrase Latine; et ce sont là les livres de Confucius qu'on a coutume de désigner sous le nom d'édition de Goa.

Voyez ci-dessus,
pag. 4.

(a) Dans mes *Recherches sur les langues Tartares*, ouvrage qui est actuellement sous presse, et que je compte publier bientôt.

(b) *Mus. Sin. pref.* page 15. Voyez aussi un *Avis* du P. Intorcetta, inséré à la fin de la *Vie de Confucius* en latin, dans la Collection de Thévenot, t. II.

Ces mêmes versions, dépouillées du texte Chinois, et réimprimées à Paris, composent le *Confucius Sinarum philosophus*, ouvrage à la tête duquel quatre jésuites seulement sont nommés comme auteurs (a), quoiqu'un bien plus grand nombre eussent concouru à son exécution. La paraphrase du *Tchoûng yoûng* avoit en outre été imprimée séparément en 1672, *in-fol.* (b), et insérée dans la collection de Melchisédech Thévenot, et elle a encore été redonnée depuis dans les *Analecta Vindobonensia*. Toutes ces réimpressions ne diffèrent de l'édition de Goa, que par l'absence du texte original.

Une nouvelle traduction des *Quatre livres*, à laquelle se joint celle du *Hiao king* 經孝 ou de l'*Obéissance filiale*, et du

學小 *Siaò hiö* ou de la *Petite étude*, fut donnée en 1711

par le P. Noel, sous le titre de *Sinensis imperii libri classici sex*. Nous avons aussi, dans le tome I.^{er} des *Mémoires sur les Chinois*, une version Française du *Tái hiö*, et du *Tchoûng yoûng*. Enfin, il faut ajouter à toutes ces versions, l'édition du *premier Livre de Confucius*, apparemment du *Tái hiö*, publiée récemment à Sirampour, au Bengale, en chinois et en anglois, et accompagnée d'un commentaire, par les missionnaires protestans. Je ne comprends pas dans cette énumération quelques morceaux des livres moraux, insérés dans la compilation de Duhalde, dans la collection des moralistes, et ailleurs, parce que ces extraits ont été faits, non sur les originaux, mais sur les différentes traductions des missionnaires, dont je viens de parler.

On pourra s'étonner de ce qu'après tant de traductions des *Ssé choü*, j'ai cru nécessaire d'en rédiger une nouvelle, et, ce qu'on aura peut-être peine à croire, c'est que cette traduction m'ait coûté presque autant de peines que si je n'avois eu aucun secours en l'entreprenant. Il faut remarquer, cependant, que mon but principal ayant été de faciliter la lecture des origi-

(a) Les PP. Intorcetta, Herdtrich, Couplet et Rougemont. | (b) Sous le titre de *Sinarum scientia politico-moralis*.

naux, j'ai dû, non pas me borner à rendre le sens en général, mais analyser chaque phrase, et interpréter isolément tous les caractères. C'est dans cette intention que j'ai fait ma version littérale Latine, qui, j'ose l'assurer, n'a de commun que le fond avec les différens travaux des missionnaires. Il me seroit mal d'examiner en critique les ouvrages de ces vertueux et infatigables savans, auxquels tous les *sinologues* Européens sont redevables des progrès qu'ils ont pu faire dans la littérature Chinoise. Il me suffira, pour me justifier d'avoir refait leur travail, d'observer que ce ne sont pas, à la rigueur, des traductions qu'ils ont données des *Quatre livres*, et que ce sont plutôt des paraphrases où le sens littéral est souvent perdu dans les commentaires. Ce reproche peut sur-tout s'adresser au P. Noel, qui a confondu, dans un discours continu, le texte, les gloses et les notes, et qui, par-là, a remplacé la concision, quelquefois excessive, des disciples de Confucius, par une prolixité qui rend sa traduction presque illisible.

Quant à la traduction Française que je joins à la version littérale Latine, elle est, je crois, plus concise et plus conforme au génie de l'original que les leurs, et sur-tout que celle du *Tâi thöi* et du *Tchoûng yoûng*, faite en françois par Cibot; mais elle est presque en tout conforme à leur sens, et le principal avantage qu'elle peut avoir sur leur travail est celui d'avoir été faite postérieurement et avec le secours que ce travail m'offroit. Elle étoit, au reste, indispensable pour éclaircir le sens des phrases, qu'il n'auroit pas toujours été facile de saisir à l'aide de la seule métaphrase Latine, dépourvue, comme elle devoit l'être, de signes grammaticaux et de moyens phraséologiques. Le propre d'une version littérale est d'être exacte, et de faire connoître le sens des mots; celui d'une traduction libre est de s'attacher à l'esprit plus qu'à la lettre, et de faire juger le génie de l'auteur original. Les missionnaires ont peut-être fait tort à ces deux objets, en cherchant à les réunir dans une même version. J'ai cru que je réussirois mieux à les atteindre en les séparant. Voilà les raisons qui m'ont engagé à faire une double traduction. Au reste, j'avoue que c'est aux mis-

sionnaires que je dois l'intelligence de ces livres, que je n'aurois peut-être jamais parfaitement compris sans le secours de leurs paraphrases. Mais quelle que soit la juste confiance que j'ai dans leur exactitude, je n'ai jamais adopté leur sens, sans le discuter et le comparer avec celui des meilleurs commentateurs Chinois. Je ne voulois pas d'ailleurs laisser dans ces livres une seule phrase, un seul caractère dont l'interprétation fût douteuse, et j'avois besoin d'être soutenu, dans cette tâche longue et pénible, par le desir d'exécuter un ouvrage à l'aide duquel on pût s'exercer à la traduction, et prendre une connoissance exacte du génie de la langue Chinoise; en un mot, par le desir de rendre les *Quatre livres* classiques en Europe, comme ils le sont à la Chine.

En attendant que les circonstances me permettent de publier mon travail dans son entier, j'ai cru faire une chose utile pour tous ceux qui voudroient à l'avenir étudier la langue Chinoise, en saisissant une occasion précieuse et difficile à retrouver, de mettre au jour un texte extrait des *Ssé choû*. Aucun livre Chinois n'a encore été publié en Europe : l'édition de *Goa* est ici de la plus grande rareté, et je ne sais même s'il en existe en France un seul exemplaire (9). Il est probable que le livre de Confucius, traduit et commenté par les missionnaires Anglois, ne sera jamais beaucoup plus répandu (10). En choisissant le *Tchoûng yoûng* pour l'insérer ici en chinois et en mandchou, mon intention est donc d'achever de faire connoître les *Ssé choû*, et en même temps de donner aux étudiants un livre aussi estimé à la Chine par son contenu que par sa forme, celui des quatre livres moraux de Confucius, qui m'a paru renfermer, sous une moindre étendue, les idées les plus sublimes et le style le plus parfait, un livre enfin propre à intéresser également les moralistes et les philologues.

NOTES.

(1) On les appelle aussi **書之子四** *Ssé tseù-tchì choû* [les Livres des quatre Docteurs]. C'est ainsi qu'ils sont désignés dans la préface mise à la tête de la traduction Mandchoue, par l'Empereur. Mais le plus souvent, on joint au titre de *Ssé choû*, des mots ou des phrases qui caractérisent les différentes éditions ; par exemple, **製御** *lú-tchí*, édition impériale; **文正** *tchíng wén*, texte pur; **節分章** *Tcháng fên tsièi*, édition dont les *tcháng* sont subdivisés en paragraphes, &c.

(2) Fourmont a confondu les *Ssé choû* avec les *Kíng* : les premiers forment un ordre à part, inférieur en authenticité aux cinq *Kíng*, et non pas le cinquième *Kíng*, comme il le dit dans son catalogue^a. C'est le **秋春** *Tchhún tshioû*, ou la Chronique du royaume de *Lou*, écrite par Confucius lui-même, qui tient le cinquième rang parmi les *Kíng*. Au reste, il y avoit autrefois six *Kíng*, avant qu'on perdît le **經樂** *Yò kíng*, ou le livre de la Musique. On en compte encore à présent six, en joignant aux cinq livres vraiment classiques, le **經孝** *Híáo kíng*, ou livre de l'obéissance filiale. Voyez la préface de l'Empereur, rapportée dans la Notice, page 13.

(3) Tous les missionnaires et tous ceux qui ont parlé de ce livre, le nomment *Tá hiö*. C'est sur l'autorité du *Tshíng wén kián*^b que je lis *Tái hiö*. Au reste le caractère **大**, qu'on le lise *tà* ou *tai*, signifie presque également, *grand, suprême, sublime*. *Tái hiö* est donc la *grande étude, la science sublime*, et non pas l'école des adultes, *ADULTORUM SCHOLA*, comme le traduit le P. Noël.

(4) Ces mots *droite voie, raison fixe*, ne présentent pas un sens clair en françois. Ceux de **道** *taó* et de **理** *li*, qui se lisent dans le chinois, sont de ces termes abstraits, tels qu'en emploient les métaphysiciens de tous les pays, et qui sont très-nombreux dans la philosophie Chinoise. Faute d'expressions équivalentes, on n'en pourroit faire sentir la force que par un commentaire. J'explique ailleurs^c

^a *Ad calcem Grammat. Sinicae*, p. 403.

^b Classe de la littérature, ordre des livres, article 1.^{er}

^c Note sur le *Tchang I.^{er}* du *Tchoúng-yóung*.

le mot *taó*. Quant à celui de *li*, c'est, suivant les dictionnaires, la règle, la droite raison ou le droit chemin des choses, la lumière naturelle indiquant ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, le premier principe de toutes choses, principe immatériel, mais nécessairement inhérent à la matière et à toutes choses, constituant les choses mêmes avec un autre principe, qu'on appelle 氣 *khi*. Par

cette explication, je ne crois pas avoir suffisamment éclairci le passage de *Tchoû-hi*; je crois seulement avoir montré pourquoi il est obscur. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces objets, qui demandent d'être traités en détail dans un ouvrage exprès. Les Missionnaires ne nous ont donné, sur la métaphysique Chinoise, que des notions imparfaites et fort superficielles: mon projet est d'y revenir quelque jour, si je parviens à en débrouiller le chaos.

(5) Dans sa *Grammatica Sinica*, page 203, il cite le *Lún-iú*, page 35 et p. 41, sans désigner aucune édition. Aux pages 22 et 23, il cite plus vaguement encore *Confucius*, lib. I, §. 2, et lib. I, p. 2, §. 1. Avec de pareilles indications, il est impossible de retrouver les passages cités; et si le caractère littéraire de Fourmont n'étoit pas connu d'ailleurs, on seroit tenté de croire que ses citations étoient faites en l'air, ou qu'il se soucioit peu qu'on les vérifiât.

(6) L'édition de cette version, que j'ai eue entre les mains, est en six volumes, du format ordinaire des livres Chinois. Le texte entier, la vie de Confucius, et toutes les préfaces, ainsi que les accessoires ou annotations de *Tchoû-hi*, sont dans les deux langues; chaque phrase Chinoise est placée à droite de la phrase Mandchoue correspondante. La longueur des mots Mandchous fait qu'il y a quelquefois un assez grand intervalle entre la fin d'une phrase Chinoise et le commencement de la suivante.

(7) Ai-je besoin d'avertir que mon intention est ici, non de donner aux Mandchous des leçons sur leur propre langue, mais de montrer le vice du système de traduction qu'ils ont suivi, et de proposer des exemples de celui qu'il auroit été plus convenable d'adopter! Il y a bien, dans le génie des langues, quelque chose d'arbitraire, qui dépend du hasard ou du caprice particulier des hommes qui les parlent, ou des premiers auteurs qui les écrivent; mais il y a aussi quelque chose d'indépendant de ce même caprice, et qui tient à la nature même des idiomes, au nombre et à l'espèce des formes grammaticales, et à d'autres objets; c'est cette partie du génie de leur langue, à laquelle les Mandchous n'ont pas eu assez d'égard, ou plutôt qu'ils ont entièrement négligée dans leurs traductions. Le langage qu'ils y parlent est tellement devenu Chinois, qu'il n'a presque rien conservé du génie naturel de leur langue maternelle, et qu'il seroit à peine entendu des Mandchous qui habitent au nord de la grande muraille.

(8) Par exemple, on y lit 冥冥 au lieu de 冥冥; 冥冥, au lieu de 冥冥; 冥冥, pour 冥冥; 冥冥, pour 冥冥, et ainsi à chaque page, et presque à chaque ligne.

(9) Bayer est, je crois, le premier qui ait publié des textes d'une certaine éten-

due; savoir, dans son *Museum Sinicum*, le commencement du livre *Tái hiö*, et celui du *Siaò eül lün*, avec un petit vocabulaire Chinois; et dans les *Commentaria academiae Petropolitanae*^a, le premier *Kiouan* du *Tchhun thsiou* de Confucius. Mais les gravures du *Museum Sinicum* sont si mal exécutées, qu'il est à-peu-près impossible de lire les caractères qu'elles contiennent. Le fragment du *Tchhun thsiou* est plus correctement gravé, mais les caractères n'en ont pas plus d'élégance. Ce sont là les seuls morceaux qui aient encore été extraits des livres Chinois, et publiés textuellement en Europe. Un très-petit nombre de fragmens moins considérables, donnés par Fourmont, Kircher, M. de Klaproth et quelques autres, forment la totalité des passages en caractères Chinois, mis, jusqu'à présent, à la disposition des étudiants.

(10) Quand je composai cette Notice (en 1810), je n'avois pas encore vu le livre de Confucius dont il s'agit, et je ne le connoissois que par les annonces des journaux. Ce n'est point le *Tái hiö*, c'est la première partie du *Lún iú*, qui a été publiée à Sirampour, en 1809, avec le texte Chinois, une traduction littérale et un commentaire. L'auteur, M. Marshman, a fait précéder sa traduction d'une vie de Confucius, et d'une dissertation grammaticale. J'ai eu occasion de parler de cette dissertation, en faisant la revue des ouvrages élémentaires publiés sur la langue Chinoise par les Européens^b. Quant à la version du *Lún-iú*, j'en ai fait l'objet d'un examen particulier. La seule observation que je placerai ici, à son sujet, c'est que la première partie de ce livre, traduite et publiée aujourd'hui par M. Marshman, est précisément celle qui a été donnée autrefois, en chinois et en latin, par les Missionnaires catholiques, et qui fait partie de l'édition de Goa. Voyez ci-dessus, p. 23.

^a Tome VII, p. 398 et suiv.

^b Plan d'un dictionnaire Chinois, p. 69.

AVERTISSEMENT

Sur le Tchoûng-yoûng.

J'AI dit, dans la notice précédente, que le *Tchoûng yoûng* se divisoit en trente-trois *tchang* ou articles. Cette division se marque dans le texte par des alinéas et un signe particulier qui en fixe le commencement. Des chiffres romains correspondront, dans les versions Française et Latine, à la division Chinoise.

A la fin de chaque *tchang*, on trouve, dans les éditions originales, une phrase qui avertit que ce qui précède fait partie du I.^{er}, du II.^e, du III.^e, &c. Dans un grand nombre d'éditions, ces phrases sont, comme je l'ai dit plus haut, suivies d'une annotation ou d'un résumé dont l'auteur est le célèbre *Tchou-hi*. J'ai conservé les phrases dans mon édition; quant aux annotations de *Tchou-hi*, comme elles ne font pas partie du texte, je les ai supprimées dans le chinois et dans le latin; mais comme elles peuvent être de quelque utilité pour l'intelligence du livre, je les ai mises en françois et placées à la suite des *tchang* auxquels elles appartiennent.

La division du *tchang* en *tsiëi* ou paragraphes sera marquée, comme dans les éditions Chinoises, par le caractère 節 *tsiëi*. J'ai numéroté ces paragraphes dans les deux versions avec des chiffres Arabes qui répondent aux *tsiëi* Chinois.

Il étoit nécessaire de distinguer par un signe les caractères qui sont l'objet de quelques remarques et auxquels on doit faire une attention particulière. J'ai fait usage d'une marque dont se servent aussi les Chinois: cette marque n'est originairement que le coup de pinceau placé par les maîtres à la droite des caractères auxquels il est nécessaire que les étudiants fassent une plus grande attention. Elle a passé dans la typographie Chinoise; et en l'employant ici, j'en ai étendu l'usage à marquer les passages cités du *Chi king* et

quelques autres objets. Quand on désirera un éclaircissement sur les caractères ainsi désignés, on pourra recourir aux mots de la métaphore Latine qui leur correspondent, et on y trouvera le renvoi aux notes placées à la fin du livre.

Plusieurs des caractères marqués comme je viens de le dire, sont en outre affectés, à l'un de leurs angles, d'un demi-cercle qui est encore un signe employé dans les livres Chinois, et dont j'ai expliqué l'usage ailleurs. Par l'effet de ce signe, le ton du caractère est toujours changé, et le changement de ton entraîne souvent un dans la prononciation. Dans le texte du *Tchoûng ybîng* qui va suivre, une notule marginale, placée vis-à-vis de ces caractères modifiés, avertira le lecteur du ton auquel on doit les lire.

*Essai sur la
langue et la litté-
rature Chinoise,
pag. 45.*

J'ai marqué la ponctuation avec plus de soin qu'on n'a coutume de le faire dans les éditions originales, distinguant par un °, non-seulement les phrases, mais encore les membres de phrase dont la confusion pourroit altérer le sens. Les particules finales et explétives sont indiquées dans la version Latine, afin que le nombre des mots Latins puisse correspondre à celui des caractères Chinois. Les abréviations p. s. (*particula separans*), p. f. (*part. finalis*), p. r. (*part. relativa*), et quelques autres faciles à comprendre, indiquent la nature de ces particules. Chacune d'elles est représentée par une parenthèse qui doit compter pour un caractère. Par ce moyen, et à l'aide de la précaution que j'ai prise de rendre toujours un caractère par un mot Latin, ou de réunir par un tiret les mots qui, dans un très-petit nombre de cas, doivent rendre le sens d'un seul caractère, il sera toujours aussi aisé de retrouver dans la version Latine le sens isolé des mots Chinois, que si la version étoit interlinéaire.

A l'exemple des traducteurs Tartares, je n'ai marqué dans la version Mandchoue que la division des *tchang*, supprimant celle des *tsiëi*. On remarquera que le numéro d'ordre est placé à la fin de chaque chapitre, et marqué par ces mots : *ci-dessus est le premier, le second chapitre, &c.*

中庸

○天命之謂性。率性之謂道。脩道
 之謂教。節道也者。不可須臾離也。
 可離。非道也。是故君子戒慎乎其
 所不睹。恐懼乎其所不聞。節莫見
 乎隱。莫顯乎微。故君子慎其獨也。
節喜怒哀樂之未發。謂之中。發而
 皆中節。謂之和。中也者。天下之大

↳ Tchoüng, au 3.^e ton.

↳ Prononcez lö. Ce même caractère, prononcé yó, signifie musique.

↳ Hó, concorde, égalité sans défaut ni excès.

↳ Lí, au 3.^e ton.

↳ Hián, au 3.^e ton.

L'INVARIABLE MILIEU.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. L'ordre établi par le Ciel s'appelle *nature* ; ce qui est conforme à la nature s'appelle *loi* ; l'établissement de la loi s'appelle *instruction*.

§. 2. La loi ne peut varier de l'épaisseur d'un cheveu ; si elle pouvoit varier, ce ne seroit point une loi. C'est pourquoi le sage veille avec respect à ce qui ne se voit pas, et pense avec crainte à ce qui ne s'entend pas.

§. 3. Il y a des choses qui ne se voient pas, parce qu'elles sont cachées ; d'autres échappent par leur subtilité. C'est pourquoi le sage veille *sur ce qu'il y a en lui de plus secret*.

§. 4. Avant que la joie, la colère, la tristesse, la gaieté ne soient nées dans l'ame, elle est dans l'état qu'on appelle *milieu* : lorsque ces passions se sont élevées et qu'elles ont toutes atteint

MEDIUM IMMUTABILE.

CAPUT PRIMUM.

§. 1. Cœlum jubet (1) quod dicitur natura (2) ; conformari (3) naturæ (p. r.) dicitur regula (4) ; instaurare regulam (p. r.) dicitur documentum (5).

§. 2. Regula (part. sep. phras.) (part. relat. subj.) non potest pili momento (6) abesse (part. fin.), posset abesse, haud regula. (p. f.) Est causa sapiens (7) attendit vigilatque in iis quæ non videntur ; timet pavetque in iis quæ non audiuntur.

§. 3. Non apparent eo quod recondita ; non manifestantur eo quod subtilia. Quapropter sapiens vigilat suo interiori-soli. (p. f.)

§. 4. Gaudium, ira, tristitia, hilaritas (p. r.) nondùm orta, dicitur (p. r.) medium (a) ; orta et simul attigerunt mensuram dicitur (p. r.) æquilibrium. Medium (p. s.) (p. r.), orbis (p. genitiv.) magnum

(a) Μέσος δὲ ἰσὺ ἀεὶ μέγιστος, ἀλλὰ τὸ
ὄρεος ἡμᾶς (Aristot.) Virtus est medium | vitiorum et utrinque reductum (Hor.),
Ὁ Μέσος βίος βέλτερος (Aristot.)

une juste mesure, c'est ce qu'on appelle *équilibre*. Le milieu est la grande base de l'univers, l'équilibre en est la voie *universelle*.

§. 5. *Lorsque le milieu et l'équilibre sont dans leur perfection, le ciel et la terre sont tranquilles ; toutes choses prennent leur accroissement.*

Ceci est le premier chapitre.

CHAPITRE II.

§. 1. Le philosophe a dit : le sage tient invariablement le milieu ; le vulgaire le viole.

§. 2. Le sage tient invariablement le milieu , et par sa sagesse il le garde toujours ; les hommes vulgaires ont aussi un milieu qu'ils tiennent ; mais, par leur corruption, ils ne craignent pas de le violer.

Ceci est le second chapitre (a).

CHAPITRE III.

§. 1. Khoung-tseu a dit : ô la sublime chose que l'invariable

fundamentum. (p. f.) Concordia (p. s.) (p. r.) orbis (p. g.). penetrans regula (8) (p. f.).

§. 5. Perfectis medio concordiaque , cœlum terraque stant quieta. (p. f.) Decem millia rerum (9) nutriuntur (p. f.).

Dextrorsus (part. ord.) primum capitulum.

CAPUT II.

§. 1. Tchoung-ni (10) ait : Sapientes medio constant (11) ; parvi homines (12) opponuntur medio constanti.

§. 2. Sapiens (p. r.) medio constat, (p. f.) sapiensque et semper medio stat ; parvi homines (p. r.) medio constant (p. f.), parvique homines et haud timent vel exterrantur. (p. f.)

Dextrorsus (part. ordin.) secundum capitulum.

CAPUT III.

§. 1. Tseu (abbreviat. pro Khoung-tseu) ait : Medio constantia, ejus sublime, (p. f.) quàm ! populi pauci possunt jamdiù

(a) Dans les dix chapitres suivans, il est parlé | du premier. Quoique les paroles n'aient pas de liaison, le sens ne laisse pas d'être bien suivi.

本也。和也者。天下之達道也。節致
中和。天地位焉。萬物育焉。

右第一章

○仲尼曰。君子中庸。小人及中庸。
節君子之中庸也。君子而時中。小
人之中庸也。小人而無忌憚也。

右第二章

○子曰。中庸其至矣乎。民鮮能久

Siân, au 1.^{er}
ton.

矣。

右第三章

○子曰。道之不行也。我知之矣。知者過之。愚者不及也。道之不明也。我知之矣。賢者過之。不肖者不及也。節人莫不飲食也。鮮能知味也。

右第四章

○子曰。道其不行矣夫。

▷ Sián, au 1.^{er} ton.

▷ Fou, au 2.^e ton.

▷ Tchi, au 3.^e ton.

milieu ! Mais, depuis long-temps, combien peu d'hommes savent s'y tenir !

Ceci est le troisième chapitre.

CHAPITRE IV.

§. 1. Khoung-tseu a dit : je sais pourquoi la voie de la vertu est peu fréquentée : les hommes éclairés l'outrepassent ; les ignorans n'y parviennent pas. Je sais pourquoi la voie de la vertu est peu éclairée : les sages l'outrepassent, et ceux qui sont sans forces ne l'atteignent pas.

§. 2. Parmi les hommes il n'est personne qui ne boive et ne mange ; bien peu savent discerner les saveurs.

Ceci est le quatrième chapitre.

CHAPITRE V.

§. 1. Khoung-tseu a dit : quel malheur que la voie de la vertu ne soit pas plus fréquentée !

(*p. f.*).

Dextrorsùs (*p. ord.*) tertium capitulum.

CAPUT IV.

§. 1. *Khoung-tseu* ait : Via (13) (*p. r.*) non frequentatur (*p. s.*) ego scio (*p. r.*), (*p. f.*) prudentes (*p. r.*) excedunt, (*p. r.*) rudes (*p. r.*) non attingunt. (*p. f.*) Regula (*p. r.*) non inclarescere, (*p. s.*) ego scio (*p. r.*), (*p. f.*) ; sapientes (*p. r.*) excedunt (*p. r.*) ; non generosi (*p. r.*) non attingunt. (*p. f.*).

§. 2. Hominum nullus non bibit comeditque ; (*part. sep.*) pauci possunt noscere sapes (*p. f.*).

Dextrorsùs (*p. ord.*) quartum capitulum.

CAPUT V.

Khoung-tseu ait : Regula, hæc non frequentata (*p. f.*) ! (*p. doloris excl.*)

Ceci est le cinquième chapitre (a).

CHAPITRE VI.

§. 1. Khoung-tseu a dit : Que la prudence de l'empereur *Chún* étoit grande ! *Chún* aimoit à consulter et à examiner les moindres réponses de ceux qui l'entouroient ; il cachoit les mauvaises et publioit les bonnes : prenant ces deux sortes de réponses , il employoit le milieu pour son peuple. C'est par ces moyens qu'il est devenu le grand *Chún*.

Ceci est le sixième chapitre.

CHAPITRE VII.

§. 1. Khoung-tseu a dit : Tout homme qui dit , je suis éclairé , se trouve bientôt rebuté , poussé dans mille filets , et tombe dans toutes sortes de pièges qu'il lui est impossible d'éviter. Tout homme qui dit : je suis éclairé , s'il choisit le milieu , ne pourra s'y tenir l'espace d'une lune.

Dextrosùs (*part. ordin.*) quintum capitulum.

CAPUT VI.

Khoung-tseu ait : Chun, ejus magna prudentia (*p. separat.*) (*partic. admirationis*)! Chun amabat interrogare et amabat examinare proximorum verba; recondebat mala et evulgabat bona: accipiens eorum duo extrema, utebatur eorum medio in populum. Is his ab factus est Chun (*p. f.*).

Dextrosùs (*part. ordin.*) sextum capitulum.

CAPUT VII.

Khoung-tseu ait : Homo quivis dicens *ego prudens*, abigitur, et occurrit plurimis retibus decipulisque, incidit fovearum (*part. genit.*) medio, et nunquam (*p. r.*) sciet se substrahere (*p. f.*). Homo quivis dicens *ego prudens*, eligat in medio constanti, at non poterit spatio mensis servare. . .

(a) Ce chapitre est la suite du précédent, | qui fréquentent la voie de la vertu, commencent
et cette exclamation sur le peu de personnes | le sens du chapitre suivant.

右第五章

○子曰。舜其大知也。與。舜好問而好察邇言。隱惡而揚善。執其兩端。用其中於民。其斯以為舜乎。

右第六章

○子曰。人皆曰。予知。驅而納諸罟獲陷阱之中。而莫之知辟也。人皆曰。予知。擇乎中庸。而不能期月守。

ㄩ Tchí, au 3.^e ton.

ㄩ Pí ou Phí, au 3.^e ton, avec ou sans gutturale.

ㄩ Hào, au 3.^e ton.

也。

右第七章

○子曰。回之爲人也。擇乎中庸。得一善。則拳拳服膺而弗失之矣。

右第八章

○子曰。天下國家可均也。爵祿可辭也。白刃可蹈也。中庸不可能也。

右第九章

Ceci est le septième chapitre (a).

CHAPITRE VIII.

Khong-tseu a dit : *Hoei* étoit véritablement un homme ; choisissant dans l'invariable milieu, lorsqu'il étoit parvenu à saisir une vertu, il s'y attachoit avec opiniâtreté, la renfermoit dans son cœur et ne la perdoit plus.

Ceci est le huitième chapitre.

CHAPITRE IX.

Khong-tseu a dit : On peut gouverner les empires et les royaumes, refuser les titres et les richesses, fouler aux pieds les épées nues *Tout cela est plus facile que de garder invariablement le milieu.*

Ceci est le neuvième chapitre (b).

(p. f.).

Dextrorsùs (p. ordin.) septimum capitulum.

CAPUT VIII.

Khong-tseu ait : *Hoei* (14), (p. r.), fuit homo (p. s.); eligebat in medio constanti, assequutusque unam virtutem, illicò pugno-arcte stringebat, sumebatque pectore, et nunquam dimittebat. (p. r.) (p. f.)

Dextrorsùs (p. ordin.) octavum capitulum.

CAPUT IX.

Khong-tseu ait : Orbis regna possunt æqualiter-regi (p. f.); dignitates censusque possunt recusari (p. f.); albi enses possunt calcari (p. f.); medium constans non potest teneri. (p. f.)

Dextrorsùs (p. ordin.) nonum capitulum.

(a) On parle du grand sage du chapitre précédent. De plus, l'exclamation sur la voie de la vertu peu éclairée, ouvre le sens du chapitre suivant.

(b) Ceci se rattache encore au chapitre précédent, et ouvre le chapitre suivant.

CHAPITRE X.

§. 1. Tseu-lou consulta Khoung-tseu sur la force d'ame.

§. 2. Khoung-tseu lui dit : Est-ce de la force d'ame des contrées méridionales , de celle du nord , ou de la vôtre , que vous voulez parler ?

§. 3. Avoir de la capacité et de la douceur pour instruire , n'être pas trop sévère envers les criminels ; voilà la force d'ame des contrées méridionales , et c'est à elle que s'attachent les sages.

§. 4. Coucher sur le fer et les peaux de bêtes , savoir mourir sans peine ; voilà la force d'ame des pays du nord , et c'est à cela que s'attachent les braves.

§. 5. Mais quelle force que celle du sage qui sait vivre en paix avec les hommes , sans avoir la mobilité de l'eau , et rester au milieu d'eux ferme et incorruptible ! Quelle force que celle du sage qui , lorsque son pays est florissant et bien gouverné , sait ne pas se laisser corrompre et ne pas s'enorgueillir ; qui , lorsque son pays est sans lois et sans vertus , sait être immuable jusqu'à la mort !

CAPUT X.

§. 1. *Tseu-lou* (15) quæsit de fortitudine.

§. 2. *Khoung-tseu* ait : Meridiei partis (*part. genitiv.*) fortitudine (*part. interrog.*) ! Septentrionis partis (*part. genitiv.*) fortitudine (*part. interrog.*) ! sive (16) vestra fortitudine (*part. interrog.*) !

§. 3. Benignum lenemque in institutione , non retribuere improbis (17) , meridiei partis (*part. genit.*) fortitudo (*p. f.*). Sapiens commoratur (18) (*p. r.*)

§. 4. [*Pro*] storeis metallum , coria (19) , mori et non fastidire , septentrionis partis (*p. genit.*) fortitudo (*p. f.*) et fortes (*p. r. subj.*) commorantur (*p. r. complem.*)

§. 5. Idcirco sapientem concordare et non fluere (20) , fortitudo proh ! fortis ; medio stare et non inclinari , fortitudo proh ! fortis. Regnum habeat leges , non commutari , replevere (*p. f.*) fortitudo proh ! fortis. Regnum careat legibus , usque -ad mortem non commutari , fortitudo proh ! fortis.

○子路問強。一節子曰：南方之強與，
北方之強與。抑而強與。一節寬柔以
教。不報無道。南方之強也。君子居
之。一節衽金革。死而不厭。北方之強
也。而強者居之。一節故君子和而不
流。強哉矯。中立而不倚。強哉矯。國
有道。不變。塞焉。強哉矯。國無道。至
死不變。強哉矯。

右第十章

○子曰索隱行怪。後世有述焉。吾弗爲之矣。節君子遵道而行。半途而廢。吾弗能已矣。節君子依乎中庸。遯世不見知而不悔。惟聖者能之。

右第十一章

○君子之道。費而隱。節夫婦之愚。

Ceci est le dixième chapitre.

CHAPITRE XI.

§. 1. Khoung-tseu dit : Rechercher les choses obscures et faire des actions extraordinaires pour être renommé dans les siècles à venir, est une conduite que je ne voudrois pas tenir.

§. 2. Le sage prend le chemin de la vertu et le parcourt ; parcourir la moitié d'un chemin glissant et s'arrêter ensuite, est une chose que je ne voudrois pas faire.

§. 3. Le sage se conforme à l'invariable milieu. Fuir le siècle, souffrir sans regrets d'être ignoré et inconnu des hommes, est une chose qui n'est possible qu'à un saint.

Ceci est le onzième chapitre (a).

CHAPITRE XII.

§. 1. La voie des sages est obscure et immense.

§. 2. Les hommes et les femmes, quelque ignorans qu'ils

Dextrorsùs (*part. ordin.*) decimum capitulum.

CAPUT XI.

§. 1. *Khoung-tseu* ait : quærere (21) recondita, agere extraordinaria, posteris sæculis habeantur narratores (*p. f.*), ego non facerem (*p. r.*), (*p. f.*)

§. 2. Sapiens obsequitur viæ ; progredi dimidium, lubricum et deficere, ego non possem desistere (*p. f.*)

§. 3. Sapiens conformatur cum medio constanti. Fugere sæculum, non videri cognoscique, et non pœnitere, solus sanctus (*p. r.*) potest (*p. r.*) (22).

Dextrorsùs (*part. ordin.*) decimum primum capitulum.

CAPUT XII.

§. 1. Sapientis (*p. genit.*) regula ardua et obscura (23).

§. 2. Virorum fœminarumque (*p. g.*) rudes,

(a) Les paroles de Khoung-tseu, que cite Tseu-ssé, sont pour éclaircir le sens du premier chapitre, et se rapportent aux trois vertus cardinales, la prudence, la bonté et la force, qui sont comme les portes pour entrer dans la morale. C'est à cela que revient ce qu'on dit, dans cette première partie, de la conduite de l'empeur Chün, de Yan-youan et de Tseu-lou :

soient, peuvent acquérir des connoissances ; mais, quelque éclairé qu'on soit, on ne peut atteindre le comble de la science, et il reste toujours des choses qu'on ignore. Les hommes et les femmes, quelque foibles qu'ils soient, peuvent faire quelques pas dans la voie de la vertu ; mais, quelque éclairé qu'on soit, on ne peut en atteindre le sommet, et il y reste toujours des choses qu'on ne peut pratiquer. Ainsi, quelque immenses que soient le ciel et la terre, il est encore en eux des choses auxquelles l'homme peut trouver à redire. C'est pourquoi nous disons, en parlant de la grandeur du vrai sage, que le monde ne peut la contenir, et en parlant de la subtilité de cette vertu, que le monde ne peut la diviser.

§. 3. Le Livre des poésies dit :

L'oiseau Youan pénètre dans les cieus, et le poisson se plonge dans l'abîme.

Ces paroles signifient que la vertu se montre dans les choses les plus basses, ainsi que dans les plus sublimes.

§. 4. La voie du sage a son origine au commun des hommes et des femmes, d'où, s'élevant à sa sublimité, elle se découvre dans le ciel et sur la terre.

possunt ad accedere scientiam (*p. f.*) ; pervenire-ad ejus apicem (*p. separat.*) etsi sanctus (24) vir, etiam erit quod non sciat. (*p. f.*) Viri fœminæque (*p. r.*) non generosi possunt ad posse agere (*p. f.*) ; pervenire-ad ejus apicem (*p. separat.*) etsi sanctus vir, etiam erit quod non possit. (*p. f.*) (25) Cœlum terraque (*p. r.*) magna (*p. separat.*) homines adhuc erit quod oderunt. Idcirco de-sapientis dicamus magnitudine, orbis universus non poterit continere. (*p. f.*) dicamus-de subtilitate, orbis universus non poterit rumpere (*p. f.*) (26).

§. 3. Carmen ait (27) : *Youan* volando pertingit cœlos ; piscis immergitur in abyssos : significat eam summis imisque cognosci (*p. f.*)

§. 4. Sapientis (*p. genit.*) regula exorditur principio à viris feminisque, perveniensque-ad ejus apicem (*p. s.*) cognoscitur in cœlo

savoir, de la prudence de *Chun*, de la bonté de *Yan-youan*, et de la force de *Tseu-lou*. De ces trois vertus, une venant à manquer, on ne

peut plus construire l'édifice de la morale, ni parfaire la vertu. Le reste se verra dans le vingtième chapitre.

可以與知焉。及其至也。雖聖人亦有所不知焉。夫婦之不肖。可以能行焉。及其至也。雖聖人亦有所不能焉。天地之大也。人猶有所憾。故君子語大。天下莫能載焉。語小。天下莫能破焉。節詩云。鳶飛戾天。魚躍于淵。言其上下察也。節君子之道。造端乎夫婦。及其至也。察乎天

地。

右第十二章

○子曰。道不遠人。人之爲道而遠人。不可以爲道。詩云。伐柯伐柯。其則不遠。執柯以伐柯。睨而視之。猶以爲遠。故君子以人治人。改而止。忠恕違道不遠。施諸己而不願。亦勿施於人。君子之道四丘

Ceci est le douzième chapitre (a).

CHAPITRE XIII.

§. 1. Khoung-tseu a dit : La loi n'est point éloignée des hommes. Si les hommes se forment une loi éloignée d'eux, on ne doit point l'appeler loi.

§. 2. Le Livre des poésies dit :

Quand on taille un manche, le modèle n'est point éloigné.

Celui qui prend un manche pour en tailler un autre d'après son modèle, le regarde et l'envisage de côté; encore en est-il toujours un peu éloigné. Ainsi le sage gouverne l'homme d'après l'homme, et se borne à le diriger au bien.

§. 3. Celui qui est sincère et attentif à ne rien faire aux autres de ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit, n'est pas loin de la loi. Ce qu'il desire qu'on ne lui fasse pas, qu'il ne le fasse pas lui-même aux autres.

§. 4. Des quatre règles du sage, moi *Khieou*, je ne puis encore

terraque.

Dextrorsùs (*p. ord.*) decimum secundum capitulum.

CAPUT XIII.

§. 1. *Khoung-tseu* ait : Regula non remota hominibus ; homines (*p. r.*) faciant regulam et remotam hominibus (28), non potest pro haberi regulâ.

§. 2. *Carmen* ait (29) : *exciso manubrio excindens manubrium, hujus exemplar non distat. Accipiens manubrium ad excindendum manubrium, oblique-respicit et considerat, (p. r.) ; adhuc ex fit distans. Idcirco sapiens ex hominibus regit homines, correctisque, tunc quiescit.*

§. 3. Rectus, sincerusque (30) refragatur regulæ non procul (31) ; addi in seipsum et [quod] non optat, etiam non addit in homines.

§. 4. Sapiientis (*p. gen.*) regulæ quatuor. *Ego-khieou* (32)

(a) Ce chapitre contient les paroles de *Tseu-ssé*, pour commenter et éclaircir le sens du premier chapitre, où il est dit que la loi ne peut varier. Les huit chapitres suivans sont des citations de paroles de *Khoung-tseu*, sans ordre, pour justifier et éclaircir celui-ci.

G

en observer une seule. Ce qu'on a droit d'attendre d'un fils, qu'il soit entièrement soumis à son père, je ne parviens point encore à l'observer. Ce qu'on attend d'un sujet, qu'il serve fidèlement son maître, je ne le pratique point encore. Ce qu'on exige d'un frère cadet, qu'il soit soumis à son aîné, je ne l'ai point encore rempli. Ce qu'on exige d'un ami, qu'il préfère à tout son ami, je ne l'ai point encore suffisamment mis en pratique. Exercice constant de ces vertus ; continuelle circonspection dans les paroles ; ne pas manquer d'employer tous ses efforts, lorsqu'il y a des choses qu'on n'a pas suffisamment pratiquées ; ne pas s'abandonner à des paroles superflues ; faire que les paroles répondent aux actions, et que les actions répondent aux paroles : de cette manière, comment le sage ne seroit-il pas solidement vertueux ?

Ceci est le treizième chapitre (a).

nondum possum unam (33) (*p. f.*) ; quod quæritur a filio, ut serviat patri, nondum possum ; (*p. f.*) quod quæritur a subjecto, ut serviat principi, nondum possum ; (*p. f.*) quod quæritur a fratre-minori, ut serviat fratri-majori, nondum possum ; (*p. f.*) quod quæritur ab amicis sociisque, prius adhibere (*p. r.*), nondum possum. (*p. f.*) Constans virtutum (*p. genit.*) exercitium, constans verborum (*p. g.*) circumspectio, [si] habeatur cui non sufficiat, non audere non conari ; [si] habeatur superfluum, non audere exhaurire. Verba respondeant operibus, opera respondeant verbis. Sapiens quomodo non sincerus (34) perfectusque (*p. interrog. fin.*) !

Dextrosus (*p. ord.*) decimum tertium capitulum.

(a) La loi n'est pas éloignée de la nature des hommes, et c'est en cela qu'elle tient au vulgaire des hommes et des femmes. *Khieou* ne pouvoit encore pratiquer entièrement une seule

vertu, et c'est ce qui prouve que les saints eux-mêmes trouvent encore des choses impossibles. Tout cela est clair. Le chapitre suivant l'explique encore.

未能一焉。所求乎子。以事父未能也。所求乎臣。以事君未能也。所求乎弟。以事兄未能也。所求乎朋友。先施之未能也。庸德之行。庸言之謹。有所不足。不敢不勉。有餘不敢盡。言顧行。行顧言。君子胡不慥慥爾。

右第十三章

Hing, au 3.
ton.

○君子素其位而行。不願乎其外。

節

素富貴。行乎富貴。素貧賤。行乎

貧賤。素夷狄。行乎夷狄。素患難。行

乎患難。君子無入而不自得焉。

節

在上位。不陵下。在下位。不援上。正

己而不求於人。則無怨。上不怨天。

下不尤人。

節

故君子居易以俟命。

小人行險以徼幸。子曰。射有似

Nán, au 3.^e ton.

Í, au 3.^e ton.

Youán, au 2.^e ton.

Nán, au 3.^e ton.

Tchiug, au 3.^e ton.

CHAPITRE XIV.

§. 1. Le sage agit convenablement à son état et ne desire rien au dehors.

§. 2. S'il est riche et honoré, il agit comme homme riche et honoré; s'il est pauvre et méprisé, il agit comme homme pauvre et méprisé; s'il est étranger, il agit comme étranger; s'il est malheureux et souffrant, il agit comme malheureux et souffrant. Nulle part et dans aucune situation, le sage n'est mécontent de son état.

§. 3. S'il est élevé en dignité, il n'accable point ses inférieurs; s'il est dans un rang subalterne, il ne s'oublie pas avec ses supérieurs. Il règle son ame et n'attend rien des autres. Au-dessus de lui, il ne murmure jamais contre le ciel: au-dessous, il n'est jamais aigri contre les hommes.

§. 4. Ainsi le sage toujours égal attend l'ordre des destinées; tandis que le vulgaire se jette dans mille dangers pour chercher le bonheur à tout prix.

§. 5. Khoung-tseu dit: l'archer ressemble au sage: quand

CAPUT XIV.

§. 1. Perfectus vir (35) secundum suum statum et agit, non cupit ab hoc alienum.

§. 2. Ex-eo-quod dives honoratusque, agit ut dives honoratusque; ex-eo-quod pauper ignobilisque, agit ut pauper ignobilisque; ex-eo-quod barbarus alienigenaque, agit ut barbarus alienigenaque; ex-eo-quod infelix (36) afflicтусque, agit ut infelix afflicтусque. Sapiens nusquam intrat et non de-se contentus (*p. fn.*).

§. 3. Sit superiori gradu, non vexat inferiores; sit inferiori gradu, non contendit-ad superiorem (37); rectificat seipsum, et non quærit ab hominibus. Itaque non indignatur: suprâ, non indignatur-de cœlo, infrâ non culpat homines.

§. 4. Idcirco perfectus vir commoratur facîle in exspectando cœli-jussus. Vulgaris homo agit periculosa ad exposcenda grata (38).

§. 5. Khoung-tseu ait: Sagittarius habet similitudinem.....

il s'écarte du but, il revient sur lui-même pour en chercher la cause.

Ceci est le quatorzième chapitre (a).

CHAPITRE XV.

§. 1. La voie du sage peut se comparer au chemin du voyageur qui commence près et s'éloigne ensuite. Elle peut se comparer au chemin de celui qui monte sur un lieu élevé en partant du point le plus bas.

§. 2. Le Livre des poésies dit :

Une épouse et des enfans qui se chérissent et sont bien unis entre eux, sont comme le tambour, le Ché et le Khîn.

Si les frères vivent dans l'union, ils sont heureux et joyeux par leur concorde.

Du bon ordre établi dans ta famille naît le bonheur de ton épouse et de tes enfans.

§. 3. Khoung-tseu a dit : Heureux les parens qui jouissent ainsi de la piété de leurs enfans !

Ceci est le quinzième chapitre.

cum sapiente; aberret à scopo picto (39), reflectens quærit à propriâ personâ.

Dextrorsùs (p. ord.) decimum quartum capitulum.

CAPUT XV.

§. 1. Perfecti viri (p. g.) regula comparatur (40) instar facientis longinquum-iter : certè à proximo; comparatur instar ascendentis altum : certè ab infimo.

§. 2. Carmen ait (41) : Uxor filiique amantes concordiam, sicut tympanum, cythara testudoque (42); fratres-majores minoresque, statim-ut concordant, concordix gaudium sic exhilarant (43), convenit tuæ domui familiæque, exhilarantur tua uxor nepotesque.

§. 3. Khoung-tseu ait : Pater materque ipsi læti-tranquillique (p. fin.) (part. admirationis)!

Dextrorsùs (p. ord.) decimum quintum capitulum.

(a) Ce chapitre est de Tseu-sse, comme tous ceux qui ne commencent pas par ces mots : Khoung-tseu a dit.

乎君子失諸正鵠反求諸其身。

↳ *Lǒ*, au 4.^e ton.

↳ *Tching*, au 2.^e ton.

↳ *Pí*, au 3.^e ton.

↳ *Hao*, au 3.^e ton.

右第十四章

○君子之道辟如行遠必自邇。辟如登高必自卑。節詩曰。妻子好合如鼓瑟琴。兄弟既翕。和樂且耽。宜爾室家。樂爾妻孥。節子曰。父母其順矣乎。

右第十五章

○子曰。鬼神。之為德。其盛矣乎。節
 視之而弗見。聽之而弗聞。體物而
 不可遺。節使天下之人。齊明盛服
 以承祭祀。洋洋乎。如在其上。如在
 其左右。節詩曰。神之格思。不可度
 思。矧可射思。節夫。微之顯。誠之不
 可揜。如此夫。

右第十六章

Y Tchâi, pour
zhâi, cl. 210,
traits 3.

CHAPITRE XVI.

§. 1. Khoung-tseu a dit : Que les vertus des esprits sont sublimes !

§. 2. On les regarde, et on ne les voit pas ; on les écoute, et on ne les entend pas ; unis à la substance des choses, ils ne peuvent s'en séparer.

§. 3. Ils sont cause que les hommes, dans tout l'univers, se purifient et se revêtent d'habits de fête, pour offrir des sacrifices. Ils sont répandus comme les flots de l'Océan au-dessus de nous, à notre gauche et à notre droite.

§. 4. Le Livre des poésies dit :

L'arrivée de l'esprit à qui l'on offre un sacrifice ne peut être aperçue ; à plus forte raison, le sera-t-elle, si on l'honore négligemment !

§. 5. Cette subtilité qui se manifeste, cette vérité qui ne peut être cachée, sont comme la voie du sage.

Ceci est le seizième chapitre (a).

CAPUT XVI.

§. 1. *Khoung-tseu ait : spirituum geniorumque (44) (p. gen.) est virtus : ea capax ! (p. f.) (part. admirat.)*

§. 2. *Respicias (p. r.), et non vides ; auscultas (p. r.), et non audis ; consubstantiati-sunt rebus, et non possunt amoveri.*

§. 3. *Efficiunt-ut orbis universi (p. gen.) homines puri, clari, florenter vestiti, ut offerant sacrificia oblationesque (45) : multitudo immensa (46) (part. admirat.) ! sicuti sint cuivis suprà, sicuti sint cuivis sinistrorsus dextrorsusque.*

§. 4. *Carmen (47) ait : Spiritus (p. gen.) adventus (explet.) non potest judicari (explet.) : magisne poterit negligenter (explet.) !*

§. 5. *Hujus subtilitatis (part. genit.) manifestatio, veritatis (p. gen.) non possibilis occultatio, sic hoc (p. fin.).*

Dextrorsus (p. ordin.) decimum sextum capitulum.

(a) Les esprits imperceptibles ne se voient ni ne s'entendent ; mais, liés à la substance des choses, on connoît manifestement leur existence. Dans les trois chapitres précédens, il est parlé de choses peu claires ; mais dans les trois

suivans, il est parlé d'objets aussi clairs qu'importans. Dans celui qui suit, néanmoins, il est encore parlé de choses claires et obscures, grandes et petites.

CHAPITRE XVII.

§. 1. Khoung-tseu a dit : Quelle admirable piété filiale que celle de *Chun* ! Sa vertu fut celle d'un saint ; sa dignité fut le trône impérial ; ses richesses , tout ce qui est entre les quatre mers. Il fit les sacrifices impériaux à ses ancêtres , et ses neveux l'honorèrent comme leur aïeul.

§. 2. Ainsi , par sa grande vertu , il obtint sa dignité , ses richesses , sa renommée et la longue durée de sa vie.

§. 3. Ainsi le ciel , dans la production des choses , ne manque pas de régler sur leurs qualités les accroissemens qu'il leur accorde ; il soutient et nourrit l'arbre qui est sur pied , et détruit celui qui est tombé.

§. 4. Le Livre des poésies dit :

Louange et amour à l'homme vertueux ! Gloire , gloire à sa vertu !

Il rend au peuple , il rend aux hommes ce qui est à eux.

C'est du Ciel qu'il tient ses richesses. Ses ordres sont pour conserver et pour protéger.

Et le Ciel redouble de bienfaits.

§. 5. Oui , un homme d'une si grande vertu est digne d'obtenir le commandement.

CAPUT XVII.

§. 1. *Khoung-tseu* ait : *Chún*, ejus magna obedientia (*p. sep.*) (*p. admirat.*) ! Virtute fuit sanctus homo , dignitate fuit imperator , divitiis habuit quatuor marium (*p. genit.*) interius ; majorum templis sacrificabat (*p. r.*) , filii nepotesque conservaverunt (*p. r.*) (48).

§. 2. Ideo magnâ virtute certè obtinuit suam dignitatem , certè obtinuit suos census , certè obtinuit suum nomen , certè obtinuit suam longævitatem.

§. 3. Ideo cœlum (*p. r.*) produciens res , certè ab earum dispositionibus et incrementa-dat (*p. f.*) . Sic stantem-arborem (*p. r.*) fovet (*p. r.*) ; dejectam (*p. r.*) destruit (*p. r.*) .

§. 4. Carmen (49) ait : *Eximius , exhilaratus sapiens : resplendet , resplendet* (50) *præclarâ virtute*. Retribuit populo , retribuit (51) hominibus ; tenet census à cœlo ; pacat , protegit , regit (*p. r.*) ; à cœlo denuò (*p. r.*) .

§. 5. Ideò tantâ virtute.

○子曰。舜其大孝也與。德為聖人。
 尊為天子。富有四海之內。宗廟饗
 之。子孫保之。節 故大德必得其位。
 必得其祿。必得其名。必得其壽。節
 故天之生物。必因其材而篤焉。故
 栽者培之。傾者覆之。節 詩曰。嘉樂
 君子。憲憲令德。宜民宜人。受祿于
 天。保佑命之。自天申之。節 故大德

↘ Hián, au 1.^{er} ton.

↘ Lǐ, au 4.^e ton.

者必受命。

右第十七章

○子曰。無憂者。其惟文王乎。以王季為父。以武王為子。父作之。子述之。節武王纘大王王季文王之緒。壹戎衣而有天下。身不失天下之顯名。尊為天子。富有四海之內。宗廟饗之。子孫保之。節武王末受命。

Ceci est le dix-septième chapitre (a).

CHAPITRE XVIII.

§. 1. Khoung-tseu dit : S'il fut jamais un homme exempt de chagrin, ce fut Wen-wang; il eut Wang-ki pour père et Wou-wang pour fils ; ce que son père avait commencé, fut achevé par son fils.

§. 2. Wou-wang acheva l'entreprise de Taiï-wang, de Wang-ki et de Wen-wang. Il ne revêtit qu'une fois la robe de la guerre, et ce fut pour conquérir l'empire; son nom ne fut jamais obscurci dans l'univers; sa dignité fut celle d'empereur; ses richesses, tout ce qui est entre les quatre mers. Il témoigna son respect à ses ancêtres par des sacrifices, et sa postérité lui témoigne son amour par ses soins.

§. 3. Wou-wang étoit déjà vieux quand il obtint l'empire.

(p. r.) certè accepit imperium.

Dextrorsùs (p. ord.) decimum septimum capitulum.

CAPUT XVIII.

§. 1. Khoung-tseu ait : Absque mœrore (p. r.), is solus Wen-wang (52) (p. f.) : ex Wang-ki (53) fuit pater, ex Wou-wang fuit filio; pater orsus est (p. r.), filius persecutus-est (p. r.).

§. 2. Wou-wang continuavit (54) Taiï-wang, Wang-ki, Wen-wangque (p. gen.) inceptum: semel bellica vestimenta-induit et habuit imperium. Persona non perdidit imperii (p. genit.) illustre nomen; dignitate fuit imperator; divitiis, habuit quatuor marium (p. genit.) interius; majorum templo sacrificabat (p. r.), filii nepotesque conservaverunt (55) (p. r.).

§. 3. Wou-wang senior accepit imperium (56).....

(a) On a montré les accroissemens et la hauteur qui sont les effets d'une conduite vertueuse, et le vaste usage de la vertu; puis, ce que cette voie a de caché. Les deux chapitres suivans ont le même but.

Tcheou-koung acheva ce qu'avoient commencé les vertus de Wen-wang et de Wou-wang. Il revint à ses ancêtres Tai-wang et Wang-ki pour leur donner le titre de rois, et leur sacrifia suivant le rite impérial. L'usage de ces cérémonies s'étendit parmi les tributaires et les grands jusqu'aux magistrats et au peuple. Si le père avait été un des grands et que le fils fût magistrat, celui-ci lui faisoit des funérailles comme à un grand, et lui sacrifioit ensuite comme à un magistrat. Si le père avoit été un magistrat et que le fils fût un grand, celui-ci lui faisoit des funérailles comme à un magistrat, et lui sacrifioit ensuite comme à un grand. Le deuil d'une année s'étendoit jusqu'aux grands, celui de trois ans jusqu'à l'empereur; le deuil de père et de mère n'étoit pas différent suivant la dignité ou l'obscurité, mais le même pour tous.

Ceci est le dix-huitième chapitre.

Tcheou-koung (57) adimplevit *Wen-wouque* (*p. genit.*) virtutes. Retrò ornavit-titulo-regis *Tai-wang Wang-kique*, solemne sacrificabat defunctis majoribus juxtà imperatorum (*p. gen.*) ritus. Hique ritus (*p. s.*) extendebantur inter regulos magnatesque, usque-ad literatos plebeiosque homines. Pater esset magnus vir, filius esset literatus, sepeliebat ut magnum virum, sacrificabat ut literatus. Pater esset literatus, filius esset magnus vir, sepeliebat ut literatum, sacrificabat ut magnus vir. Annuus (*p. r.*) luctus extendebatur ad viros magnates; trium annorum (*p. gen.*) luctus extendebatur ad imperatorem. Patris matrisque (*p. gen.*) luctus non nobilium ignobiliumque, unus (*p. fin.*).

Dextrorsus (*p. ord.*) decimum octavum capitulum.

周公成文武之德。追王大王王季。
上祀先公以天子之禮。斯禮也。達
乎諸侯。大夫。及士庶人。父爲大夫。
子爲士。葬以大夫。祭以士。父爲士。
子爲大夫。葬以士。祭以大夫。期之
喪。達乎大夫。三年之喪。達乎天子。
父母之喪。無貴賤一也。

右第十八章

Wáng, au 3.^e
ton.

Tái, au 3.^e
ton.

○子曰。武王周公其達孝矣乎。節
夫。孝者。善繼人之志。善述人之事
者也。節 春秋。脩其祖廟。陳其宗器。
設其裳衣。薦其時食。節 宗廟之禮。
所以序昭穆也。序爵。所以辨貴賤
也。序事。所以辨賢也。旅酬下爲上。
所以逮賤也。燕毛。所以序齒也。節
踐其位。行其禮。奏其樂。敬其所尊。

CHAPITRE XIX.

§. 1. Khoung-tseu a dit : Que la piété filiale de Wou-wang et de Tcheou-koung fut universelle!

§. 2. Ces princes pieux surent saisir les intentions de leurs ancêtres, et achever ce qu'ils avoient entrepris.

§. 3. Au printemps et à l'automne, ils préparoient les salles de leurs ancêtres, rangeoient les vases respectables destinés aux cérémonies, dispoisient leurs vêtemens et leurs robes, et leur offroient les mets de la saison.

§. 4. Et comme ces rites étoient ceux de la salle des ancêtres, on y observoit soigneusement la distinction de ceux qui devoient être placés à droite ou à gauche; en disposant les rangs, on avoit égard aux personnes en dignité et aux hommes obscurs; en disposant les offices, on avoit égard aux gens de mérite. En buvant ensemble, les inférieurs servant leurs supérieurs, la cérémonie s'étendoit ainsi jusqu'aux hommes obscurs. En distribuant, dans les repas, les places suivant la couleur des chevelures, on avoit égard à l'âge.

§. 5. Succédant à la dignité de leurs ancêtres, pratiquant leurs

CAPUT XIX.

§. 1. *Khoung-tseu ait : Wou-wang, Tcheou-koung horum propagata obedientia (p. fin.), (p. admirat.)!*

§. 2. *Hi obedientes (p. r.) optimè prosecuti majorum (p. gen.) voluntatem, optimè produxerunt majorum (p. genit.) facinora (p. rel.), (p. final.)*

§. 3. *Vere autumnoque adornabant suorum majorum templa, disponebant eorum venerabilia utensilia, parabant eorum togas vestesque, offerebant illis temporis edulia.*

§. 4. *Avorum templorum (p. gen.) ritus, idcirco ordinabantur ad lævam dexteramque (p. fin.); ordinabantur dignitates, idcirco distinguebantur nobiles ignobilesque (p. fin.); ordinabantur officia, idcirco distinguebantur sapientes (p. fin.); omnibus se-invitantibus-ad-vina, inferiores ministrabant superioribus, idcirco pertingebat ignobiles (p. fin.); epulando canities, idcirco ordinabantur dentes. (p. fin.)*

§. 5. *Prosequabantur (58) eorum dignitates, agebant eorum ritus, canebant eorum musicen, venerabantur illi quod coluerant,*

rites, exécutant leur musique, respectant ce qu'ils avoient honoré, chérissant ce qu'ils avoient aimé, Wou-wang et Tcheou-koung les servoient morts, comme s'ils eussent encore été vivans; les servoient quand ils n'étoient plus, comme s'ils les eussent encore possédés. O degré sublime de piété filiale!

§. 6. Les rites du Kiao et du Che sont ceux par lesquels ils rendoient leurs hommages au suprême Seigneur. Les rites de la salle des ancêtres sont ceux suivant lesquels ils sacrifioient à leurs prédécesseurs. L'homme qui comprendra clairement le sens du Kiao et du Che, et celui du Ti et du Tchang, gouvernera les royaumes comme il regarderoit la paume de sa main.

Ceci est le dix-neuvième chapitre.

CHAPITRE XX.

§. 1. 'Aï-koung consulta Khoung-tseu sur l'administration.

§. 2. Khoung-tseu lui dit : L'administration de Wen-wang et de Wou-wang est expliquée sur les tablettes de bambou. Si ces princes vivoient encore, bientôt leur administration revivroit ; mais ils ne sont plus, et leur administration a expiré avec eux.

amabant illi quod dilexerant (59), serviebant mortuis sicuti serviissent viventibus, serviebant defunctis sicuti serviissent exstantibus. Obedientiæ (p. gen.) summum ! (p. fin.)

§. 6. Sacrificii-cælo terræque (60) (p. gen.) ritus, ex quibus inserviebant supremo domino (61) (p. fin.) : majorum templi (p. gen.) ritus, ex quibus sacrificabant ad suos majores (p. fin.). Clarus in Kiao, Che (p. gen.) ritibus, Ti, Tchang (62) (p. gen.) sensu, gubernabit regna, ipse ut aspiceret ad palmam. (p. fin.)

Dextrorsùs (p. ord.) decimum nonum capitulum.

CAPUT XX.

§. 1. 'Ai-koung (63) quæsit de regimine.

§. 2. Khoung-tseu ait : Wên Wouque (p. gen.) regimen, ordinatum exstat in tabulis arundinibusque (64). Hi homines superessent, mox eorum regimen resurgeret; hi homines absumpti,.....

愛其所親。事死如事生。事亡如事
存。孝之至也。節 郊社之禮。所以事
上帝也。宗廟之禮。所以祀乎其先
也。明乎郊社之禮。禘嘗之義。治國
其如示諸掌乎。

右第十九章

○哀公問政。節 子曰。文武之政。布
在方策。其人存。則其政舉。其人亡。

則其政息。一節人道敏政。地道敏樹。
夫政也者。蒲盧也。一節故爲政在人。
取人以身。脩身以道。脩道以仁。一節
仁者人也。親親爲大。義者宜也。尊
賢爲大。親親之殺。尊賢之等。禮所
生也。一節在下位不獲乎上。民不可
得而治矣。一節故君子不可以不脩
身。思脩身。不可以不事親。思事親

§. 3. La bonne administration est comme la fertilité de la terre qui donne de la force aux végétaux, et comme les roseaux et les joncs (qui poussent d'eux-mêmes).

§. 4. En effet, l'administration dépend des hommes qu'on emploie. On doit choisir ses ministres d'après soi-même, se régler soi-même d'après la raison, et fonder la raison sur l'amour de l'humanité.

§. 5. L'amour de l'humanité, c'est l'homme tout entier; l'amour des parens en est la principale partie. La justice, c'est la répartition; les honneurs qu'on rend aux sages en sont la principale partie: la distinction qu'on doit à ses parens (suivant leur proximité), celle qu'on doit aux sages (suivant leur mérite), c'est ce que font ou ce que produisent les cérémonies.

§. 6. Si les subalternes n'ont pas la confiance de leurs supérieurs, le peuple ne pourra parvenir à être bien gouverné.

§. 7. Ainsi le prince ne doit pas manquer de se régler lui-même. Dans cette vue, il ne doit pas manquer de rendre à ses

atque eorum regimen interiit.

§. 3. *Hominum virtus expedit regimen, terræ virtus expedit arbores; hoc regimen, (p. s.) (p. r.) fluvialis canna (p. fn.).*

§. 4. *Enimverò, agere regimen est hominum. Deligere homines ex corpore, componere corpus ex regulâ, componere regulam ex pietate (65).*

§. 5. *Pietas (p. r.) homo; (p. fn.) amare parentes est præcipuum. Justitia (p. r.) æquitas (p. fn.); colere sapientes est præcipuum; amandi parentes (p. gen.) discrimen, colendi sapientes (p. gen.) gradus: ritus quod producunt. (p. fn.)*

§. 6. *Constitutus inferiori gradu non obtinet-gratiam apud superiores, populus non potest assequi ut regatur. (p. fn.) (66).*

§. 7. *Idcirco princeps non debet ut non componat personam: meditans componere personam, non debet ut non serviat parentibus; meditans servire parentibus,*

parens ce qui leur est dû : pour cela, il ne peut se dispenser de connoître les hommes; et pour connoître les hommes, il est absolument nécessaire qu'il connoisse le ciel.

§. 8. La raison universelle comprend cinq choses, et il en faut trois pour les pratiquer. Ces cinq choses, qui forment la raison universelle, sont les devoirs du prince et du ministre, du père et du fils, du mari et de la femme, des aînés et des cadets, et des amis entre eux. Les trois choses qui forment la vertu universelle, sont la sagesse, la bienveillance et la force; et pour les pratiquer, il n'est qu'un seul moyen.

§. 9. Qu'un homme naisse sage, qu'il le devienne par l'étude, qu'il ait éprouvé de la peine à le devenir, quand il l'est, cela revient au même. Qu'on pratique les vertus naturellement, pour

non debet ut non noscat homines; meditans noscere homines, non debet ut non noscat cœlum (67).

§. 8. Imperii (*p. gen.*) penetrans ratio quinque; quod ad agendum eam (*p. r.*) tria: videlicet princeps ministerque (*p. fin.*), pater filiusque (*p. fin.*), vir uxorque (*p. fin.*), frater-major minorque (*p. fin.*), amicorum sociorumque (*p. gen.*) junctio (*p. fin.*). Quinque (*p. r.*) imperii (*p. gen.*) penetrans regula (*p. fin.*) prudentia, pietas, fortitudo, tria (*p. r.*) imperii (*p. gen.*) penetrantes virtutes (*p. fin.*) quod ad agendum eas (*p. r.*) unum. (*p. fin.*)

§. 9. Sive nascatur et sciat, (*p. r.*) sive discat et sciat, (*p. r.*) sive laborando et sciat (*p. r.*) *quum-pervenit-ad illud scire eam*, (*p. r.*) unum (*p. fin.*). Sive quiete et agat (*p. r.*), sive lucri (causâ) (68) et agat

不可以不知人。思知人。不可以不
知天。節天下之達道五。所以行之
者三。曰。君臣也。父子也。夫婦也。昆
弟也。朋友之交也。五者天下之達
道也。知。仁。勇。三者天下之達德也。
所以行之者一也。節或生而知之。
或學而知之。或困而知之。及其知
之一也。或安而行之。或利而行之。

或勉強而行之。及其成功一也。節

子曰。好學近乎知。力行近乎仁。知

恥近乎勇。節知斯三者。則知所以

脩身。知所以脩身。則知所以治人。

知所以治人。則知所以治天下國

家矣。節凡為天下國家有九經。曰。

脩身也。尊賢也。親親也。敬大臣也。

體羣臣也。子庶民也。來百工也。柔

↳ *Kiàng*, au 1.^{er} ton.

↳ *Háo*, au 3.^e ton.

↳ *Tchí*, au 3.^e ton.

↳ *Lái*, au 3.^e ton.

les avantages qu'on en retire, ou à force de travail, pourvu qu'on les pratique, cela revient au même.

§. 10. Khoung-tseu a dit : Celui qui aime l'étude a fait un grand pas vers la sagesse. Celui qui emploie ses efforts à la pratique de la vertu, a fait un grand pas vers la bienveillance. Celui qui sait rougir, a fait un grand pas vers la force d'esprit.

§. 11. Celui qui sait ces trois choses, sait l'art de se régler lui-même; sachant se régler lui-même, il sait l'art de gouverner les hommes; sachant gouverner les hommes, il sait gouverner les empires et les royaumes.

§. 12. Tous ceux qui gouvernent les empires et les royaumes, ont neuf règles éternelles et invariables à suivre : se régler eux-mêmes; honorer les sages; chérir leurs parens; respecter les grands dignitaires; traiter avec indulgence le commun des hommes en place; aimer le peuple comme un fils; appeler près de soi

(*p. r.*), sive conando ægrè et agat (*p. r.*), *quum-pervenit-ad* illud perfectum opus, unum (*p. fin.*)

§. 10. *Khoung-tseu* ait (69) : Amans discere appropinquat ad prudentiam; innitens agendo appropinquat ad pietatem; sciens erubescere appropinquat ad fortitudinem.

§. 11. Sciens hæc tria (*p. r.*) jam scit quid ad colendum corpus; sciens quod ad colendum corpus, jam scit quod ad regendum homines; sciens quod ad regendum homines, jam scit quod ad regendum imperium, regna, domusque (*p. fin.*).

§. 12. Quicumque tractant imperium, regna, domusque, habent novem certas-regulas, videlicet: colere corpus (*p. fin.*); venerari sapientes (*p. f.*); diligere parentes (*p. f.*); honorare magnos ministros (*p. f.*); uniri-cum gregariis ministris (*p. f.*); filium-habere vulgus populumque (*p. f.*); accersere centum opifices (70) (*p. f.*); benignè-

les artisans ; accueillir les étrangers , et bien traiter les grands vassaux.

§. 13. Si le prince se règle lui-même, les lois seront en vigueur ; s'il honore les sages, ses yeux ne seront jamais fascinés ; s'il chérit ses parens, il n'y aura pas de haine entre ses oncles et entre ses frères ; s'il respecte les grands dignitaires, rien d'obscur ne l'embarrassera ; s'il traite avec indulgence le commun des hommes en place, la reconnoissance des magistrats se montrera dans leur zèle à s'acquitter des cérémonies ; s'il aime le peuple comme un fils, le peuple en sera animé de zèle ; s'il appelle près de lui les artisans, ses richesses suffiront à son usage ; s'il accueille les étrangers, les habitans des quatre parties viendront se soumettre ; s'il traite bien les grands vassaux, il sera respecté dans tout l'empire.

§. 14. Se purifier et se tenir propre, avoir des vêtemens nets, ne se permettre aucun mouvement contraire aux usages : voilà la manière de se régler soi-même. Repousser les flatteurs, fuir la volupté, mépriser les richesses, estimer la vertu : voilà comment on anime les sages. Honorer la dignité des siens, augmenter leurs

excipere à-longinquo homines (*p. fn.*) ; in-sinu-servare omnes vassallos (*p. final.*).

§. 13. Excolens personam, mox regula stabit ; venerando sapientes, mox non dementabitur ; diligens parentes, mox omnes patres, fratres-majores minoresque non altercabuntur ; honorando magnos ministros, mox non caligabit ; unitus gregariis ministris, mox præfecti (*p. rel.*) reddent ritus gravius ; filium-habens vulgus plebemque, mox centum nomina (71) excitabuntur ; accersens centum opifices, mox divitiæ usui sufficient ; benignè-excipiens à-longinquo homines, mox quatuor (72) latera submittentur (*p. r.*) ; in-sinu-servans omnes vassallos, mox imperium formidabit (*p. r.*).

§. 14. Purum (73), lucidum, capacem, ornatum, contra ritus non moveri, quod ad colendum corpus. (*p. fn.*) Expellere adulatores, amovere voluptatem (74), floccifacere divitias, et magnipendere virtutem, quod ad incitandum sapientes (*p. fn.*). Honorare eorum (75) dignitatem, augere

遠人也。懷諸侯也。節脩身。則道立。
 尊賢。則不惑親親。則諸父昆弟不
 怨。敬大臣。則不眩。體羣臣。則士之
 報禮重。子庶民。則百姓勸。來百工。
 則財用足。柔遠人。則四方歸之。懷
 諸侯。則天下畏之。節齊明盛服。非
 禮不動。所以脩身也。去讒遠色。賤
 貨而貴德。所以勸賢也。尊其位。重

↳ Tchâi, au 2.^e ton.

↳ Khiù, au 1.^{er} ton.

↳ Youán, au 3.^e ton.

其祿同其好惡。所以勸親親也。官
 盛任使。所以勸大臣也。忠信重祿。
 所以勸士也。時使薄斂。所以勸百
 姓也。日省月試。既稟稱事。所以勸
 百工也。送往迎來。嘉善而矜不能。
 所以柔遠人也。繼絕世。舉廢國。治
 亂持危。朝聘以時。厚往而薄來。所
 以懷諸侯也。凡為天下國家有

↘ Tcháo, au 2.^e ton.

↘ Háo, au 3.^e ton.

↘ Oú, au 3.^e ton.

↘ Kí, au 3.^e ton.

↘ Lín, au 1.^{er} ton.

↘ Lián, au 3.^e ton.

↘ Tchíng, au 3.^e ton.

revenus, aimer et haïr les mêmes choses qu'eux : voilà comment on anime ses parens à s'entr'aimer. Créer un grand nombre d'officiers inférieurs auxquels on puisse faire exécuter ses ordres : voilà comment on anime les grands dignitaires. Augmenter les revenus de ceux qui sont droits et fidèles : voilà comment on anime les gens en place. N'exiger de service du peuple que dans un temps convenable, modérer les impôts : voilà comment on excite les peuples. Examiner chaque jour et rechercher tous les mois si leur salaire et leur nourriture répond à leur travail : voilà comment on anime les artisans. Reconduire les étrangers quand ils partent, et aller au-devant d'eux quand ils arrivent, louer leurs bonnes qualités et compatir à leurs défauts : voilà les moyens d'accueillir les étrangers. Prolonger le fil des races qui s'éteignent, relever les dynasties qui se détruisent, calmer les séditions [qui les menacent], les aider dans les dangers, recevoir leurs ambassades au temps fixé, traiter magnifiquement ceux qui s'en vont, modérer les redevances de ceux qui arrivent : voilà les moyens de bien traiter les grands vassaux.

§. 15. Tous ceux qui gouvernent les empires et les royaumes

eorum redditus, cum eis amare *et*-odisse, quod ad incitandum parentum amorem (*p. fin.*). Præfectos numerosos ex-officio rem-gerentes, quod ad incitandum magnos vassallos (*p. fin.*). Fideles, sincerique, augere redditus, quod ad excitandum literatos (*p. fin.*). Tempore-opportuno jubere, attenuare tributa, quod ad excitandum centum nomina (*p. fin.*). Quotidie examinare, quoque-mense explorare tributum diarium correspondeat rebus, quod ad excitandum centum opifices (*p. fin.*). Prosequi abeuntes, obviam-ire venientibus, laudare bona et misereri non potentium, quod ad benignè-excipiendum à-longinquo homines (*p. fin.*). Continuare desinentes generationes, erigere deficientia regna, regere perturbationes, auxiliari pericula, gerere curiam (76) ex tempore, opulentè-tractare abeuntes et parcè venientes (77), quod ad sinu servandum omnes vassallos (*p. fin.*).

§. 15. Quicumque tractant imperium, regna domusque, habent..

ont neuf règles invariables à observer; et pour les observer, il n'y a qu'une manière.

§. 16. Toute chose à laquelle on a pensé d'avance, peut avoir de la stabilité; si l'on n'y a pas pensé d'avance, on en est bientôt rebuté. Si l'on commence par déterminer ses paroles, on les prononcera sans balbutier. Si l'on détermine d'avance ce qu'on doit faire, on n'y éprouvera pas de difficulté. Si l'on a déterminé sa conduite, on n'y laissera pas de taches. Si l'on s'est fait une loi invariable, elle ne manquera jamais.

§. 17. Si celui qui occupe un emploi subalterne n'acquiert pas la confiance de ses supérieurs, le peuple ne peut parvenir à être bien gouverné; il y a une règle pour cette confiance. Celui qui n'est pas fidèle à ses amis, n'obtiendra pas la confiance de ses supérieurs; il y a une règle pour cette fidélité. Celui qui n'a pas de condescendance pour ses parens, n'est pas fidèle à ses amis; il y a une règle pour cette condescendance. Celui qui ne travaille pas sincèrement à se corriger lui-même, n'a point de condescendance pour ses parens; pour cette sincère correction il y a une règle. Celui qui ne recherche pas clairement ce que c'est que le

novem certas-regulas, quod ad agendum (*p. r.*), (*p. r.*) unum (*p. fin.*).

§. 16. Quæcumque res præconsideratæ, tunc stant; non præconsideratæ, tunc destruuntur. Verbis priùs determinatis, tunc non cadet; rebus priùs determinatis, tunc non labor. Actibus priùs determinatis, tunc non dolebit; ratione priùs determinatâ, tunc non exhaurietur.

§. 17. Existens inferiori dignitate non obtinet-fidem à superiori, populus non potest pervenire et regi (*p. fin.*) obtineat à superiori, habetur regula. Non fidelis cum amicis sociisque non obtinebit à superior (*p. fin.*); fidelis cum amicis sociisque, habetur regula. Non obsequens cum parentibus, non fidelis cum sociis amicisque, (*p. fin.*) obsequens cum parentibus, habetur regula. Revertens ad personam, non rectus (78), non obsequens cum parentibus, (*p. fin.*).....

九經所以行之者一也。節凡事豫則立。不豫則廢。言前定。則不跲。事前定。則不困。行前定。則不疚。道前定。則不窮。節在下位不獲乎上。民不可得而治矣。獲乎上有道。不信乎朋友。不獲乎上矣。信乎朋友有道。不順乎親。不信乎朋友矣。順乎親有道。不順乎親。不信乎朋友矣。順乎親有道。友諸身不誠。不順乎親矣。

誠身有道。不明乎善。不誠乎身矣。

節

誠者。天之道也。誠之者。人之道

也。誠者。不勉而中。不思而得。從容

中道。聖人也。誠之者。擇善而固執

之者也。節博學之。審問之。慎思之。

明辨之。篤行之。節有弗學。學之弗

能。弗措也。有弗問。問之弗知。弗措

也。有弗思。思之弗得。弗措也。有弗

Y Tchoung, au
3.^e ton.

Y Tchoung, au
3.^e ton.

vrai bien ne peut se corriger lui-même avec sincérité ou n'arrive point à la vraie perfection.

§. 18. La vérité, c'est la loi du ciel; le vrai, c'est la loi humaine (par excellence). Celui qui est véritablement parfait, atteint son but sans efforts, y parvient sans réflexions, atteint la loi avec tranquillité, et est véritablement un saint. Celui qui y prétend, doit choisir les vertus et s'y attacher avec force.

§. 19. Il doit beaucoup apprendre, soigneusement interroger; méditer avec respect, distinguer avec clarté, agir avec solidité.

§. 20. Il est des hommes qui n'étudient pas, ou qui, en étudiant, ne font pas de progrès : qu'ils ne se rebutent pas. Il en est qui ne font pas de questions, ou qui, quand ils en font, ne saisissent pas bien le sens des réponses : qu'ils ne se rebutent pas. Il en est qui ne méditent pas, ou qui, en méditant, n'atteignent aucun but : qu'ils ne se rebutent pas. Il en est qui ne distinguent point ou qui distinguent sans clarté : qu'ils ne se rebutent pas.

rectus personam, habetur regula : non clarus in bonitate, non rectus in corpore (*p. fin.*)

§. 18. Rectum (*p. r.*) cœli (*p. g.*) regula (*p. fin.*). Rectum (*p. r.*) (*p. r.*) hominis (*p. r.*) regula (*p. fin.*) (79). Rectus (*p. r.*) non nititur et assequitur; non cogitat et pertingit, cum quiete assequitur regulam, sanctus vir (*p. fin.*) (80). Perfectus (*p. r.*). (*p. r.*) deligit virtutem et fortiter tenet (*p. r.*), (*p. r.*), (*p. fin.*).

§. 19. Amplum studere (*p. r.*), scrutari quærendo (*p. r.*) diligenter cogitare (*p. r.*), clarè discutere (*p. r.*), solidè agere (*p. r.*).

§. 20. Habentur non studentes, studentes (*p. r.*) non possunt, ne sistant (*p. fin.*). Sunt non interrogantes, interrogantes (*p. r.*) non discunt, ne sistant (*p. f.*); sunt non cogitantes, cogitantes, (*p. r.*) non assequuntur, ne sistant (*p. f.*); sunt non.....

Il en est qui ne pratiquent pas , ou qui pratiquent sans solidité : qu'ils ne se rebutent pas ; ce qu'un autre feroit en une fois , ils le feront en cent ; ce qu'un autre feroit en dix fois , ils le feront en mille.

§. 21. Certainement celui qui suivra cette règle , quelque peu éclairé qu'il soit , acquerra de l'intelligence ; quelque foible qu'il soit , il acquerra de la force.

Ceci est le chapitre vingtième (a).

CHAPITRE XXI.

L'intelligence qui naît de la perfection morale s'appelle lumière naturelle. La perfection qui vient des lumières s'appelle instruction ou lumière acquise. Celui qui a la perfection de la vertu est , par cela seul , éclairé ; celui qui est vraiment éclairé , doit arriver à la perfection.

distinguentes , distinguentes (*p. r.*) non clarè-*percipiunt* , ne sistant ; sunt non agentes , agentes non solidi , ne sistant. Homines unicâ-*vice* potuere (*p. r.*) , ipse centesimâ (*p. r.*) ; alii decimâ-*vice* potuerunt , (*p. r.*) ipse millesimâ (*p. r.*).

§. 21. Reverà valet hanc regulam , (*p. f.*) quamvis rudis-*sit* , profecto clarus-*evadet* ; quamvis debilis , profecto fortis.

Dextrorsùs (*part. ord.*) bis decimum capitulum.

CAPUT XXI.

Ex perfectione clarus , vocatur (*p. r.*) natura. Ex claritate perfectus , vocatur (*p. r.*) instructio ; perfectus , tunc clarus. (*p. f.*) Clarus , tunc perfectus (*p. f.*).

Dextrorsùs (*part. ord.*) bis decimum primum capitulum.

(a) Les paroles de Khoung-tseu y sont rapportées pour suivre la loi du grand *Chün* , de *Wen-wang* , de *Wou-wang* et de *Tcheou-koung*. On'y éclaircit la trace qu'ils ont laissée par la tradition , on la relève et on l'indique ; en rassemblant ce qu'elle contient de clair et

d'obscur , de petit et de grand , pour compléter le sens du douzième chapitre. Dans celui-ci , où il est parlé de la véritable perfection , il y a encore des choses subtiles , dont le sens sera complet à la fin du livre.

辨。辨之弗明。弗措也。有弗行。行之
弗篤。弗措也。人一能之。己百之。人
十能之。己千之。節果能此道矣。雖
愚必明。雖柔必強。

右第二十章

○自誠明謂之性。自明誠謂之教。
誠則明矣。明則誠矣。

右第二十一章

○唯天下至誠。爲能盡其性。能盡人之性。則能盡物之性。能盡物之性。則可以贊天地之化育。可以贊天地之化育。則可以與天地參矣。

右第二十二章

○其次致曲。曲能有誠。誠則形。形則著。著則明。明則動。動則變。變則

Ceci est le vingt-unième chapitre (a).

CHAPITRE XXII.

§. 1. Il n'y a dans l'univers que celui qui a atteint le comble de la perfection, qui puisse connoître à fond sa propre nature ; celui qui connoît à fond sa propre nature, peut connoître aussi celle des autres hommes ; il peut approfondir la nature des choses ; il peut, avec le ciel et la terre, contribuer à la mutation et à la production. Il pourra former un troisième terme digne du ciel et de la terre.

Ceci est le vingt-deuxième chapitre (b).

CHAPITRE XXIII.

Après ces hommes du premier ordre, viennent ceux qui dirigent leurs efforts vers une seule vertu, et qui peuvent la porter à la perfection. Cette perfection se manifestera, elle sera con-

CAPUT XXII.

Solùm *in-orbe* universo summè perfectus est qui possit exhaurire suam naturam : potest exhaurire suam naturam, tunc poterit exhaurire hominum (*p. g.*) naturam : potest exhaurire hominum (*p. g.*) naturam, tunc poterit exhaurire rerum (*p. g.*) naturam : potest exhaurire rerum (*p. g.*) naturam, tunc poterit ad adjuvandum cœli terræque (*p. g.*) creationem conservationemque : potest ad adjuvandum cœli terræque (*p. g.*) creationem conservationemque, tunc poterit ad-jungi cœlo *et*-terræ ternarium (*p. f.*).

Dextrorsùs (*part. ordin.*) vicesimum secundum capitulum.

CAPUT XXIII.

Eis subsequentes pertingunt deflexa (82) : deflexa possunt habere perfectionem. Perfecta tunc apparet : apparens tunc prodibit : prodiens tunc illuminabit ; illuminans tunc movebit ; movens tunc convertet ; convertens tunc

(a) Tseu-sse a présenté jusqu'ici le sens des paroles de *Khong-tseu* sur la loi céleste et la loi humaine. Dans les douze chapitres suivants, on verra les paroles de *Tseu-sse* qui

reprend ce sujet pour éclaircir le sens de ce dernier.

(b) Dans ce chapitre il est parlé de la loi du ciel.

nue, elle brillera, elle émouvra, elle changera les cœurs, elle opérera des conversions; mais il n'y a dans l'univers qu'un homme véritablement parfait qui puisse ainsi opérer des conversions.

Ceci est le vingt-troisième chapitre (a).

CHAPITRE XXIV.

§. 1. La vertu d'un homme qui a atteint le comble de la perfection, s'étend jusqu'à prévoir l'avenir. L'élévation des dynasties et des familles se montre par de favorables présages; leur chute s'annonce par des signes funestes qu'on voit dans l'herbe *Chi*, et sur la tortue, et par des mouvemens qui se font sentir dans tous les membres. Mais l'homme qui a atteint la perfection, pressent les calamités ou le bonheur qui doivent arriver; il prévoit le bien et le mal; et c'est en cela qu'il est semblable à un esprit.

Ceci est le vingt-quatrième chapitre (b).

immutabit. Solùm orbis universi summè perfectus est *qui*-potest convertere.

Dextrorsùs (*part. ord.*) vicesimum tertium capitulum.

CAPUT XXIV.

§. 1. Summè perfecti (*p. g.*) ratio potest ad præ-scire. Regia familia proximè erigenda, profecto habentur fausta præ-sagia. Regia familia proximè peritura, profecto habentur infausta prognostica, apparent in *Chi* testudineque, moventur in quatuor membris; calamitas felicitasque proximè instans, bonum profecto præ-noscitur, (*p. r.*) non bonum, profecto præ-noscitur. (*p. r.*) Ideò summè perfectus instar spiritûs.

Dextrorsùs (*part. ord.*) vicesimum quartum capitulum.

(a) On parle ici de la loi humaine.

(b) Ce chapitre traite de la loi du ciel.

化。唯天下至誠爲能化。

右第二十三章

○至誠之道。可以前知。國家將興。必有禎祥。國家將亡。必有妖孽。見乎蓍龜。動乎四體。禍福將至。善必先知之。不善必先知之。故至誠如神。

右第二十四章

○誠者自成也。而道自道也。節誠

者物之終始。不誠無物。是故君子

誠之為貴。節誠者非自成己而已

也。所以成物也。成己仁也。成物知

也。性之德也。合外內之道也。故時

措之宜也。

右第二十五章

○故至誠無息。節不息則久。久則

» Tchî, au 5.
ton.

CHAPITRE XXV.

§. 1. Cette perfection est son propre achèvement, et cette règle se sert de règle à elle-même.

§. 2. La perfection est la fin et le commencement de toutes choses ; sans la perfection , elles ne seroient pas. Et voilà pourquoi le sage y attache une si haute importance.

§. 3. L'homme vraiment parfait ne se borne pas à sa propre perfection ; il cherche encore celle des choses (de l'univers). Tendre soi-même à la perfection, c'est l'effet de la bonté ; y faire tendre les choses, c'est l'effet de la sagesse. Et voilà les vertus naturelles, la règle de nos rapports intérieurs et extérieurs ; c'est d'après cela qu'on dirige ses actions, suivant les circonstances.

Ceci est le vingt-cinquième chapitre (a).

CHAPITRE XXVI.

§. 1. Ainsi celui qui a atteint le comble de la perfection, ne se relâche jamais.

§. 2. Ne se relâchant pas, sa vertu est durable ; durable, elle est manifeste.

CAPUT XXV.

§. 1. Perfectio (87) (*p. r.*) ipsius complementum, (*p. f.*) et regula ipsius regula (*p. f.*).

§. 2. Perfectio (*p. r.*) rerum (*p. g.*) finis principiumque ; non perfectio, non res. Est causa sapiens perfectionem (*p. r.*) facit pretiosè.

§. 3. Perfectus (*p. r.*) non ipse perficit sese, et sistit (*p. f.*) ; quapropter perficit res. (*p. f.*) Perficere seipsum, pietas ; (*p. f.*) perficere res, prudentia : (*p. f.*) naturæ (*p. g.*) virtutes (*p. f.*) uniendi exteriora interioraque (*p. g.*) regula (*p. f.*) ; ideò temporibus exercere, (*p. r.*) convenientia (*p. f.*).

Dextrorsus (*part. ord.*) vicesimum quintum capitulum.

CAPUT XXVI.

§. 1. Propterea summa perfectio nunquam cessat.

§. 2. Nunquam cessans, tunc perseverat ; perseverans, tunc

(a) Ce chapitre traite de la loi humaine.

§. 3. Manifeste , elle s'étend au loin ; étendue au loin , elle est grande et profonde ; profonde et grande , elle est sublime et brillante.

§. 4. Grande et profonde , elle soutient l'univers ; sublime et éclatante , elle le protège ; étendue et durable , elle le conduit à la perfection.

§. 5. Grande et profonde , on peut la comparer à la terre ; sublime et éclatante , on peut la comparer au ciel ; étendue et durable , elle est sans bornes.

§. 6. Étant telle , elle se manifeste sans qu'on la voie ; elle change les cœurs sans se mouvoir ; elle arrive à la perfection sans agir.

§. 7. D'un mot on peut exprimer la loi du ciel et de la terre ; son action dans la production des choses n'est pas double , mais sa manière de donner l'être aux choses est incompréhensible.

§. 8. La voie du ciel et de la terre est vaste , profonde , sublime , brillante , étendue , durable.

testificatur.

§. 3. Testificans tunc ampliatur extenditurque ; ampliata extensa que , tunc lata profunda que ; lata profunda que , tunc sublimis clara que.

§. 4. Lata profunda que quod ad sustentandas res : (*p. f.*) sublimis clara que quod ad protegendas res : (*p. f.*) ampliata perseverans que quod ad perficiendas res (*p. f.*).

§. 5. Lata profunda que æquiparatur terræ : sublimis clara que , æquiparatur cœlo : ampla perseverans que , sine termino.

§. 6. Sicut hoc (*p. r.*) non apparet , tamenque clarescit ; non movetur , tamenque convertit ; sine actu , tamen perficit.

§. 7. Cœli terræ que (*p. g.*) ratio potest unico verbo et exhauriri. (*p. f.*) Hæc efficiendis rebus non duplex , at hujus creatio rerum non judicatur.

§. 8. Cœli terræ que (*p. g.*) ratio lata , (*p. f.*) profunda , (*p. f.*) sublimis , (*p. f.*) clara , (*p. f.*) ampla , (*p. f.*) perseverans (*p. f.*).

徵節。徵則悠遠。悠遠則博厚。博厚則高明。節博厚所以載物也。高明所以覆物也。悠久所以成物也。節博厚配地。高明配天。悠久無疆。節如此者。不見而章。不動而變。無爲而成。節天地之道。可一言而盡也。其爲物不貳。則其生物不測。節天地之道。博也。厚也。高也。明也。悠也。

久也。節今夫天。斯昭昭之多。及其
無窮也。日月星辰繫焉。萬物覆焉。
今夫地。一撮土之多。及其廣厚。載
華嶽而不重。振河海而不洩。萬物
載焉。今夫山。一卷石之多。及其廣
大。草木生之。禽獸居之。寶藏興焉。
今夫水。一勺之多。及其不測。黿鼉
蛟龍魚鼈生焉。貨財殖焉。節詩云。

§. 9. A présent, ce ciel que nous voyons est une étincelle d'une lumière éclatante. Si nous regardons son immense étendue, le soleil, la lune, les étoiles, les planètes y sont suspendus; l'univers en est enveloppé. Ce globe n'est qu'une poignée de terre; mais si nous regardons sa largeur et sa profondeur, il soutient le mont *Hoá-yo* sans en être surchargé; il renferme les fleuves et les mers sans en être inondé; il soutient toutes les choses qui forment le monde. Cette montagne, qui n'est qu'un fragment de caillou, si nous regardons sa largeur et sa hauteur, donne naissance à des plantes et à des arbres, loge des oiseaux et des quadrupèdes, engendre dans son sein des mines et des pierres précieuses. Cette eau est comme plein le creux de la main; mais si nous regardons ses abîmes immenses, les énormes tortues, les crocodiles, les hydres, les dragons, les poissons, les tortues communes y vivent, de riches trésors y prennent naissance.

§. 10. Le livre des poésies dit : *Le pouvoir du ciel suprême est continuel et sans bornes*

C'est-à-dire qu'en cela il est digne du nom de *Ciel*.

*Comment n'auroit-elle pas été manifeste ,
la vertu de Wen-wang qui étoit exempte de mélange!*

C'est-à-dire que ce qui faisoit que Wen-wang étoit véritablement

§. 9. Nunc hoc cœlum hæc lucis et - fulgoris tantilla - portio (88) : perveniendo - ad ejus sine termino, (p. f.) Sol, luna, stellæ, sydera detinentur : (p. f.) decies - mille res teguntur. (p. f.) Nunc hæc terra unius pugilli terrei (p. g.) quantitas, perveniendo ad ejus latitudinem, profunditatem, sustentat [montem dictum] Hoá - yo (89), et - tamen non gravatur : recipit flumina mariaque, tamen non exundatur ; decem - millia rerum sustentantur. (p. f.) Nunc hic mons, unius frusti lapidei (p. g.) quantitas : perveniendo ad ejus latitudinem magnitudinemque, plantæ arboresque nascuntur ; (p. r.) aves quadrupedesque commorantur, (p. r.) pretiosa recondita prodeunt. (p. f.) Nunc hæc aqua, unius pugilli (p. g.) quantitas : perveniendo ad ejus non æstimandam [magnitudinem], testitudines majores (90), crocodili (91), serpentes (92), dracones (93), pisces, testudines (94) procreantur, (p. f.) opes divitiæque nascuntur (p. f.).

§. 10. Oda ait (95) :

lui-même, c'est que la pureté de sa vertu étoit non interrompue, comme celle du ciel.

Ceci est le vingt-sixième chapitre (a).

CHAPITRE XXVII.

§. 1.^{er} Qu'elle est grande la voie du saint !

§. 2. Elle est comme l'océan ; elle produit et conserve toutes choses ; sa sublimité touche au ciel.

§. 3. Qu'elle est grande et riche ! Elle comprend les trois cents cérémonies du premier ordre, et les trois mille rites inférieurs.

§. 4. Attendons un homme qui soit tel, qu'il puisse suivre cette voie.

§. 5. Car il est dit que, si l'on n'est doué de la suprême vertu, on ne peut parvenir au sommet de la voie (du saint).

§. 6. C'est pourquoi le sage estime la loi ou la vertu natu-

Solius cœli (*p. g.*) jussus in non desinit : scilicet dicens : cœlum (*p. r.*) id-eò est cœlum. (*p. f.*) Oh ! proh non manifesta ! Wen regis (*p. g.*) virtutis (*p. g.*) puritas , scilicet dicens : Wen rex (*p. r.*) id-eò fuit Wen (talis scilicet et tantus vir), (*p. f.*) puritas quoque non defecit.

Dextrorsùs (*part. ord.*) vicesimum sextum capitulum.

CAPUT XXVII.

§. 1. Magna oh ! sancti viri (*p. g.*) virtus.

§. 2. Immensum diffusa ! (*p. adm.*) producit alitque decem-millia rerum ; eminens peringit ad cœlum.

§. 3. Abundantia magnitudoque magna oh (96) ! ritus officiaque ter centum , ritus officiaque ter mille (97).

§. 4. Expectandus hic vir et postea perficietur (98).

(a) On traite ici de la loi du ciel.

維天之命。於穆不已。蓋曰天之所
以為天也。於乎不顯。文王之德之
純。蓋曰文王之所以為文也。純亦
不已。

右第二十六章

○大哉聖人之道。節洋洋乎發育

萬物。峻極于天。節優優大哉。禮儀

三百。威儀三千。節待其人而後行。

節 故曰。苟不至德。至道不凝焉。節

故君子尊德性而道問學。致廣大而盡精微。極高明而道中庸。溫故而知新。敦厚以崇禮。節 是故居上不驕。爲下不倍。國有道。其言足以興。國無道。其默足以容。詩曰。旣明且哲。以保其身。其此之謂與。

右第二十七章

relle qui le conduit à la science ou à la vertu acquise. Parvenu à ce qui est large et vaste, il ne laisse pas échapper ce qui est subtil et caché : parvenu à ce qu'il y a de plus sublime et de plus brillant, il suit la voie de l'invariable milieu ; il étudie les anciens préceptes, et connoît les modernes ; il attache de l'importance à ce qui est grave, et prise beaucoup les cérémonies.

§. 7. Ainsi, placé dans un rang supérieur, il n'est point orgueilleux ; dans une situation inférieure, il n'est point rebelle. Si le royaume est bien gouverné, ses paroles suffisent pour son élévation ; si le royaume est mal gouverné, son silence suffit pour assurer son repos. Le livre des poésies dit :

*Éclairé et prudent,
Il dut sa conservation à ses qualités.*

Cela revient à ce qui a déjà été dit.

Ceci est le vingt-septième chapitre (a).

CHAPITRE XXVIII.

§. 1.^{er} Khoung-tseu a dit : L'ignorant qui aime à se servir de son propre jugement, l'homme du commun qui s'arroe ce qui ne lui appartient pas, le moderne qui veut (inconsidérément)

§. 5. Ideò dicitur : si non summa virtus , summa lex non coalescet (p. f.).

§. 6. Ideò sapiens vir colit virtutis naturam et regulam explorat, studens. Assequens latum magnumque et exhaurit subtilimum minutissimumque. Pertingens sublime clarumque, et insequitur medium constans. Assuescit veteribus et noscit nova ; vehementer molitur gravia ad amplificandum ritus.

§. 7. Etsi causa commorans in-superiori, non superbit ; existens-in inferiori, non calcitrat : regnum habeat leges, ejus verba sufficiunt ut promoveatur ; regnum careat legibus, ejus silentium sufficit ad conservationem. Oda ait (99) : Quia intelligens ac indagator (Tchoung-chan-fou), idcirco conservavit suam personam. Hoc illud (p. r.) diximus. (p. fin.)

Dextrorsus (p. ord.) vicesimum septimum capitulum,

(a) Ce chapitre traite de la loi humaine,

rétablir les anciens usages , et d'autres semblables , se préparent de grands malheurs.

§. 2. A moins d'être empereur , il n'appartient à personne d'imaginer des cérémonies , de fixer de nouvelles mesures , de corriger les caractères.

§. 3. Les chars impériaux suivent encore aujourd'hui les mêmes traces ; les livres sont écrits avec les mêmes caractères , et les mœurs sont les mêmes.

§. 4. Ceux qui possèdent la dignité des anciens empereurs sans avoir leurs vertus , ne doivent rien innover dans les cérémonies et la musique ; et ceux qui possèdent leurs vertus sans avoir leur dignité , ne doivent rien innover non plus dans la musique et les cérémonies.

§. 5. Khoung-tseu a dit : Je pense avec plaisir aux usages de la dynastie des Hia ; mais le petit royaume de Khi n'en est qu'un reste insuffisant. J'ai étudié les usages de la dynastie de Yen , et il n'en reste de traces que dans la principauté de Soung. J'ai étudié les usages de la dynastie des Tcheou , et comme ce sont ceux qui sont actuellement en vigueur , ce sont aussi ceux-là que j'ai à suivre.

CAPUT XXVIII.

§. 1. Confucius ait : Rudis et amans seipso uti : vilis et amans sibi usurpare , natus in præsentis (*p. g.*) sæculo , revertens-ad priscorum (*p. g.*) rationes , sicut illud (*p. r.*) calamitates pervenient-ad ipsorum personas (*p. r.*) (*p. f.*)

§. 2. Nisi imperator , ne excogitet ritus , ne efformet mensuras (100) , ne corrigat characteres (101).

§. 3. Præsentis imperii currus easdem orbitas ; libri , eosdem characteres ; mores , easdem ratione.

§. 4. Etsi habeat eorum dignitatem , si careat eorum virtute , ne audeat facere ritus musicamque (*p. f.*) : etsi habeat eorum virtutem , si careat eorum dignitate , etiam ne audeat facere ritus musicamque (*p. f.*).

§. 5. Confucius ait ; Ego refero (102) Hia ritus. Khi (103) non sufficiens testimonium. (*p. f.*) Ego studui Yën ritibus : habentur

○子曰。愚而好自用。賤而好自專。
 生乎今之世。反古之道。如此者。裁
 及其身者也。節 非天子不議禮。不
 制度。不考文。節 今天下車同軌。書
 同文。行同倫。節 雖有其位。苟無其
 德。不敢作禮樂焉。雖有其德。苟無
 其位。亦不敢作禮樂焉。節 子曰。吾
 說夏禮。杞不足徵也。吾學殷禮。有

Y Hing, au 3.^e
ton.

Y Hiao, au 3.^e
ton.

宋存焉。吾學周禮。今用之。吾從周。
右第二十八章

○王天下有三重焉。其寡過矣乎。

節 上焉者。雖善無徵。無徵不信。不

信民弗從。下焉者。雖善不尊。不尊

不信。不信民弗從。節 故君子之道。

本諸身。徵諸庶民。考諸三王而不
繆。建諸天地而不悖。質諸鬼神而

Ceci est le vingt-huitième chapitre (a).

CHAPITRE XXIX.

§. 1.^{er} Il y a trois choses de grande importance dans le gouvernement de l'empire ; et ceux qui les suivent, commettent peu de fautes.

§. 2. Plusieurs lois excellentes qu'avoient établies les anciens ou que proposent des hommes supérieurs, manquent d'authenticité ; elles ne peuvent donc obtenir de confiance, et le peuple ne les suit plus. Des choses excellentes proposées par un homme sage, d'un rang inférieur, manquent d'autorité ; elles n'obtiennent pas de confiance, et le peuple ne les suit pas.

§. 3. C'est pourquoi le bon prince met la base de sa conduite en lui-même ; il l'établit parmi les peuples sur l'autorité de son exemple ; il se règle sur les rois fondateurs des trois premières dynasties, mais sans obstination ; il dirige ses actions d'après le ciel et la terre, et sans relâche ; il se règle sur les esprits, et ne trouve aucun sujet de doute ; et il n'éprouve aucune inquié-

Soung (104) exstantia. (*p. f.*) Ego studui *Tcheou* ritibus ; nunc utuntur, (*p. r.*) ego sequor *Tcheou*.

Dextrorsus (*p. ord.*) vicesimum octavum capitulum.

CAPUT XXIX.

§. 1. Gubernare imperium habet tria gravia (105) (*p. f.*), et illi paucæ culpæ. (*p. f.*) (*p. f.*)

§. 2. Superiora (*p. f.*) (*p. r.*) quamvis eximia carent testimonio ; carentia testimonio, non fides ; non fides, populus non sequitur. Inferiora (*p. f.*) (*p. r.*) etsi bona, non reverentia : non reverentia, non fides ; non fides, populus non sequitur.

§. 3. Ideò perfecti regis (*p. g.*) ratio fundatur in personâ ; testificatur in gregario populo. Regulatur ad tres reges, et non aberrat ; erigit cum cœlo terraque, et non perturbatur ; stabilitur in ipsis spiritibus, et

(a) Le sujet n'est point différent de celui du précédent et du suivant, et il y est aussi parlé de la loi de l'homme.

tude dans l'attente du saint homme qui doit venir à la fin des siècles.

§. 4. Se réglant sur les esprits sans avoir de sujet de doute ; il connoît le ciel ; attendant sans inquiétude le saint homme qui doit venir à la fin des siècles, il connoît les hommes.

§. 5. Ainsi les mouvemens d'un grand prince doivent être la loi de l'empire, ses actions doivent en être la règle, ses paroles doivent en être le modèle, de génération en génération. Que ceux qui sont éloignés soupirent après lui ; que ceux qui sont près n'en soient pas lésés.

§. 6. Le livre des poésies dit :

*Qu'il (l'Empereur) soit loin, il n'est personne qui le hâisse ;
Qu'il soit près, il n'est personne à qui il apporte du dommage.
Oui, continuellement, et de jour et de nuit,
Il est l'objet de louanges éternelles.*

Il n'y a pas de grand prince qui n'acquière ainsi une gloire rapide dans l'empire.

Ceci est le vingt-neuvième chapitre (a).

non dubitat; centum sæcula ad expectandum sanctum virum et non dementatur.

§. 4. Testificatus à spiritibus et non dubitat: cognoscit cœlum. (p.f.) Centum sæculis ex expectatus [vel expectandus] sanctus vir (106), et non dementatur: cognoscit hominem (p.f.).

§. 5. Est causa perfectus vir movens, et sæculis est imperii regula; agens, et sæculis est imperii lex; loquens, et sæculis est imperii norma: remoti (p.r.) tunc habebunt spem; propiores (p.r.) tunc non fastidient.

§. 6. Carmen ait (107): Sit illic, haud odium; sit hic, haud damnum, oh! Papæ! diu noctuque in perpetuum finem magnificatur. Perfectus vir nondum fuit, non hoc-modo et citissimè habuerit famam in imperio. (p.r.)

(a) Ce chapitre se rattache à ces paroles d'un des précédens: *Le sage n'est point orgueilleux; et il traite aussi de la loi humaine.*

無疑。百世以俟。聖人而不惑。節質
諸鬼神而無疑。知天也。百世以俟
聖人而不惑。知人也。節是故君子
動而世爲天下道。行而世爲天下
法。言而世爲天下則。遠之則有望。
近之則不厭。節詩曰。在彼無惡。在
此無射。庶幾夙夜。以永終譽。君子
未有不如此。而蚤有譽於天下者。

也。

右第二十九章

○仲尼祖述堯舜。憲章文武。上律
 天時。下襲水土。節辟如天地之無
 不持載。無不覆幬。節辟如四時之錯
 行。如日月之代明。節萬物並育而
 不相害。道並行而不相悖。小德川
 流。大德敦化。此天地之所以為大

Pl, au 3.° ton.

CHAPITRE XXX.

§. 1.^{er} Le philosophe rappeloit les temps éloignés de Yao et de Chun ; mais il louoit les temps plus rapprochés de Wen et de Wou. D'un côté, il imitoit le ciel éternel ; de l'autre, il s'accommodoit aux variations de la terre et de l'eau.

§. 2. C'est ainsi qu'il n'est rien que la terre ne contienne et ne supporte, que le ciel ne couvre et n'enveloppe ; c'est ainsi que les quatre saisons se succèdent tour à tour, et que le soleil et la lune brillent alternativement.

§. 3. Toutes les choses produites ensemble ne se nuisent pas les unes aux autres ; le cours simultané des saisons et des astres ne se contrarie pas. Une vertu bornée est comme le courant d'une rivière ; une grande vertu est comme la marche immense de l'univers. C'est par ces vertus que le ciel et la terre sont grands.

Ceci est le trentième chapitre (a).

(p. f.)

Dextrorsùs (p. ord.) vicesimum nonum capitulum.

CAPUT XXX.

§. 1. Confucius colendo proponerat illustrandos Yaò Chúnque ; referbat Wên Wòque ; suprà imitabatur cœli tempora : infrà se-conformabat aquæ terræque.

§. 2. Quem-admodum cœlum terraque (p. r.) nihil non continet, sustentatve ; nihil non tegit et-ambit ; quem-admodum quatuor tempora (p. r.) successivè procedunt : quem-admodum sol lunaque (p. r.) alternatim illuminant.

§. 3. Decies-mille res unà aluntur et non mutuò nocent : rationes simul agunt et non mutuò perturbantur ; tenues virtutes fluentis emanatio ; magna virtus magnificat conversionem. Hoc, cœlum terraque (p. r.) quod propter sunt magna.

(a) Ce chapitre traite de la loi du ciel.

CHAPITRE XXXI.

§. 1.^{er} Il n'y a dans l'univers qu'un saint qui puisse comprendre, éclairer, pénétrer, savoir, et suffire pour gouverner; dont la magnanimité, la libéralité, l'affabilité; la bonté, contiennent tous les hommes; dont l'énergie, le courage, la force et la constance, puissent suffire pour commander; dont la pureté, la gravité, l'équité, la droiture, suffisent pour attirer le respect; dont l'éloquence, la régularité, l'attention, l'exactitude, suffisent pour tout discerner.

§. 2. Son esprit vaste et étendu est une profonde source de choses qui paroissent chacune en leur temps.

§. 3. Vaste et étendu comme le ciel, profond comme l'abîme, le peuple, quand il se montre, ne peut manquer de le respecter: s'il parle, il n'est personne qui ne le croie; s'il agit, il n'est personne qui ne l'applaudisse.

§. 4. Aussi, son nom et sa gloire inonderont bientôt l'empire, et se répandront jusque chez les barbares du midi et du

(*p. f.*)

Dextrorsùs (*part. ordin.*) tri-gesimum capitulum.

CAPUT XXXI.

§. 1. Solum imperio summè sanctus est [qui] queat percipiens, clarus, perspicax, prudens, sufficiens ut habeat auctoritatem: (*p. f.*) vastus, magnanimus, comis, benignus, sufficiens ut habeat quietem: emittens, fortis, robustus, constans, sufficiens ut habeat coactionem: (*p. f.*) purus, gravis, justus, rectus, sufficiens ut habeat honorem: (*p. f.*) decorus, dispositus, minutus, disceptans, sufficiens ut habeat distinctionem. (*p. f.*)

§. 2. Amplus, extensus, profundus, origo, et opportunè exerit. (*p. r.*)

§. 3. Amplus, extensus, velut cœlum; profundus, origo velut abyssus. Apparens et populo nemo non veneratur: loquens.

也。

右第三十章

○唯天下至聖。為能聰明睿知。足以有臨也。寬裕溫柔。足以有容也。發強剛毅。足以有執也。齊莊中正。足以有敬也。文理密察。足以有別也。

節 溥博淵泉。而時出之。節 溥博如天。淵泉如淵。見而民莫不敬。言

Ying, au 3.^e ton.

Youzi, au 4.^e ton.

Tchi, au 3.^e ton.

Pi, au 4.^e ton.

而民莫不信。行而民莫不說。節是
以聲名洋溢乎中國。施及蠻貊。舟
車所至。人力所通。天之所覆。地之
所載。日月所照。霜露所墜。凡有血
氣者。莫不尊親。故曰配天。

右三十一章

○唯天下至誠。爲能經綸天下之
大經。立天下之大本。知天地之化

Chí, au 3.^e
ton.

Pron. Youéi.

Féou, au 3.^e
ton.

nord, par-tout où les vaisseaux et les chars peuvent aborder, où les forces de l'homme peuvent pénétrer, dans tous les lieux que le ciel couvre et que la terre supporte, éclairés par le soleil et la lune, fertilisés par la rosée et le brouillard. Tous les êtres qui ont du sang et qui respirent, l'honoreront et l'aimeront; et l'on pourra le comparer au ciel.

Ceci est le trente-unième chapitre (a).

CHAPITRE XXXII.

§. 1.^{er} Il n'y a dans l'univers que celui qui a atteint le comble de la perfection, qui puisse découvrir et démêler entièrement le grand tissu de l'univers, en établir le grand principe, connoître les productions et les conservations du ciel et de la terre: il a en lui de quoi suffire à tout cela.

§. 2. Sa bienveillance est parfaite, sa profondeur est comme l'abîme, sa vaste étendue comme le ciel.

et populo nemo non credit: agens et populo nemo non lætatur.

§. 4. Est ex-hoc fama nomenque Oceani-*instar* exundabit per medium regnum; extensa pervenient-ad barbaros exterosque (108); naves currusque quocumque perveniunt, hominum vires quocumque penetrant, cœlum (*p. r.*) quidquid tegit; tellus (*p. r.*) quidquid sustinet; sol lunaque quidquid illuminant; pruina rosque quocumque decidunt: quicumque habent sanguinem spiritumque (*p. r.*), nullus non venerabitur amabitque. Ideò dicitur æquiparari cœlo.

Dextrorsus (*p. ord.*) tri-gesimum primum capitulum.

CAPUT XXXII.

§. 1. Solus imperio summè perfectus, est [qui] queat ordiri contexereque mundi (*p. g.*) magnam texturam (109), erigere imperii (*p. g.*) magnum fundamentum, scire cœli terræque (*p. g.*) creationem.....

(a) Ce chapitre se rattache à cette comparaison du chapitre précédent, de la petite vertu | à un ruisseau qui coule; il traite aussi de la vertu du ciel.

§. 3. Mais , à moins d'être vraiment intelligent , éclairé , saint , sage , et de porter ces vertus célestes au plus haut degré , qui pourra jamais les connoître ?

Ceci est le trente-deuxième chapitre (a).

CHAPITRE XXXIII.

§. 1.^{er} Le livre des poésies dit :

Elle couvroit sa robe brodée d'un surtout grossier ,

haïssant le faste et l'éclat de ses ornemens. Ainsi la vertu du sage aime à se cacher ; mais elle éclate chaque jour : la conduite de l'homme vulgaire est toute en ostentation , et chaque jour elle s'évanouit. La vertu du sage est simple sans être fastidieuse ; elle est mesurée , mais agréable , grave et régulière. Celui qui sait rapprocher ce qui est éloigné , qui sait l'origine des lois , qui sait faire ressortir les choses subtiles , pourra entrer dans le chemin de la vertu.

§. 2. Le livre des poésies dit :

conservationemque : talis (p. s.) erit cui innitetur.

§. 2. Valdè vehemens ejus pietas : valdè profundus ejus abyssus : valdè amplum ejus cœlum.

§. 3. Si non reverà perspicax , clarus , sanctus , prudens , altè-penetrans cœli virtutes (110) : (p. r.) hunc quis poterit cognoscere ! (p. r.)

Dextrorsùs (p. ora.) tri-gesimum secundum capitulum.

CAPUT XXXIII.

Carmen ait : Induta-toga variegata superinduit vestem-simplicem (111) ; odit ejus-modi ornatus (p. g.) apparentiam (p. f.) . Ideò perfecti viri (p. g.) virtus occulta (p. adv.) , et in-dies manifestatur. Improbi viri (p. g.) virtus speciosa (p. adv.) , et in-dies evanescit. Perfecti viri (p. g.) virtus insipida , non fastidiosa , exilis et venusta , rudis et regularis. Noscit absentium (p. g.) proximum , noscit morum

(a) Ce chapitre tient à ces paroles d'un des précédens : Une grande vertu augmente les conversions , p. 369. Il traite en même temps de la loi céleste. Le précédent traite de la vertu du saint ; celui-ci traite de celle de l'homme qui a atteint le comble de la perfection. Effectivement , la voie de la perfection ne peut être

connue que par un saint ; et la sublime vertu du saint ne peut être pratiquée que par celui qui a atteint le comble de la perfection. Ainsi ce ne sont pas deux choses différentes. Dans ce traité on parle du saint , comme ayant atteint le point le plus sublime de la loi céleste ; de sorte qu'il est impossible d'y rien ajouter.

育。夫焉有所倚。節 肫肫其仁。淵淵
 其淵。浩浩其天。節 苟不固聰明聖
 知達天德者。其孰能知之。

右第三十二章

○詩曰。衣錦尚絀。惡其文之著也。
 故君子之道。闇然而日章。小人之
 道。的然而日亡。君子之道。淡而不
 厭。簡而文。溫而理。知遠之近。知風

Y, au 3.^e ton.

Y Oú, au 3.^e ton.

之自。知微之顯。可與入德矣。節詩
云。潛雖伏矣。亦孔之昭。故君子內
省不疚。無惡於志。君子之所不可
及者。其唯人之所不見乎。節詩云。
相在爾室。尚不愧于屋漏。故君子
不動而敬。不言而信。節詩曰。奏假
無言。時靡有爭。是故君子不賞而
民勸。不怒而民威於鈇鉞。節詩曰。

Quoique caché dans un lieu profond, (le poisson) s'aperçoit tout entier. De même, si le sage, examinant scrupuleusement son cœur, n'y découvre aucune tache, il n'y a rien dans son cœur dont il doive avoir honte; ce que le sage ne peut apercevoir, y a-t-il un seul homme qui puisse le voir?

§. 3. Le livre des poésies dit :

Soyez attentif jusque dans votre maison;

Qu'il n'y ait rien, même sous votre toit, dont vous puissiez rougir.

Ainsi, le sage est encore réservé lors même qu'il n'agit pas, et sincère même quand il se tait.

§. 4. Le livre des poésies dit :

Celui qui préside à une cérémonie, sans avoir besoin de parler, Fait en sorte qu'il n'y ait pendant le temps du sacrifice aucune dispute.

De même le sage, sans donner des récompenses, anime le peuple par son exemple; sans se mettre en colère, il est craint du peuple; plus que les haches et les youei,

§. 5. Le livre des poésies dit :

Une seule vertu cachée, est le modèle des cent vassaux.

(p.g.) originem, noscit subtilium (p.g.) manifestationem: potest ad intrare virtutem. (p.f.)

Carmen refert (112): immersus licet delitescat (p.f.), etiam omnino (p.r.) in-lucem-prodit. Ideò perfectus vir intima examinans, non morbum, non pudeat, in corde. Perfectus vir (p.r.) quod non potest pervenire (p.r.), hoc solum homines (p.r.) quod non vident! (p.interrog.)

§. 3. Carmen ait (113): vide cum-ades tuæ domui, ut non erubescas in domûs diversorio; ideò perfectus vir non moyet et veneratur, non loquitur et fidelis,

§. 4. Carmen ait (114): ingrediens movensque non loquitur; tempora nulla est contentio. Est causa perfectus vir non largitur et populus excitatur; non irascitur, et populus pertimescit præ falcibus securibusque (115).

§. 5. Carmen ait (116); ,

P

•

Ainsi, un bon roi qui cultive solidement la vertu, donne par cela seul la paix à l'empire.

§. 6. Le livre des poésies dit :

*J'aime cette vertu brillante,
Qui ne se montre pas par de grandes paroles.*

Khoun-g-tseu dit : Les paroles et l'apparence de la vertu sont ce qui agit le moins pour la conversion des peuples.

Le livre des poésies dit : *La vertu est quelque chose d'aussi subtil qu'un cheveu.* Mais un cheveu peut encore se comparer à quelque chose.

*La vertu est une chose céleste :
Elle n'a ni son, ni odeur.*

Et c'est là sa sublimité.

Et ceci est le trente-troisième chapitre (a).

non apparens sola virtus; centum reguli illi imitabuntur (p. r.). Est causa perfectus vir firmiter veneratur, et orbis universus pacificus-erit.

§. 6. Carmen ait (117) : ego recolo claram virtutem, non magna voce ad exteriora. Confucius ait : verba et-habitus-exterior, (p. r.) in ad convertendum populum, minimum. (p. f.) Carmen ait (118) : virtus levis sicut pilus. Pilus adhuc habet comparationem. Supremi coeli (p. g.) res, sine sono, sine odore, sublimitas (p. f.).

Dextrorsus ter decimum tertium capitulum.

(a) Tsen-sse ayant, dans les chapitres précédens, parlé du point sublime de la perfection, y revient pour en chercher le principe.

不顯惟德。百辟其刑之。是故君子
篤恭而天下平。詩云。予懷明德。
不大聲以色。子曰。聲色之於以化
民。末也。詩曰。德輶如毛。毛猶有倫。
上天之載。無聲無臭。至矣。

右第三十三章

L'INVARIABLE MILIEU.



VERSION MANDCHOU,

Composée par ordre de Khang-hi, revue par le conseiller Ortai (en chinois 'O-eul-thai'), et publiée sous la direction immédiate de l'empereur Khian-loung, avec le texte Chinois, en 1755.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

הוא נשואו של הפועל "היה", והוא המושא של הפועל "היה".

הוא המושא של הפועל "היה".

הוא המושא של הפועל "היה".

(

2

3

הוא המושא של הפועל "היה".

NOTES

SUR le TCHOÛNG-YOÛNG.

(1) *Ming*, ce qui se fait par arrêt du destin, ou par une prédestination éternelle, ordre du ciel, inculqué à l'homme, non par des paroles, mais par les principes de la droiture naturelle. En tant qu'inculqué, on l'appelle *Ming*; en tant que reçu, on le nomme *Sing*. *Ming*, les lois immuables de la providence, l'ordre d'un supérieur. *Ming-sing*, la vie. Les Mandchous rendent ce mot de *ming* par ᠮᠢᠩᠰᠢᠩ et ses dérivés, ᠮᠢᠩᠰᠢᠩᠠᠨ &c.

« *Ming*, suivant 菴退鄧 *Téng-thouï-'ân*, est un ordre, une idio-
» crase qui nous est conférée; *sing*, une manière d'être naturellement raisonnable.
» La piété ou la charité, la justice, la politesse et la prudence; voilà les qualités

» que l'homme a reçues de la raison céleste. » 講書四補會
旨備意 *thséng-pou ssé chòu kiàng í pí tchi*.

Comme j'aurai souvent occasion, dans le cours de ces notes, de citer le commentaire de *Téng-thouï-'ân*, ou, comme on le nomme quelquefois, de *Thouï-'ân-téng*, j'avertis ici que je me sers de l'édition de 1689, revue et augmentée par *Khi-wén-yeou* et *Yèn-youán-tsín*. Je viens d'en rapporter le titre entier : à l'avenir je désignerai cet ouvrage par le titre de *Kiàng-í pí-tchi*.

(2) *Sing* (voyez la note sur le mot *ming*, ci-dessus). En rendant ce mot par celui de *nature*, on ne doit pas entendre l'essence entière d'une chose, mais cette partie immatérielle, l'entiléchie, ce qui la dispose à ce qui lui convient. Elle est la même dans toutes, quoiqu'elle agisse suivant ce que chacune exige. En un sens moral, on peut rendre *Sing* par *synderèse*; les Mandchous l'ont traduit par ᠰᠢᠩᠰᠢᠩᠠᠨ .

Le *Kiàng-í pí-tchi* donne 理 *li*, pour synonyme de *Sing*.

(3) *Chòu* ou *sòu*, suivre, être conforme, se conformer. Le *Kiàng-í pí-tchi* lui donne pour synonyme *Siùn* (cl. 60, tr. 9), *obsequi*, *conformare se*.

(4) *Taó*, voie, chemin, raison, enseigner, diriger, conduire. On peut entendre ce mot par *loi naturelle*; les Mandchous l'expriment par ᠲᠠᠣ .

(5) *Kiaó*, enseigner, doctrine, instruire. *Taó* étant la loi naturelle, *kiaó* est ce qu'on fait pour y parvenir, l'instruction qui y conduit. Les Mandchous disent ᠬᠢᠠᠣ .

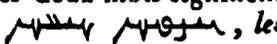
Téng-thouï-'ân s'explique à ce sujet de la manière suivante : « *Tsèu-ssé-tséu*, » affligé de voir que la doctrine traditionnelle, base de la raison et de toute ins- » truction, commençoit à se perdre, ressaisit et donna le fil de cette tradition, » en l'établissant par ses paroles; il dit : Il n'y a pas, sous le ciel, d'hommes qui

» ne sachent qu'il y a en eux quelque chose de naturel (idiocrase), qu'il y a dans
 » les choses une manière d'être (entité rationnelle), et qu'il y a dans les saints
 » un enseignement (une instruction virtuelle). On sait aussi que ce naturel, cette
 » raison, cette instruction, tirent leur nom de leur origine. C'est le *T hian* (Ciel
 » ou Dieu) qui nous les a conférés par l'entremise des deux principes et des
 » cinq élémens. C'est des hommes (ou de l'homme) que les hommes les ont
 » reçus; ils en ont formé le courage, l'obéissance et les cinq vertus éternelles,
 » et c'est là ce qu'on appelle nature (ou plutôt droiture naturelle). Dans les
 » hommes, tout ce qui est conforme à cette droiture naturelle, tout ce qui, de
 » soi-même et dans l'usage journalier, forme la voie ordinaire des actions rai-
 » sonnables, s'appelle *loi* (ou *vertu*). De la part des saints (ou des hommes sou-
 » verainement vertueux), tout ce qui tend à disposer et à mesurer d'une manière
 » conforme à la raison les actions des autres hommes, de telle sorte qu'elles ne
 » pèchent ni par excès, ni par défaut, et qui forme pour l'univers une règle ou
 » une loi invariable, s'appelle instruction. Cette instruction s'établit d'après la
 » raison ou la loi; la raison est conforme à la nature, la nature est un ordre du
 » Ciel. Ainsi l'on peut regarder la première origine de la raison ou de la vertu
 » comme venant du Ciel même.»

« SUPPLÉMENT : *Siéou taó*, établir la loi ou la raison; comme les hommes ne
 » peuvent seuls atteindre à cette loi, les saints la disposent et la déterminent par
 » des instructions réglées, où ils exposent les cérémonies, la musique, les supplices,
 » l'administration, mettant tous leurs efforts à bien indiquer l'art de gouverner.
 » C'est par de semblables discours qu'on *établit la loi*. Il est vrai que la grande
 » affaire de se régler soi-même, ainsi qu'on le verra plus bas dans ces termes,
 » *Veiller avec crainte et respect sur sa conscience*, est le point principal de l'art de
 » gouverner. C'est en ce sens qu'on peut dire que l'action d'*établir la loi* ou
 » l'*instruction (siéou taó)*, consiste dans ce point principal (c'est-à-dire, dans le
 » soin qu'on met à se régler soi-même). »

J'ai rapporté cette longue glose, pour plusieurs raisons. En premier lieu, le pas-
 sage qu'elle explique est le fondement de tout le *Tchoûng-yoûng*, ou même de
 toute la morale Chinoise: c'est donc celui qu'il importe le plus de bien entendre
 pour apprécier cette morale. Il est facile, malgré la fidélité littérale avec laquelle
 j'ai traduit ces passages du commentaire de *Téng-thouï-'án*, de saisir l'esprit de ses
 paroles, et il vaut mieux, à mon avis, étudier les idées métaphysiques ou philo-
 sophiques des Chinois, dans les commentateurs nationaux, que de chercher à les
 pénétrer soi-même ou avec le secours des versions des missionnaires, qui ont pu
 quelquefois, sans s'en apercevoir, mettre leur manière de voir ou de raisonner
 à la place de celle de Confucius et de ses disciples. Quoi qu'il en soit, j'ai cru
 convenable de donner dans ces notes quelques échantillons de ses commentaires,
 pour faire connoître la manière dont ils exposent le sens des endroits difficiles, et
 le genre d'argumentation de leurs auteurs.

(6) *Siû-iû*: *siû* signifie proprement un *poil de barbe*; *iû* n'a pas de signification
 particulière. *Siû-iû*, suivant le *Kiàng-i pí-tchi*, est un instant, un espace de temps
 très-court, *tsán-chî*.

(7) *Kiûn-tseù*, le sage par excellence dans le langage de l'école de Confucius, celui
 qui cultive la vertu, qui a fait des progrès dans sa voie. Ces deux mots signifient
 proprement le *Prince*. Les Mandchous les rendent par , les
grands sages.

Le *Kiang-i pi-tchi* explique *kiün-tseu* par ces mots : *thi tao tchi jin*, l'homme qui s'est identifié ou qui ne fait qu'un avec la vertu.

(8). *Le milieu* ou l'état de l'ame avant que les passions y aient pris naissance, est l'état d'où l'on est parti pour fonder l'empire ; c'est la base ou le fondement du gouvernement. La *concorde* ou l'état d'équilibre dans toutes les passions est celui qui est ou qui doit être la voie universelle de l'empire. La constitution de l'état repose sur l'absence des passions ; mais ce ne peut être là un état habituel, et l'on ne doit, dans ce dernier, tendre qu'à les tenir dans une juste mesure. *Tä* est ici à-peu-près synonyme de *thoung*, pénétrer, qui s'emploie souvent dans le sens de *commun*, *habituel*. *Tä*, dit le *Kiang-i pi-tchi*, *chi woü sò pou thoung i*, *tä* a le sens de *ce qui n'est impénétrable à personne*.

(9). *Wán wě*, les dix mille choses, pour toutes choses, l'univers. *L'alimentation* des dix mille choses, pour le cours des événements, est une expression fort souvent employée par les philosophes Chinois, qui, par politique ou par préjugé, se plaisent à présenter l'ordre de l'univers matériel, comme puissamment influencé par les causes morales. « *Wán wě yöu*, dit *Téng-thouï-'án*, les choses sont alimentées, » c'est-à-dire qu'elles achèvent leur existence, comme, par exemple, quand les cent » familles (le peuple) sont heureuses et tranquilles, que la population augmente, » que tous les êtres reçoivent du ciel de nouveaux accroissemens, &c.

(10) La mère de Confucius étoit allée, peu de temps après son mariage, faire sur la montagne 丘尼 *Ni-khieü*, une sorte de pèlerinage, pour obtenir du ciel la fécondité ; de là le nom de *Khieü* [monticule], que Confucius porta pendant son enfance, et qu'il se donne aussi dans ses livres, par humilité, et le titre (字 *tséu*) de *Tchoüng-ni*, par lequel on le désigne quelquefois. *Tchoüng* signifie le second : Confucius avoit eu un frère aîné. *Ni* est le nom de la montagne. Voyez la *Vie de Confucius*, dans les *Mémoires Chinois*, t. XII, p. 10 et 18.

(11) Dans cette phrase, *kiün-tseu tchoüng yöung*, il y a quelque chose de sous-entendu : 率 *choü*, par exemple (*sese conformare*), 能 *néng* (*posse, sufficere*), ou bien 於止 *tchi iü* (*perseverare in*). Il est nécessaire de le supposer, pour que la phrase ait un sens et soit d'ailleurs la contre-partie exacte du membre suivant : *Siao jin fan tchoüng yöung*.

(12) *Siao-jin*, mot à mot, *parvi homines*, est l'opposé de *Kiün-tseu*, les grands hommes, les sages : c'est le vulgaire, dans le langage de l'école de Confucius.

(13) Par *tao*, dans cette phrase et dans quelques-unes des suivantes, il faut, suivant les commentateurs, entendre la voie de l'invariable milieu : *Tao tséu i tsi*

tchoüng-yöung-tchi tao 道之庸中卽亦字道

(14) *Hóei* est le petit nom de 淵子 *Tsèu-youán*, dont le nom de famille étoit 顏 *Yán*. C'étoit le disciple bienaimé de Confucius, celui qu'une mort prématurée lui enleva à l'âge de trente-deux ans, et qu'il ne cessa de pleurer le reste de ses jours. Voyez quelques détails sur sa vie, dans les *Mémoires sur les Chinois*, t. XIII, p. 2 et suivantes.

Au reste, la beauté de l'éloge que fait ici de lui Confucius, consiste dans l'idée implicite qu'il attache au mot de *jìn*, homme. 'Wéi *jìn tchìng 'wéi thsèu táo pòu youán jìn tchì jìn* : « Ces mots, il étoit un homme, signifient que c'étoit un homme » véritablement peu éloigné de la voie (de l'invariable milieu). »

(15) *Tsèu-lou*, l'un des principaux disciples de Confucius, renommé pour son courage et sa force corporelle. Son nom de famille étoit 仲 *Tchoúng*, et son petit nom ou son nom propre 由 *Yéou*. Voyez l'abrégé de sa vie, dans les *Mémoires sur les Chinois*, t. XIII, p. 25.

« *Khiáng*, disent ici les commentateurs, c'est *Yòung*, la force, le courage. Cette » phrase se rattache au chapitre précédent, où il est dit que l'invariable milieu est » impossible à garder (toujours). Si l'on avoit la force de *Tsèu-lou*, dit Confucius, » alors on pourroit le garder. Comme il étoit fort courageux, c'est lui qui inter- » roge le maître sur le courage. Avant de se livrer à l'étude, *Tsèu-lou* ne connois- » soit du courage que cette dureté qui est la *vapeur du sang*; il ne connoissoit pas » cette force d'âme qui consiste dans la vertu et la justice. »

(16) La version Mandchoue porte : *بالتصريح بكسر الهمزة*, ou bien, de votre » force! *I*, dit *Téng-thouï-'án*, est ici une particule. 'Eül est synonyme de » 汝 *jòu* [vous, toi]. » La glose explique ainsi cette phrase : « *Khiáng* est la » force nécessaire pour vaincre les autres hommes. Confucius, avant de répondre » à la question de *Tsèu-lou*, y revient pour la rectifier : Il y a, dit-il, plusieurs » espèces de cette force d'âme sur laquelle vous me consultez. Il y en a une qui » est particulière aux contrées méridionales, et c'est la force du midi ; il y en a » une qui est particulière aux contrées du nord, et c'est la force du nord. Il y » en a aussi une qui n'est propre ni aux contrées du midi, ni à celles du nord, et » c'est celle-là qui peut convenir à ceux qui se livrent à l'étude. »

(17) Ceci revient à ces paroles du *Chou-k'ing* : 哉恤之刑惟 *wéi hìng tchì siü tsái*, qu'en punissant on conserve encore de la commisération pour les criminels. Voyez *Chou-k'ing*, *Iù-chou*, *Chün-tiàn*, et de la traduction de Gaubil, p. 16.

(18) *K'iu-tchì* [commoratur in eá]. « Par ces mots, dit le commentateur, on » veut dire que le sage, sincère et ample (dans sa vertu), s'attache à la force des » contrées méridionales, force qui consiste dans l'indulgence et la douceur, qui » sont l'effet de la foiblesse ou de la mollesse causée par le climat : on ne veut » pas dire qu'il y demeure, ou qu'il n'y ait de sages que dans les contrées du » midi. »

« Par la force du midi, dit la glose, on entend cette *ampleur* ou indulgence, » et cette douceur ou condescendance qu'on met à corriger les défauts des » hommes, à s'opposer à leurs mutineries, à les redresser, sans proportionner les » châtimens aux crimes qu'ils commettent. C'est là un effet du climat des pays » méridionaux, qui cause une sorte de mollesse ou de foiblesse : c'est en clémence » et en patience qu'on s'efforce de surpasser les autres hommes, et qu'on fait con- » sister le courage ou la force d'esprit. Cette force se rapproche de la voie sin- » cère et pleine d'indulgence de la sagesse ; c'est pour cela que l'homme vertueux » s'y attache (le plus souvent). Mais comme cette force d'esprit a ses inconvé- » niens, ce n'est pas à elle, dit Confucius à *Tseù-lou*, qu'il convient que vous » vous attachiez. »

Cette explication justifie l'apparente contradiction qui se trouve dans le texte, où Confucius semble mettre en opposition la force qu'il veut inspirer à ses disciples, non-seulement avec celle des braves à laquelle ce philosophe attachait peu de prix, mais encore avec celle de l'homme vertueux ou du sage des contrées méridionales.

(19) *Jin*, des nattes pour se reposer; *kin*, des épées, des lances et autres armes offensives; *ké*, des cuirasses et des casques : tel est le sens donné par les commentateurs à ces trois mots. J'ai suivi le sens littéral, qui m'a paru aussi clair et plus énergique.

(20) *Lieôu* [fluere], expression pleine de force. *Pou lieôu*, dit *Téng-thouï-ân*, *chi pou siún iû ssé thsing*, ne pas couler, c'est ne pas se laisser entraîner par ses » passions ou par l'intérêt particulier. » Le 玄鉤學古 *Kou hiô*

keôu hiouân reproduit la même pensée, en disant : 變之人聖 刑隨水如 *ching-jin-tchi piân, jôu choui soui hing*, le seul changement que le saint puisse éprouver, et qu'on puisse comparer à l'eau, c'est de s'accommoder aux apparences (a).

(21) L'édition des *Ssé chôu* que je possède, imprimée la 57.^e année *Kháng-hi* [1718], en quatre volumes, sous le titre de *Méi-tchouáng khào ting ssé chôu tchin pên*, toutes celles de la Bibliothèque du Roi, qui sont rangées dans le catalogue de Fourmont, sous les n.^{os} CXX, CXXI, CXXII, CXXIII et CXXIV, le texte des deux éditions Mandchou-Chinoises, celui du *Thséng pòu ssé chôu Khiàng-i pi tchi*, portent ici 素, caractère de la clef CXX, avec quatre traits, qui doit se

lire *sou*. D'un autre côté, on trouve dans quelques notes et dans différentes parties des commentaires *Kiàng-i pi-tchi*, *Ssé chôu Tchôu-tseù i thoung thiáo piân* (a) et autres, ce mot remplacé par 索, autre caractère de la même clef et du même nombre de traits, qui se prononce *sô*, et qui diffère essentiellement du premier par sa

(a) Jacob reproche à Ruben d'avoir été | (b) Fourmont, Catal. CXXIV.
comme l'eau: *Effusus es sicut aqua*. Gen. XLIX, 4.

composition, son origine et sa signification. En effet, si dans le style d'écriture appelé *Li*, ces deux caractères ont une assez grande ressemblance pour pouvoir être confondus par un lecteur inattentif, ou employés l'un pour l'autre, d'après un usage assez familier aux Chinois, cette confusion n'a pu avoir lieu dans le style *Tchhouàn*, qui fut usité long-temps encore après la composition du *Tchoûng-yông*; car les deux caractères dont il s'agit n'y présentent aucune ressemblance, ainsi qu'on en pourra juger par la table de dégradations suivante, qui est tirée du dictionnaire *Tchhouàn tséu 'wéi* (a)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 素 | 𦉰 | 𦉱 | 𦉲 | 𦉳 | 𦉴 | 𦉵 | 𦉶 | 𦉷 |
| 索 | 𦉸 | 𦉹 | 𦉺 | 𦉻 | 𦉼 | 𦉽 | 𦉾 | 𦉿 |

Il n'y a pourtant aucune variation dans les commentateurs sur le sens qu'on doit donner à ce passage: « 隱素, suivant *Téng-thoüi-'án*, c'est approfondir » les causes et la nature cachée de ce qui est, et chercher à pénétrer dans les » hommes ce qui ne sauroit être connu d'eux. » Selon *Tchou-hi*, c'est outre-
passer les bornes qu'on doit mettre au savoir, 之過者知是 (b);

ce que les gloses expliquent de la manière suivante: « Le sage qui est parvenu » au suprême degré d'une vertu parfaite, ne recherche point les choses obscures, » et ne fait pas d'actions extraordinaires: dans ses connoissances et sa conduite, » il se conforme uniquement aux règles de l'invariable milieu. »

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 理 | 乎 | 所 | 怪 | 為 | 之 | 至 |
| | 中 | 行 | 也 | 索 | 君 | 若 |
| | 庸 | 一 | 所 | 隱 | 子 | 成 |
| | 之 | 依 | 知 | 行 | 不 | 德 |

'*An-tchao-chi*, *Tshái-hiü-tchái* et les autres tiennent le même langage: par-tout

(a) A la clef CXX, tr. 4.

(b) Commentaire sur le *Tchoûng-yông*
kiouan 1.^{er}, p. 96.

enfin, 素 est expliqué par 求 *kieôu* [*quærerè*], et 求深 *chîn-khieôu* [*profundè inquirere*]. Les auteurs de la version Mandchoue se sont aussi conformés à ce sens, en rendant les mots 隱素 par ceux de *همردسبم ويا حبسبم* *abscondita effodere*.

Mais dans les dictionnaires, 素 (prononcez *sou*) n'a point le sens que les commentateurs lui attribuent dans ce passage; ce mot est expliqué par le lexicographe *Tchang-'eul-koung*, de la manière suivante: *Sericum album, tchï sou, vacuum, crudelitas, quod semper teritur vel conculcatur (in eodem statu perseverat) dicitur sou li; veteres amici dicuntur yâ sou; lignum vel materia scutellarum vel vasorum ad bibendum, dicitur sou (a)*. Dans le *Tséu-'wéi*, le même mot est expliqué d'une manière un peu différente, mais qui ne se rapproche pas davantage du sens du *Tchoûng-yoûng*: *Sericum album; materia vel homo simplex; affectus simplex (sine affectibus); album; vacuum; quod actu existit*. Le *Tchoûng-yoûng* y est pourtant cité, mais pour un passage autre que celui qui nous occupe, et où le mot en question ne présente aucune difficulté, puisqu'il doit être pris dans le sens d'*actuel*. Le *Hân tséu sí i* et les autres dictionnaires Européens expliquent *sou* d'une manière incomplète, et n'ont pas d'ailleurs une assez grande autorité pour décider la question. Mais 索 *sô*, cet autre caractère employé quelquefois par les commentateurs, a précisément le sens qu'ils prêtent à 素 *sou*. *Sô*, suivant le *Tching-tséu thoûng*, signifie *funis, finire, spargi, implicitè, timidè, imitari, quærerè*; et, suivant le *Tséu 'wéi*, prononcé *sè* ou *chê*, *capere, expectare, quærerè*. Dans ce dernier sens, si l'on s'en rapporte à ce même dictionnaire, il peut aussi se prononcer comme 素 (c'est-à-dire *sou*), et cette variété de prononciation est prouvée par un exemple où ce mot est joint comme synonyme au mot 求 *kieôu* [*quærerè*].

Ces différentes explications m'ont donné lieu de soupçonner que les éditions modernes des *Ssé chôu* étoient corrompues dans le passage dont il s'agit, et qu'on devoit lire 隱索 *sô yèn* ou *sou yèn*; car on a vu que le caractère 索 pouvoit se lire de ces deux manières. Comme on ne doit pas hasarder à la légère de semblables conjectures, quand il s'agit d'un texte aussi authentique et aussi invariable que l'est celui des *Kîng* et des *Ssé chôu*, j'ai eu recours à la grande concordance de *Tchôu-hi* (b), où j'espérois trouver la solution de cette difficulté; effectivement on y lit ces mots:

(a) *Tching tséu thoûng*, sub vocem *sou*, cl. CXX, lin. 4. Je ne retranche que les citations des articles de dictionnaires dont je | donne ici la traduction.
(b) *Fourm. Catal. CXXIV*.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 誤 | 字 | 索 | 當 | 漢 | 素 |
| 也 | 之 | 蓋 | 作 | 書 | 按 |

» *Sou*. Remarquez que, suivant les livres de la dynastie *Hán*, il convient d'écrire

» **索**, car il y a une corruption de caractère. »

J'ai lieu de croire que c'est-là tout ce qu'on trouve à ce sujet dans les commentateurs du *Tchoûng-yoûng*, parce que les rédacteurs du *Kháng-hi tséu tián*, qui ont mis à contribution avec tant de savoir et d'habileté tous les trésors de la littérature Chinoise, s'appuient uniquement, pour la phrase en question, du passage de *Tchoû-hi* que je viens de rapporter. « De plus, disent-ils, dans le *Lí-kí* » et dans le *Tchoûng-yoûng* (on lit cette phrase) : *Sou yèn hîng kouái*. — *Explication* : *Sou* se lit comme *sou* (avec la clef IX.^c), et signifie aussi *respicere objectum*. » — Observez que *Tchoû-tseù*, au sujet de la phrase du *Tchoûng-yoûng* où se

» trouve le mot de *sou*, remarque que, suivant les livres des *Hán*, il convient

» de l'écrire **索**, parce que le caractère a été corrompu. »

C'est donc sur cette seule autorité de *Tchoû-hi* que repose la prétendue identité entre **索** et **素**, admise implicitement par les éditeurs, qui écrivent le premier de ces caractères dans le texte du *Tchoûng-yoûng*, et le second dans les notes, et énoncée positivement dans le passage du dictionnaire *Tséu-wéi*, que j'ai rapporté plus haut, et dans l'article suivant du *Kháng-hi tséu tián* : « D'après » le dictionnaire *Kouáng-yún*, **索** se prononce aussi *sě* ou *chě*, et il est alors » identique avec **素** *sou* (a) [chercher]. On lit dans le *Lí kí* : *De grands officiers* » cherchant des bœufs. *Explication* : **索** *sě* est ici dans le sens de *chercher* » et trouver pour faire usage. — De plus, le *Tsi-yún* donne à **索** le son de **素** » (c'est-à-dire *sou*). »

Il me paroît évident, par tous les passages précédens, que la phrase qui a donné lieu à ces remarques, a subi quelque altération depuis la dynastie *Hán*; qu'elle étoit primitivement écrite avec le caractère *Tchhouàn*, répondant à **索** *sě*, qui peut-être se prononçoit alors *sou*, comme le prétend le dictionnaire *Tsi-yún*,

(a) Il y a une faute d'orthographe dans le dictionnaire de *Kháng-hi*; mais le sens au- | torise et même exige la correction que je propose,

mais qui a toujours eu et qui conserve encore aujourd'hui le sens de *khiéou* [chercher] ; et qu'enfin les éditeurs modernes, trompés apparemment par la ressemblance des formes dans le style *li*, et l'analogie des sons, ont substitué au premier caractère celui de 素, auquel, dans ce cas particulier seulement, ils ont

prêté le sens qui convenoit au passage. Voilà un exemple des altérations et dégradations que les fréquentes révolutions de l'écriture Chinoise ont fait subir même au style des *K'ing*, malgré le soin qu'y ont apporté ceux qui étoient chargés de les transcrire. On excusera la longueur de cette note, quand on considérera que rien n'est plus rare, dans le texte des livres classiques, que les irrégularités de ce genre, dont notre *Tchoûng-yôung* ne présente aucun autre exemple. Je n'ai pas cru, d'ailleurs, devoir passer sous silence la difficulté qui se trouvoit dans cet endroit, et il m'étoit impossible d'être plus court, en cherchant à jeter du jour sur un point de critique que les plus habiles lettrés ont à peine effleuré, et que la plupart même ont plutôt éludé qu'approfondi.

(22) C'est ce que dit Confucius, dans le *Lún-iú*, *tchang* I.^{er}, §. 3 :

乎子君亦不愠不而知不人 (a).

Ab hominibus nesciri et tamen non indignari, nonne sapientis est!

M. Marshman a commis, sur ce passage du *Lún-iú*, un contre-sens très-remarquable que j'ai relevé dans ma Notice sur le premier volume de ses *Works of Confucius*.

(23) « La règle, ou la loi, dit ici *Téng-thóui-'án*, ou la voie de l'invariable » milieu, à laquelle le sage seul peut s'attacher, est difficile, *fěi*, à cause de son » étendue (du nombre infini d'objets qu'elle renferme); elle est obscure, *yèn*, à » cause de la subtilité de sa nature. »

(24) Par *iú*, grossier, on entendoit tout à l'heure « ceux d'entre les hommes » ou les femmes qui sont ignorans ou peu éclairés. » Par *Ching-jin*, ou saint homme, on veut dire « ceux d'entre les hommes ou les femmes qui sont naturellement intelligens ou éclairés. » Tel est le sens donné au mot *ching*, dans cet endroit, par les commentateurs.

Mais *ching-jin* a communément, dans les livres de Confucius, et dans le *Tchoûng-yôung* même, une acception bien plus relevée: c'est le saint, l'homme sage par excellence, celui qui n'ignore rien, qui est parvenu au comble de la perfection humaine, qui est vertueux par nature, et opère le bien sans difficulté; l'homme enfin dont toutes les pensées et toutes les actions sont conformes à la raison. Les Mandchous traduisent ce mot par *سپید سهر*, l'homme spirituel. Les

lettrés appellent ordinairement Confucius 聖先 *Sián ching* [l'ancien saint].

(a) Remarquez ici les mots 見不 知 *Pou hián tchi*, où *hián* semble être la marque du passif, exactement comme dans

le *Kouán-hod*. Les Mandchous ont rendu ces caractères ~~見不~~ *nesciri*. Si l'emploi

de ce mot *hián*, en ce sens, paroisoit tenir trop de la langue moderne, il faudroit traduire, *non videri, non cognosci*.

Mais ce philosophe n'a jamais prétendu à ce titre, qu'il réservoir pour les anciens empereurs de la Chine. On verra dans le chapitre XXIX.^e un passage fort singulier sur le *saint* par excellence. Le P. Intorcetta rapporte, dans sa Vie de Confucius, que ce philosophe parloit souvent d'un *saint qui existoit ou qui devoit exister dans l'occident*. Cette particularité ne se trouve ni dans les *King*, ni dans les *Ssé chòu*, et le missionnaire ne s'appuyant d'aucune autorité, on auroit pu le soupçonner de prêter à Confucius un langage convenable à ses vues. Mais cette parole du philosophe Chinois se trouve consignée dans des ouvrages originaux, et

notamment dans le **聚類文事** *Ssé wèn louï tshiú* [Mélanges

d'affaires et de littérature], au chapitre xxxv; dans le **考四堂山**

集徵 *Chán thàng ssé khào tching tsi*, au chapitre premier; et dans le

書全子列 *Liè-tseù tshiouân chòu*. Je trouve, à ce sujet, dans

le tome I.^{er} du **詮真教正** *Tching kiao tchin tshiouân* [Véritable

interprétation de la droite loi], qui est un traité fort curieux de la religion Musulmane, en chinois, un passage qui me paroît assez important pour mériter d'être rapporté ici. On remarquera que la préface de cet ouvrage est datée de l'année 1657 de J. C., et que le livre même présente des marques d'authenticité qui ne permettent pas de douter qu'il n'ait été véritablement composé à la Chine, par un auteur Musulman.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 知 | 智 | 對 | 問 | 記 | 對 | 曰 | 太 |
| 又 | 勇 | 曰 | 三 | 非 | 曰 | 夫 | 宰 |
| 問 | 聖 | 三 | 王 | 聖 | 丘 | 子 | 嚳 |
| 五 | 非 | 王 | 聖 | 人 | 博 | 聖 | 問 |
| 帝 | 丘 | 善 | 人 | 也 | 識 | 人 | 孔 |
| 聖 | 所 | 用 | 歟 | 又 | 強 | 歟 | 子 |

人歟。對曰。五帝善用仁義。聖非
立所知。又問。三皇聖人歟。對曰。
三皇能用其時。聖非立所知。太
宰大駭曰。然則孰為聖人乎。夫
子動容有問曰。立聞西方有聖
人焉。不治而不亂。不言而自信。
不化而自行。蕩蕩乎。人無能名
焉。立聞其為聖也。

» Le ministre *Phi* consulta Confucius, et lui dit : O maître, n'êtes-vous pas
» un saint homme ! Il répondit : Quelque effort que je fasse, ma mémoire ne me
» rappelle personne qui soit digne de ce nom. Mais, reprit le ministre, les trois

» rois (les fondateurs des dynasties *Hiá*, *Cháng* et *Tchéou*) n'ont-ils pas été des
 » saints ! Les trois rois, répondit Confucius, doués d'une excellente bonté, ont
 » été remplis d'une prudence éclairée et d'une force invincible. Mais, moi *Khieôu*,
 » je ne sais pas s'ils ont été saints (a). Le ministre reprit : Les cinq seigneurs
 » (cinq empereurs qui ont régné en Chine avant la première dynastie, les his-
 » toriens varient sur leurs noms) n'ont-ils pas été des saints ! Les cinq seigneurs,
 » dit Confucius, doués d'une excellente bonté, ont fait usage d'une charité divine
 » et d'une justice inaltérable. Mais, moi *Khieôu*, je ne sais pas s'ils ont été des
 » saints. Le ministre lui demanda encore : Les trois augustes (personnages de
 » la mythologie Chinoise sur lesquels on varie encore plus que sur les cinq sei-
 » gneurs) n'ont-ils pas été des saints ! Les trois augustes, répondit Confucius, ont
 » pu faire usage de leur temps (ont su bien employer une vie de plusieurs siècles);
 » mais, moi *Khieôu*, j'ignore s'ils ont été des saints. Le ministre, saisi de sur-
 » prise, lui dit enfin : S'il en est ainsi, quel est donc celui qu'on peut appeler saint !
 » Confucius ému répondit pourtant avec douceur à cette question : Moi *Khieôu*,
 » j'ai entendu dire que, dans les contrées occidentales, il y avait (ou il y aurait) un
 » saint homme, qui, sans exercer aucun acte de gouvernement, préviendrait les
 » troubles, qui, sans parler, inspirerait une foi spontanée, qui, sans exécuter de
 » changemens, produirait naturellement un océan d'actions (méritoires). Aucun
 » homme ne saurait dire son nom, mais, moi *Khieôu*, j'ai entendu dire que c'étoit
 » là le véritable saint. »

Je supprime une note où le Musulman Chinois cherche à prouver que ce que dit Confucius du saint, ne peut s'entendre de *Fo*. Je ne ferai même aucune réflexion sur ce passage, et j'engagerai seulement le lecteur à le comparer avec celui du *Tchoung-yông*, chap. XXIX, ci-dessus, pag. 100 et suivantes.

(25) Tout ce qui suit, jusqu'au §. 4 du chapitre XIII, est supprimé dans la version du P. Intorcetta.

(26) Ce passage est difficile : il manque dans la version du P. Intorcetta. Le P. Noel l'a, contre sa coutume, rendu mot à mot, et sa traduction n'est pas plus aisée à entendre que le texte. Il s'agit de la voie du sage, qui comprend, et des choses difficiles par leur grandeur, et des choses difficiles par leur subtilité, les grands sacrifices que doit faire l'homme vertueux, par exemple, et l'attention qu'il doit apporter à des minuties qui ne sont pas sans importance. La version Mandchoue ne dit rien de plus que l'original ; on en jugera en comparant avec le texte le passage correspondant de cette version, ci-dessus, p. 119.

Le *Kiang-i pi-tchi* donne au même passage un sens qui diffère un peu de celui que j'ai adopté dans ma traduction, mais qu'il expose d'une manière trop abstraite, et que, pour cette raison, je ne rapporterai pas ici.

(27) *Chî-kîng*, au livre *Tá-yà*, poème *Hán-lou*. Le *Youân* est un oiseau de la classe des oiseaux de proie ; il ressemble au *Tchhi niào*, suivant les commentateurs.

Les Mandchous ont rendu le nom de cet oiseau par 𪛗, et le 𪛗, suivant le

Dictionnaire universel Chinois-Mandchou (b), se nomme en chinois *Foung-îng*, ainsi le *Youân* est le même oiseau que le *Foung-îng*. D'après la description qu'en

(a) Mot à mot : *sancti, non, Khieôu, quod noverim.* (b) *Dept. 30, p. 8.*

donnent les auteurs du dictionnaire que je viens de citer, « le *foûng-îng* est un »
 » peu plus gros que le *سوسون* (en chinois *Thouan-tiao*), auquel, du reste, il
 » ressemble assez. Il est de couleur blanchâtre; ses oreilles sont comme celles du
 » *بشم* (bête dans l'oreille de laquelle il y a des poils très-longs: c'est le *felis lynx*);
 » il a une crête (*سريهيو*). C'est un oiseau sur lequel on ne peut pas compter
 » (pour la chasse). » Cette description ne suffit pas pour déterminer l'espèce d'oiseau
 » dont il s'agit ici; mais il est sûr qu'elle doit se rapporter au genre *falco*.

(28) « Ce seroit une loi éloignée de l'homme, dit ici *Téng-thouï-'ân*, que celle
 » qui consisteroit à rechercher des choses obscures, et à faire des actions extraor-
 » dinaires. »

Sur le mot *'wêi* de la phrase suivante, on remarque que le caractère 爲
 doit être pris, en cette circonstance, pour 謂, être appelé, nommé.

(29) *Chi-kîng*, au livre *Kouë-foûng*, section *Pin*, poème *Fă kô*.

(30) Le seul mot 恕 *chóu* rend cette périphrase, attentif à ne rien faire aux
 autres de ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fit, avec une énergie inexprimable, et
 qui tient à sa composition.

« 忠 *tchoûng*, suivant *Téng-thouï-'ân*, c'est celui qui épuse son propre
 » cœur (qui suit sa conscience); *chóu*, c'est celui qui porte aux autres les mêmes
 » sentimens qu'il a pour lui-même. »

(31) *Chî*, mot vague que les commentateurs expliquent par *kia* [ajouter]. *Chî*
tchou ki, c'est *sibi afferi*, *applicari*, *superaddi*.

(32) *Khieôu*, lisez *meoù*. *Khieoù*, comme on l'a vu plus haut, est le petit nom
 de Confucius. Comme c'est, à la Chine, une impolitesse de nommer par leur petit
 nom les personnes auxquelles on doit du respect, en lisant les passages où Confucius
 se sert de ce petit nom en parlant de lui-même, on le remplace par *meoù*, un tel.

(33) 傳 而 與 而 身 日 會
 不 不 朋 不 為 三 子
 習 信 友 忠 人 省 曰
 乎 乎 交 乎 謀 吾 吾

« *Tshéng-tseù* dit : Je m'examine chaque jour moi-même sur trois points principaux : » si je n'ai point manqué de sincérité avec quelqu'un ; si je n'ai point manqué de » foi dans mon commerce avec mes amis ; si j'ai fait des progrès dans l'étude de » la doctrine. *Lún-iù*, liv. 1.^{er} *ich.* 1.^{er} art. 4. »

(34) *Tsháo-tsháo* se dit d'un homme extrêmement sincère, dont les actions répondent toujours aux paroles, et les paroles aux actions.

(35) *Sou* est pris ici dans le sens de *actuel* [*quod actu existit*] 在見
hián-tsái. Voyez ci-dessus, note 21.

(36) *Hoán-nán*, tourmens, afflictions.

(37) Le P. Intorcetta rend le mot de 援 par *adulari*, apparemment parce qu'il l'a lu *youán*, au troisième ton, où il signifie *auxiliari, opem ferre, &c.* Mais on doit le lire *youán*, au deuxième ton, où il veut dire *inducere, dirigere, ad superiora tendere*. Le P. Cibot a suivi le sens d'Intorcetta, et le P. Noël a confondu les deux sens pour n'en faire qu'un.

(38) Quoique 徼, dans les éditions que j'ai sous les yeux, ne soit marqué d'aucun signe, et qu'il doive conséquemment se lire au troisième ton, *kiáo*, je crois qu'il vaut mieux le lire *kiáo*, au deuxième ton, où il signifie *quærere, assequi*. *Kiáo hng, assequi casu quod meritis non debetur*.

(39) *Tchíng-köu*. *Tchíng*, suivant les commentaires, est une toile peinte, qu'on peut changer de place, et dont on se sert pour tirer de l'arc. *Köu* est une peau établie d'une manière fixe, et dont on fait usage dans le grand exercice de l'arc. Tous deux réunis ici ne signifient que le but où l'on tire des flèches.

(40) 辟 se doit lire ici, au troisième ton, *pí*, et dans le même sens que s'il étoit écrit avec la clef CXLIX.*

(41) *Chí-king*, au livre *Siaò-yà*, poëme *Tcháng-tí*.

(42) Voyez le *chě* (*sě*) et le *khîn*, figurés dans la planche I.^{re}, et décrits aux pages 321 et 322 du *Chouking* du P. Gaubil. Voyez aussi, sur ces deux instrumens, les pages 53 et suivantes du *Traité de la musique des Chinois*, par le P. Amiot, inséré dans le tome VI de la collection des *Mémoires des missionnaires de Péking*; et l'*Histoire générale de la Chine*, t. I, p. 9.

Les Mandchous, suivant une règle de paragoge familière à leur langue, ont appelé le *khîn* 唘唘唘, et le *chě* 唘唘唘. Ces deux mots ne se trouvent pas dans le dictionnaire très-incomplet de la langue Mandchoue, rédigé par le P. Amiot.

(43) *Tán* marque ordinairement une joie déréglée, 耽爲樂過
kou lö 'wěi tán. Ici il doit se prendre en bonne part, dans le sens de *joie, bonheur*.

(44) *Kouéi*, les manes des hommes, l'homme mort; êtres surnaturels dépendant

(48) Le commentaire étend le passage dont il s'agit de la manière suivante: « Que tous ceux qui se livrent à l'exercice de la piété filiale, dit Confucius, » s'efforcent d'épuiser cette vertu. Voyez l'ancien empereur *Chun*: quelle vérité, » quelle solidité dans sa piété! Peut-être est-il le seul homme qui ait mérité le titre » de *fil*. Sans sa vertu, il n'eût pu donner aucun lustre à sa famille. *Chun* naquit » d'un caractère doux et pacifique; sa vertu en fit un saint. Sans dignités, il n'eût » pu rendre de grands honneurs à ses parens; mais il obtint la succession de *Yao*, » et devint empereur. Sans richesses, il n'eût pu faire les sacrifices (impériaux) à » ses ancêtres; mais il eut pour richesses tout ce qui est contenu dans les quatre » mers. De là, pour ses ancêtres, un temple impérial qui lui permit de faire éclater » sa piété envers ceux qui l'avoient précédé, et, pour sa postérité, la conservation » d'une dignité qui lui procura des faveurs et des richesses. Mais une piété vrai- » ment solide ne peut partir que du fond d'un cœur exempt de vues et d'espé- » rances intéressées. Quelle est grande une telle piété! »

Remarquons encore, avec le commentateur, que Confucius n'entend pas dire que la postérité de *Chun* ait conservé la dignité impériale, mais seulement un titre et une principauté: *Paò, fì paò khi wáng niè-yè; tchi chí cheou tsiò thò yan.*

(49) *Chì-k'ing*. Livre *Tá-yà*, poème *Kiá-lò*.

(50) Le commentaire explique *hiàn* par *apparent*, *manifeste*, et *ling* par *bon*, *bonté*. *Hiàn-hiàn*, clarum, regnum abundans, florens.

(51) *Min* et *jìn* sont pris ici dans une acception particulière: le premier pour désigner les hommes sans emploi, et *jìn* pour les hommes en place. *Kiàng í pí tchi*.

(52) *Wén-wáng*, père du fondateur de la troisième dynastie. Voyez l'Histoire générale de la Chine, t. I, p. 271 et suivantes.

(53) *Wáng-kí*, qui avoit pour petit nom 歷季 *Kí-lí*, étoit troisième fils de *Tái-wáng*. *Wòu-wáng*, second fils de *Wén-wáng*, et fondateur de la dynastie *Tcheou*. Il avoit pour petit nom 發 *fā*, et il étoit frère cadet de 考邑伯 *Pě-í-khào*.

(54) *Tái-wáng* étoit père de *Wáng-kí*, père de *Wén-wáng*. Voyez le *Chouking* de Gaubil, *disc. prélim. p. cxxxiiij*.

(55) Les commentateurs remarquent ici que les descendans de *Wén-wáng* conservèrent la dignité suprême, ce qui n'est pas vrai pour la postérité de *Chun*, à l'occasion de laquelle, pourtant, le texte se sert des mêmes expressions: *Tseù sùn paò tchi*. Voyez le chapitre précédent, et la note 48.

(56) Par *cheou ming*, le commentateur n'entend pas simplement, *obtenir l'empire*, mais *cheou thián ming 'wéi thián-tseù*, obtenir l'ordre du ciel pour être empereur.

(57) *Tcheou-koung* nommé *Tán*: frère cadet de *Wòu-wáng*, et gouverneur de l'empire, après sa mort; l'un des hommes les plus illustres de la Chine. Voyez l'Histoire générale déjà citée, t. I, p. 279 et suiv., et les Mémoires concernant les Chinois, t. III, p. 34.

» maître du ciel, de la terre et de toutes choses, que par crainte et par respect,
 » et en considération de sa sublimité, on n'ose quelquefois pas désigner par son
 » véritable nom, et qu'on appelle alors *Ciel suprême, Ciel bienfaisant, Ciel sans*
 » *bornes*; de même qu'en parlant de l'empereur, pour ne pas dire l'empereur, on
 » se sert quelquefois des expressions de *Dessous des degrés, Cour suprême &c.*
 » Quoique ces dénominations honorifiques diffèrent, elles ne désignent pourtant
 » qu'un même objet.»

On peut regarder les idées exposées dans le passage que je viens de rapporter, comme étant actuellement celles des Chinois les plus instruits relativement au *Kiao* et au *Che*, puisque *Ching-tsou* crut devoir faire insérer dans la Gazette universelle de Péking, la requête des missionnaires traduite du mandchou en chinois, et suivie d'une approbation authentique, par laquelle l'empereur déclaroit lui-même que *tout ce qui y étoit contenu étoit très-bon et bien d'accord avec la grande science; que la doctrine en étoit vraie, et ne présentoit matière à aucune correction (a)*. Je remarquerai que les termes de la requête sont encore moins positifs sur la distinction du *Cháng-tí* et du *Thián*, que ceux de la version Mandchoue du *Tchoûng-yoùng*: la première porte toujours *جبلاید حبل*, le suprême *Ti* ou seigneur, et la seconde *جبلاید موسس اعلم*, le suprême empereur du ciel.

(61) *Cháng-tí*, le suprême seigneur. Il est assez difficile de fixer son opinion d'une manière certaine sur le sens attaché par les anciens Chinois à ce mot.

موسس جبلاید موسس اعلم, dit le dictionnaire Mandchou, *جبلاید حبل*, c'est le maître suprême et le gouverneur du ciel. Consultez, sur le *Chang-ti*, le *Chouking* de Gaubil, le tome II des *Mémoires concernant les Chinois*, les *Mémoires* du P. Lecomte, et les nombreux ouvrages publiés à l'occasion de la querelle sur les cérémonies, mais sur-tout l'opuscule cité dans la note précédente, et la dissertation préliminaire du *Confucius Sinarum philosophus*.

« Le *Cháng-tí*, dit simplement le *Kiang-t-pí tchi*, c'est le ciel; l'esprit de la terre (*Héou-thou*) en fait partie.»

(62) *Ti*, sacrifice qu'on fait au chef de la dynastie et au bisaïeul, ou, suivant le *Tching tséu thoûng*, aux ancêtres à la troisième génération et au dessus. Il se fait en été, à la cinquième lune.

Tcháng, sacrifice aux ancêtres, qui se célèbre à l'automne.

Voyez, sur tous ces sacrifices, la *Vie de Confucius*, dans le tome XII des *Mémoires concernant les Chinois*, p. 204.

(63) *'Ai-koûng*, roi du royaume de *Lou*, qui monta sur le trône, l'an 494 avant J. C.; son règne fut de dix-sept ans.

(64) *Fáng*, tablettes faites de bois; *tsě*, livres faits de bambou.

(65) 仁 *jín*, la piété; en mandchou *ᠵᡳᠨ*. Ce mot a en chinois une force que n'a pas chez nous celui de *piété*, mais qui revient plutôt au *pietas* des

(a) *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kamhi, circa cali, Cumfuci et avorum cultum, datam anno 1700;* | *Pekini, 1701, un vol. à la chinoise, en latin, avec les pièces originales, en chinois et en mandchou.*

Latins : c'est la charité, l'amour du prochain, la bienveillance universelle. Il est nécessaire de s'en souvenir pour sentir la force des passages où il est parlé de cette vertu, *le nœud de toutes les autres*, pour me servir du langage des Chinois.

(66) Ce paragraphe, composé de quatorze caractères, se retrouve plus bas, au n.º 18, même chapitre. Pour éviter cette répétition, quelques éditeurs le suppriment ici. J'ai cru devoir l'y conserver, parce qu'il est nécessaire pour fonder ce qui suit.

(67) Ce passage est très-remarquable, en ce qu'il est du petit nombre de ceux qui présentent la religion comme base de la morale et de la politique; et aussi parce que c'est là le sujet principal auquel aboutit tout ce qui se trouve dans le reste du livre. Voyez ce que disent du *Tchoûng-yoûng* les rédacteurs du Dictionnaire universel Chinois-Mandchou, rapporté plus haut, p. 9.

(68) J'avertis que, dans ce chapitre, je m'attache plus que jamais à la lettre, dont le sens est clair et naturel; et je m'éloigne en cela des commentateurs qui tourmentent les expressions du texte pour les expliquer à leur manière. Suivant eux, par exemple, *li* n'exprimerait pas les avantages qu'on peut tirer de la vertu, mais le plaisir qu'on goûte à sa recherche, ce qui est un peu raffiné.

(69) Ces mots, *Khoung-tseù youï*, *Khoung-tseu* a dit, manquent dans l'édition Mandchou-Chinoise.

(70) *Pè koung*, suivant les commentateurs, ce sont les hommes qui exercent les arts mécaniques et libéraux. Par arts libéraux (*i*), les Chinois entendent la musique, l'art de conduire les chars, l'arithmétique, l'écriture, l'art de tirer de l'arc, et les cérémonies.

(71) *Pè sing*, les cent familles, ou plutôt les cent noms de famille, est une expression usitée pour désigner le peuple, la nation. Les Mandchous disent de même *سلسله عیال*, et aussi quelquefois *سلسله کلمه*, les têtes noires, les hommes dont l'âge et la sagesse n'ont pas blanchi les cheveux.

(72) *Ssé fâng*, les quatre côtés, les quatre parties, pour le monde, l'univers.

(73) Voyez ci-dessus, le chapitre XVI, §. 3, auquel ce passage fait allusion.

(74) *Ssé* ou *chté*, proprement couleur, apparence extérieure, métaphoriquement volupté, plaisir des sens. Fidèles à leur système, les Mandchous emploient aussi, dans ce cas, leur mot *سز* qui signifie couleur, et auquel ils donnent l'acception morale secondaire du mot Chinois.

(75) Par une tournure peu commune en chinois, et rare sur-tout dans le style des livres, le pronom *khî* se rapporte ici au mot *thsîn*, parens, qui ne se trouve que onze caractères après. On ne doit pas l'entendre, comme paroît l'avoir fait Intorcetta, par les siens [*suorum*] : *khî*, dans ce sens, voudroit être suivi d'un substantif, et l'auteur auroit dit *khî thsîn-tchi 'wéi*, et dans le membre suivant, *tchoung khî thsîn-tchi lóu*.

(76) *Tchháo* se dit des visites que les grands vassaux devoient faire en personne à l'empereur; *Phing*, des visites qu'ils lui faisoient faire par des envoyés. *Tchháo-phing*, faire des assemblées, tenir cour.

(77) Assurément le texte ne dit pas ici ce qu'on lui fait dire; et ce qu'il y a d'essentiel dans le sens de la phrase, est précisément ce qui est sous-entendu,

savoir: *yan ssé* 賜燕, donner des repas et faire des présents, dans le premier

membre; et *nǎ koúng* 貢納, prendre des redevances, dans le second. Cepen-

dant, pour un homme au fait des usages de la Chine de ce temps-là, la phrase est aussi claire que si tout y étoit exprimé; et voilà le plus souvent le genre de laconisme du style des *King*: les choses ou les actions y sont sous-entendues, les attributs et les modifications énergiquement exprimés; mais la clarté n'y perd rien, parce que ce moyen n'est mis en usage que quand il est impossible au lecteur instruit de se tromper.

(78) *Tchhîng*, droiture naturelle, le vrai, ce qui est solide, non feint, fidèle, sincère; la vérité, métaphysiquement parlant. Les Mandchous rendent ce mot par *ᠲᠡᠬᠬᠢᠩ*. Le vague grammatical de ce mot, qui, dans les paragraphes suivans, est pris tantôt comme adjectif, et tantôt comme substantif, joint à l'acception très-abstraite et très-relevée dans laquelle le prennent les Chinois, jette une assez grande obscurité dans les phrases où il entre.

(79) « Dans le premier membre, dit le commentateur, *tchhîng* exprime la qualité » de ce qui est vrai, solide, sans aucune imperfection, et la loi céleste est cette » raison, cette vérité que le ciel a imposée aux hommes. Dans le second, il » exprime la sincérité avec laquelle l'homme peut employer ses forces pour chercher » la volonté du ciel et la loi humaine; c'est la règle et la conduite qu'il convient » de suivre rigoureusement dans les affaires humaines. »

(80) Ceci est encore un endroit difficile et ambigu. On pourroit l'entendre ainsi: « L'atteindre (la perfection) sans de grands efforts, y parvenir sans de » longues réflexions, y arriver avec tranquillité; . . . cela n'appartient qu'au sage. »

(81) La version Mandchoue dit seulement, *Il sera ressemblant au ciel et à la terre*, *ᠲᠡᠬᠬᠢᠩ ᠰᠡᠷᠡ ᠰᠡᠵᠡᠮᠡᠨᠲᠡ ᠲᠡᠷᠦ*. Par *sán*, les commentateurs entendent

ce qui fait trois: 三爲立並 *píng lǐ 'wēi sán*. « Dans cet état de

» perfection où l'homme épuise sa nature, ajoutent-ils, le ciel occupe la partie » supérieure; la terre, l'inférieure; et le saint ou l'homme parfait occupe la partie » moyenne, et fait, avec le ciel et la terre, le troisième terme de cette sorte de » trinité. »

Voyez, sur ce que les Chinois entendent par les trois *Tshái*, ou la trinité physique, composée du ciel, de la terre et de l'homme, les *Mémoires* concernant les Chinois, t. II, p. 155 et suivantes.

(82) Le mandchou dit, qui épuisent en une fois, *ᠲᠡᠬᠬᠢᠩ ᠰᠡᠷᠡ ᠰᠡᠵᠡᠮᠡᠨᠲᠡ ᠲᠡᠷᠦ*; le chinois porte textuellement, *perficiunt deflexa*. Intorcetta rend ces mots

曲致 *tchí khîu* par *nituntur restaurare nondum extinctam nativæ bonitatis particulam*. Le sens est, dans le P. Noel, perdu plus que jamais dans la paraphrase.

Jam verò, dit-il, qui maximam illam et veræ scientiæ et veræ virtutis perfectionem non possidet, adeoque summam totius mundi veritatem nondum assequutus est, quid (forsan dices) debet agere ut hanc obtineat? Hic debet omnes illos animi motus, qui ad unam particularem virtutem eum impellunt, accuratissimè explere, ita ut nullum istius virtutis motum in se sentiat, quem non expleat, &c. Est-ce là traduire? et peut-on, dans ce verbiage insignifiant, démêler le sens des quatre monosyllabes de la phrase Chinoise? J'ai pris, dans la version Française, le milieu entre le sens littéral et celui de la version Mandchoue. Ce sens est d'ailleurs conforme à celui du *Ji kiàng*.

Le *Kiàng-í pí tchi* explique le même passage un peu différemment. *Khi thséu*, dit-il, *chi thséu tchi tchhng i tng; tchi hián-jin i-hiá chouë. Tchí chí thóu kǐ í. Khiü, chí chán touán-tchi i phián í.* Mot à mot : *His subsequentes, id est, iis qui pertigerunt veræ perfectionis primum ordinem; hoc indicat sapientes inferiores. Perstringere, id promovere ad apicem significat. Deflexa, id virtutis unius corruptionem significat.*

(83) Il y a une nuance entre le sens de ces deux mots, *pián hóa*, dont les moralistes se servent souvent pour désigner la correction, la conversion. *Pián* marque que les hommes se corrigent de leurs défauts ou de leurs excès, et se renouvellent eux-mêmes, pour me servir d'une autre expression Chinoise; *hóa* indique que la trace ou l'apparence de ces défauts est entièrement détruite, et qu'on n'en voit plus aucun reste.

(84) Ici l'enthousiasme de *Tseù-ssé* pour le modèle de perfection qu'il vient de tracer lui-même, semble l'emporter au-delà des bornes, puisqu'il ne craint pas de mettre au nombre des prérogatives qu'il accorde au sage, l'art de prévoir l'avenir. Il est douteux, malgré certaines actions attribuées à Confucius, que ce sage ait jamais partagé de pareilles erreurs, lui qui, dit le *Lún-iü*, parloit rarement du *Lì*, du *Ming* et du *Jin*, c'est-à-dire, de l'utilité personnelle, des arrêts du destin et de la bienveillance universelle; sur quoi *Tcháng-chí* dit ces belles paroles, qui prouvent que les lettrés Chinois sont bien éloignés de donner tous dans les rêveries de la divination :

« Les arrêts du ciel ne suivent point une marche ordinaire et constante. La vie » et la mort, et les événemens heureux ou malheureux, une vie longue ou une » mort prématurée, la pauvreté ou la richesse, sont des choses dont la succession » est couverte d'une obscurité qu'il faut respecter en silence, parce qu'il est im- » possible de la lever. Les causes de ces événemens sont profondes et éloignées; » c'est pourquoi l'homme doit seulement s'appliquer à épuiser ce qui concerne la » loi humaine; et quant aux arrêts du ciel, il doit les recevoir l'un après l'autre, » comme les moyens dont le ciel se sert dans la colère que lui inspirent ses fautes. » C'est pourquoi Confucius en parloit rarement, dans le desir qu'il avoit que les » hommes trouvassent en eux-mêmes des motifs de conversion. » *Tcháng-chí*, sur le *Lún-iü*, IX, tchang 1.

天。命。靡。常。其。生。死。禍。福。壽。
 夭。窮。通。之。理。窈。冥。而。難。知。
 幽。遠。而。難。必。人。惟。宜。盡。人。
 道。之。所。富。為。者。而。默。以。聽。
 之。若。語。人。以。命。則。人。將。一。
 一。取。必。於。天。而。怨。尤。之。心。
 生。矣。故。夫。子。亦。罕。言。欲。人。
 之。自。脩。也。

Au reste, il faut observer que tous les moyens par lesquels *Tsü-ssé* prétend que le sage peut parvenir à prévoir l'avenir, sont de la classe des moyens naturels, et qu'ils tiennent uniquement à cette erreur commune à beaucoup de philosophes Chinois, qui croient qu'il existe une concordance entre les événements de la vie humaine et la marche des phénomènes naturels. Toute idée de magie ou de superstition en est exclue. Les lettrés poussent sans doute trop loin l'idée qu'ils se forment de la prudence de leurs sages; mais ils ne sont point entichés, comme la plupart des nations de l'Asie, de la divination à l'aide de moyens surnaturels, qui est, à la Chine, entièrement abandonnée aux sectateurs du *Tao* et de *Bouddhah*.

(85) *Yáo-niǐ*, germes de malheurs, mauvais présages. On appelle plus particulièrement *yáo*, les prodiges qu'on observe dans les arbres et les plantes, ou les

singularités que le hasard produit dans les habillemens, les chansons, &c.; et *nièi*, ceux qui se remarquent dans les oiseaux, les quadrupèdes, les vers, les sauterelles, &c. *Kiàng-i pi-tchi*.

(86) Le *chi*, en mandchou (چیردیس), herbe dont on se servoit chez les anciens pour la divination dans les cas douteux. Suivant le Dictionnaire universel Mandchou-chinois (classe des herbes, p. 3), « le *chi* a l'extérieur semblable au چیردیس » c'est-à-dire, à une sorte d'armoise; il naît en touffes; sa tige est extrêmement droite, et porte à son sommet une fleur rouge qui ressemble au چیردیس [*Chrysanthemum indicum*], quand il est épanoui. La tige sert à deviner par les *Koua*. » Voyez, sur la manière dont on pratique cette divination, le *Chou-king* de Gaubil, p. 169 et suivantes.

Le *chi*, dit le *Kiàng-i pi-tchi*, sert pour la divination appelée *chi*; et la tortue, pour celle qu'on nomme *poü*. Voyez encore le *Chou-king*, lieu cité.

(87) « Ce mot *Tchhing* désigne ici la nature solide et intime, 理實 *ch'i li*.

» *Wé*, les choses, signifie le ciel, la terre et l'homme. La nature des choses, c'est » la perfection, la vérité dont il s'agissoit tout à l'heure. » *Kiàng-i pi tchi*.

(88) Le P. Noel et le P. Intorcetta s'accordent sur le sens qu'ils donnent à ce passage : *Si verbi gratiâ, dit le premier, parvulam tantum cæli partem per exiguum foramen translucentem spectes; hæc quantumvis parva, etiam vel sic vocatur cælum;* et Intorcetta : *Jam hoc cælum est hæc lucis et fulgoris tantilla portio.* La paraphrase du P. Cibot rend la phrase dont il s'agit, par ces mots : *Hélas! si je porte ma vue sur un seul point de l'empirée, je me perds dans son élévation et sa hauteur.* Subjugué par cette triple autorité, et en même temps entraîné par la beauté de l'antithèse, j'avois moi-même traduit : *Ce ciel que nous voyons n'est qu'une étincelle brillante, mais si nous considérons son immense étendue. . . .* Mais en y regardant de plus près, je suis obligé d'avouer que rien ne fonde le sens adopté par les missionnaires. Le texte porte, *ssé tcháo-tcháo-tchi tô*; mot-à-mot, *cette grande quantité de lumière*, car *tô* signifie *beaucoup*, l'opposé de *peu*, et ne peut nullement être rendu par *tantilla portio*. Tout au plus pourroit-on donner à ce mot l'acception indéfinie de *quantité*; mais alors il faudroit qu'il fût restreint par une expression additionnelle, comme dans la phrase suivante relative à la terre, où il est dit : *i thsô thou-tchi tô* [autant de terre qu'on en peut prendre en une seule fois avec les doigts, ou une pincée de terre]. A la vérité, suivant les commentateurs, *tcháo-tcháo* indique *une portion du ciel contenant un peu de lumière* (*ich'i thián hóai tchoüng siáo ming-tchi tchhóu*). Mais cette assertion, dénuée de preuves, ne me paroît pas fort concluante; car il ne suffit pas qu'un commentateur assure que le mot du texte, qui signifie *beaucoup*, doit être entendu par *peu*, pour qu'on doive déférer à son autorité. La seule chose qui favorise un peu le sens des commentateurs adopté par les missionnaires, c'est donc la symétrie des membres de phrases suivans. Pour se convaincre que les traducteurs Mandchous sont restés dans la même indécision que moi, on peut consulter la phrase de leur version, p. 392.

(89) *Hóa-yó*, l'une des cinq montagnes où les anciens offroient des sacrifices au *Cháng-ti*. Elle est dans le *Chèn-si*, dans le territoire de *Sí-an-fou*, et forme le *Yó* de l'occident. Voyez, sur les cinq *Yó*, les *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 169 et 182, et le *Chou-king* de Gaubil, p. 49.

(90) *Youán*, en mandchou 𪚩𪚪𪚫, animal semblable à une tortue, mais beaucoup plus grand. Les Chinois l'appellent *la reine des coquilles*. Ce doit être le *testudo mydas* ou le *testudo coriucea* des nomenclateurs Européens.

(91) *Thô*, en mandchou 𪚬𪚭, animal marin, semblable à un poisson, mais qui a des pieds. Il est très-grand, et l'on fait des tambours avec sa peau. C'est peut-être le *lacerta Gangetica*.

(92) *Kiáo*, en mandchou 𪚮𪚯, animal semblable au dragon, mais sans cornes. Le *Hàn tséu sí* i lui donne quatre pieds. Ce seroit alors une espèce de crocodile. La petite encyclopédie Japonaise, intitulée *Hiun-méng-thôu-'wéi*, dont je possède un exemplaire, lui donne une forme tout-à-fait fabuleuse.

(93) *Loúng*, dragon, roi des animaux à écailles, qui a des cornes de cerf, les oreilles d'un bœuf, la tête d'un chameau, le cou d'un serpent, les pieds d'un tigre, les serres d'un vautour et les écailles d'un poisson. Le dragon joue un très-grand rôle dans la mythologie Chinoise. Il est difficile de déterminer l'origine des fables relatives à cet animal fantastique.

(94) *Piěi*, tortue sans lignes sur la carapace. Le Chinois dit *sans KOUA ni caractères*, parce que l'opinion commune veut que la première idée des trigrammes et de l'écriture ait été inspirée à *Fôu-hi* par les lignes qu'il observa sur le dos d'une tortue.

(95) *Chì-king*, au livre *Tchéou soung*, poème '*Wéi-thián-tchì ming*.

Le commentaire avertit que *Thián-tchì ming*, dans le passage cité du livre des vers, exprime la manière d'agir du Ciel, et non la providence ou la destinée, comme dans le premier chapitre.

(96) *Yeòu-yeòu*, abondance plus que suffisante.

(97) *Lì-í*, les rites du premier ordre, qui tiennent à l'honnêteté, tels que ceux du deuil, des sacrifices, &c. '*Wéi-í*, les rites du second ordre, ou de la politesse, qui enseignent la manière de monter, de descendre, de saluer, &c.

(98) On peut juger par les quatre premiers paragraphes de ce chapitre, du système adopté par le P. Cibot, dans sa traduction du *Tchong-young*. Non-seulement toutes les phrases y sont, comme à l'ordinaire, confondues, toutes les métaphores Chinoises remplacées par d'autres, toutes les expressions détournées ou forcées, mais les paragraphes 3 et 4 y sont rendus de manière à former une prophétie de la dernière clarté. Je suis loin de condamner les motifs qui ont pu séduire le P. Cibot; j'ai d'ailleurs rapporté dans le cours de ces notes, et l'on verra bientôt dans le corps du *Tchoung-young*, des passages très-extraordinaires sur la venue d'un saint qui doit pratiquer la vertu et la porter à sa perfection. Mais je crois que c'est donner trop à son imagination que de voir, dans le passage en question, autre chose que le désir d'un disciple de Confucius, qui voudroit que les leçons de son maître fussent mises en pratique; que les cérémonies fussent observées comme il en avoit donné l'exemple; en un mot, que toute sa doctrine fût en honneur dans tout l'empire. Au reste, en suivant littéralement le texte, je ne puis avoir altéré les idées de *Tséu-ssé*; et si quelqu'un y trouve de quoi confirmer le sens du P. Cibot, il pourra ajouter ces paragraphes à celui du chapitre XXIX. Voyez la note 106.

(99) *Chì-king*, au livre *Tá-yà*, poème *Tching-min*.

Le sujet de l'éloge dont il s'agit ici, et qui, suivant l'usage Chinois, n'est pas nommé dans le poème cité, est *Tchoung-chân-fôu*, l'un des ministres de *Sioüan-wáng* des *Tchéou*. Voyez l'*Histoire générale de la Chine*, t. II, p. 42.

(100) *Tôu* pourroit signifier ici *mesure*; mais les commentateurs lui donnent le sens de *chars, étendards, habillemens, coiffures*, et autres objets de ce genre qui sont en usage dans le palais impérial. On peut choisir entre ces deux significations.

(101) Pour sentir l'importance de ce que dit ici Confucius, il est nécessaire de se rappeler l'état où la Chine étoit de son vivant. La dynastie impériale des *Tcheou*, affoiblie, n'avoit plus qu'un territoire assez borné; le reste de l'empire étoit partagé entre un grand nombre de princes provinciaux, qui, d'abord vassaux des *Tcheou*, avoient commencé par secouer le joug, et qui, guidés par la même ambition, se faisoient une guerre presque continuelle, pour se détruire les uns les autres, et s'emparer de l'empire. Dans cet état de choses, Confucius, né sujet de l'un de ces princes, voyoit avec douleur que chacun d'eux altéroit les cérémonies impériales, sous prétexte de corriger les anciens usages, ou d'en rappeler d'anciens, et composoit des caractères à son gré; il croyoit avec raison que tous ces changemens pouvoient devenir un obstacle de plus à la réunion sous un même prince, qui, seule, devoit faire cesser la confusion et l'anarchie qui désoloient la Chine. Mais il y avoit quelque courage à parler comme il le faisoit, et à chercher à rappeler à leur devoir tous ces princes ambitieux qui ne reconnoissoient presque plus aux *Tcheou* qu'une suprématie illusoire. On peut voir, dans la vie de Confucius, quel fut pour le philosophe le fruit de ses réclamations, et de son attachement à la saine politique des anciens.

(102). *Chouë*, parler, raconter. Le mandchou porte 我言, *je parle*, au conjonctif. Les commentateurs le rendent par *tchhîng soung* [*laudando extollere vel legere*].

(103) *Khi*, petit royaume dans la province actuelle de *Ho-nan*, donné à un prince de la famille du grand *Iu*, par *Wou-wáng*, quand celui-ci s'empara de l'empire. C'étoit le seul reste de la famille des *Hiá*.

(104) *Soung*, autre royaume situé dans la même province, et donné par l'empereur *Tchhîng-wáng* à un frère de *Cheou-sin*, dernier empereur de la dynastie *Chang*.

(105) Ces trois choses de grande importance, qui ne sont pas marquées dans le texte, sont, suivant les commentaires, l'établissement des cérémonies, l'invention des instrumens qui y servent, et la correction des caractères. Ces trois choses en exigent trois autres, qui sont, d'avoir de la vertu, d'avoir de la dignité, c'est-à-dire, d'être empereur, et d'avoir égard aux temps et aux circonstances.

(106) Ce passage est très-singulier, et il importe de le bien entendre. *Téng-thouï-'ân* l'explique de la manière suivante :

« *Fě chi*, cent générations, c'est un terme qui désigne le temps le plus reculé des siècles à venir. *Ssé*, c'est attendre. » Et dans la glose : « Le saint homme des cent générations est très-éloigné, et il est difficile de se former à son sujet une idée nette (*t'hi youàn 'eül nân liáo*). Dans l'attente où il est du saint homme des cent générations, le sage se propose à lui-même une doctrine qu'il a sérieuse-

eût dit que le saint étoit attendu depuis 3000 ans. J'abandonne au reste aux réflexions du lecteur ce passage, qui, à ne le prendre même que dans le sens ordinaire, prouve du moins que l'idée de la venue d'un saint étoit répandue à la Chine dès le sixième siècle avant l'ère vulgaire.

(107) *Chî-kîng*, livre *Tcheôu-soúng*, poème *Tchín-lou*.

Les notules marginales avertissent que 射 doit ici se prononcer et s'entendre comme *toú*, causer du dommage, ainsi qu'on le lit dans le *Chî-kîng*.

(108) *Mân*, les Barbares du Midi; *Mê*, les Tartares du Nord.

Tout ce qui est dit ici du saint par excellence, peut aussi s'entendre du saint homme qui doit venir à la fin des siècles; mais quoique rien ne s'oppose dans le texte à cette interprétation, rien non plus n'y fonde la manière dont le P. Cibot l'a rendu: « Tout l'univers, dit ce missionnaire, retentira du bruit de son nom et » sera rempli de sa gloire; la Chine en verra les rayons venir jusqu'à elle; ils » pénétreront chez les nations les plus barbares, &c. » C'est faire une violence étrange à son original, que d'y trouver de pareilles choses, et c'est par ce moyen que l'imagination déréglée du P. Cibot a su changer en prophéties évidentes, les métaphores obscures et les hyperboles vagues du disciple de Confucius.

(109.) *Le grand tissu de l'univers*. Cette expression, suivant les commentateurs, doit être prise au sens moral, pour les cinq devoirs de l'homme, c'est-à-dire, *la morale*.

(110) Les vertus célestes sont la piété, la justice, l'urbanité et la prudence.

(111) *Chî-kîng*, au livre *Kouë-foung*, poème *Chî-jîn*. Il s'agit d'une reine du petit royaume de *Wéi*.

(112) *Chî-kîng*, livre *Siaò-yà*, poème *Tching-yöue*.

(113) *Chî-kîng*, livre *Tà-yà*, poème *I*.

(114) *Chî-kîng*, livre *Chàng-soúng*, poème *Liëi-tsoù*.

(115) *Youëi*, sorte de hache en forme de croissant. Voyez-la figurée dans le *Chou-kîng*, pl. II, et décrite à la page 331.

(116) *Chî-kîng*, livre *Tcheôu-soúng*, poème *Liëi-wên*.

(117) *Chî-kîng*, livre *Ta-yà*, poème *Hoàng-ì*. C'est le *Chàng-tí* qui parle dans ce poème, et qui loue la vertu de *Wên-wáng*.

(118) *Chî-kîng*, livre *Tà-yà*, poème *Tching-mîn*.